UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le Multipartisme au Burundi : essai d'analyse historique (1959-1993)

BULAMATARI, Emmanuel; Directeur de memoire : prof. Deogratias Nsavyimana

1999-06
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/906

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

"LE MULTIPARTISME AU BURUNDI : ESSAI D'ANALYSE HISTORIQUE" (1959-1993)

Présenté par :

Emmanuel BULAMATARI

Directeur de mémoire :

Prof.Déogratias NSAVYIMANA

Mémoire présenté en vue
De l'obtention du grade de
Licencié en Histoire

Bujumbura, Juin 1999

DEDICACE

A mes parents, particulièrement à ma mère Kamagajo Sylva pour l'affection, l'attention et les sacrifices consentis pour mon éducation ;

A ma soeur, Madame Kamariza Josiane pour l'encouragement ;

Je dédie ce mémoire.

AVANT-PROPOS

Au moment où nous élaborons ce travail de fin d'études universitaires, il est de notre devoir de reconnaître que la confection de ce mémoire a bénéficié du concours de plusieurs personnes.

Nous avons contracté une dette de gratitude envers les enseignants qui ont contribué à notre éducation tant morale qu'intellectuelle à tous les niveaux. Les professeurs du département d'Histoire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines nous ont transmis leurs enseignements de qualité et leur méthodologie de recherche sans lesquels ce travail n'aurait pas été mené à bien.

Le Professeur Déo Nsavyimana nous a fait l'honneur de diriger ce mémoire. Nous avons eu le privilège de profiter de sa rigueur d'analyse et de son savoir. Ses remarques pertinentes ont forgé notre esprit d'analyse et guidé nos premiers pas de recherches. Nous tenons à lui témoigner nos sentiments de profond respect.

Nous devons également de vifs remerciements aux personnes qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire d'enquête. Leur disponibilité et leurs connaissances ont représenté pour nous un apport capital.
Qu'elles trouvent ici notre haute estime et notre grande reconnaissance.

De ceux qui nous ont apporté leur part très appréciable, nous citerons : Madame Barugumbwa Joséphine à qui nous devons la saisie et l'impression de ce travail, Monsieur Mukuna Jean pour ses sages conseils, Mademoiselle Kabogoye Françoise pour son amitié, Monsieur Rurerekana Pierre-Claver pour sa bonté...

Nous avons reçu de Monsieur et Madame Masenge Venant un concours sans pareil. Ils nous ont gratifié de leur assistance tout au long de nos études

universitaires. Que Madame Masenge Evelyne, Monsieur Mudugu Poppon et Madame Kigeme Carmen trouvent ici notre reconnaissance pour avoir été plus que des cousins. Une pensée pieuse va vers mes oncles : Docteur Tuyaga Antoine, Shimirimana Déogratias, mes tantes et cousins qui ne sont plus de ce monde.

Que tous ceux qui nous sont chers et qui n'ont pas besoin d'être cités puissent trouver ici l'expression de nos sincères remerciements.

Emmanuel Bulamatari

Liste des sigles et abréviations utilisés

1. A.B. : Abanyamajambere b'i Burundi
2. APRODEBA : Association des Progressistes des Démocrates Barundi
3. ABASA : Alliance Burundo-Africaine pour le Salut
4. A.F.P. : Agence France Presse
5. art. : Article
6. B.O.B. : Bulletin Officiel du Burundi
7. C.C.B. : Concorde des Citoyens du Burundi
8. C.E.P.G.L. : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
9. C.S.P. : Conseil Supérieur du Pays
10. C.S.R. : Conseil Supérieur de la République
11. D.N.B. : Démocratie Nationale du Burundi
12. FRODEBU : Front pour la Démocratie au Burundi
13. J.R.R. : Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore
14. M.P.B. : Mouvement Progressiste du Burundi
15. M.R.B. : Mouvement Rural du Burundi
16. O.N.U. : Organisation des Nations Unies
17. op.cit. : Opere citato (ouvrage déjà cité)
18. p. : Page
19. pp. : De la page....à la page...
20. P.S.D. : Parti Social Démocrate
21. P.I.T. : Parti Indépendant des Travailleurs
22. P.R.P. : Parti pour la Reconciliation du Peuple
23. PALIPEHUTU : Parti pour la Libération du Peuple Hutu
24. PARSOLIBRE : Parti Socialiste Libre du Burundi
25. P.C. : Parti Conservateur
26. P.U.F. : Presses Universitaires de France
27. P.D.J.B. : Parti des Jeunes Travailleurs du Burundi
28. P.E.P. : Parti d'Emancipation Populaire
29. PARMEHUTU : Parti de Masse pour l'Emancipation des Hutu

30. P.D.R. : Parti Démocrate Rural
31. P.P. : Parti du Peuple
32. P.D.C. : Parti Démocrate Chrétien
33. R.T.B. : Rassemblement des Travailleurs du Burundi
34. R.P.B. : Rassemblement Populaire du Burundi
35. RADDES : Ralliement pour la Démocratie et le Développement du Peuple Burundais
36. R.P.B. : Rassemblement du Peuple Burundais
37. T.A.N.U. : Tanganyika African National Union
38. INKINZO : Inkinzo y'Ijambo ry'Abarundi
39. Ibid. : Même auteur, même ouvrage et même page
40. Idem : Même auteur, même ouvrage
41. U.H.T.T.B. : Union des Hutu, Tutsi, Twa du Burundi
42. U.B. : Université du Burundi
43. U.D.P. : Union des Démocrate Paysanne
44. U.F.B. : Union des Femmes Burundaises
45. U.J.R.B. : Union des Jeunes Révolutionnaires Burundais
46. U.B.U. : Umugambwe w'Abakozi b'Iburundi
47. UNEBA : Union Nationale des Etudiants Barundi
48. U.P.P. : Union des Partis Populaires
49. UPROHUTU : Union pour la Promotion Hutu
50. U.D.B. : Union des Démocrates du Burundi
51. U.N.B. : Union Nationale du Burundi
52. U.NA.RU : Union Nationale Africaine du Ruanda-Urundi
53. UPRONA : Unité et Progrès National (Union pour le Progrès National actuellement)
54. U.S.A. : United States of America
55. URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques
56. V.P.M. : Voix du Peuple Murundi

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I : LA PREMIERE EXPERIENCE DU MULTIPARTISME AU BURUNDI : 1959 – 1966 6

I.1. LE CARACTERE EXOGENE DES PARTIS POLITIQUES 7

I.1.1. La « démocratisation » des institutions 7
I.1.2. La naissance des partis politiques 10

I.1.2.1. L'historique 10
I.1.2.2. Typologie des partis politiques 11

I.1.3. LES METHODES DE TRAVAIL DES PARTIS POLITIQUES 18
I.3.1. Les aspects politiques et organisationnels 18
I.3.2. Les moyens humains et financiers 20
I.3.3. La formation des cartels 21

I.2. LES PARTIS, INSTRUMENTS DE DIVISION DES BARUNDI 24

I.2.1. Le « duel » Uprona-PDC 24
1.2.1.1. Du conflit Batare- Bezi à l'antagonisme Uprona-PDC 24
1.2.1.2. La population « entre le marteau et l"enclume » 27
I.2.2. L'ethnie au service des politiciens 28

I.3. VERS UN MONOPARTISME DE FAIT 29

I.3.1. Le verdict des urnes 29
1.3.1.1. Les législatives de 1961 29
1.3.1.2. Les luttes intestines au sein de l'Uprona 31
I.3.2. Le désordre socio-politique 32
1.3.2.1. Le problème de l'unité 32
I.3.2.2. Compétition politique ou ethnique ? 34
1.3.2.2. L'implication de l'extérieur 35

CHAPITRE II : LA RESTAURATION DU MULTIPARTISME 37

II.1. LA TRANSITION MONOPARTITE 37

II.1.1. Bref aperçu de l'avènement du parti unique en Afrique noire 37
II.1.2. Le rôle de l'UPRONA dans la vie nationale 39
II.1.2.1. L'Uprona : une réalité ou un mythe ? 39
II.1.2.2. Le discours idéologique tenu par l'Uprona 41

II.2. LE TRIOMPHE IDEOLOGIQUE DE L'OCCIDENT 44

II.2.1. La déroute communiste 44
II.2.2. Le psittacisme africain 45
II.2.3. La Baule : le plaidoyer pour la démocratie 47

II. 3. LE CONTEXTE NATIONAL 48

II.3.1. Le malaise socio-politique 48
II.3.1.1. Les motifs du malaise 49
II.3.1.2. L'explosion de Ntega-Marangara 50
II.3.2. Les raisons du changement politique 52
II.3.3. Le début d'une dynamique 53

II.4. L'AGREMENT DU MULTIPARTISME AU BURUNDI 55

II.4.1. L'attitude de la population 55
II.4.1.1. Certains avis contre le multipartisme 55
II.4.1.2. Certains avis pour le pluralisme 56
II.4.2. La constitution de mars 1992 58
II.4.3. L'agrément des partis politiques 59
II.4.3.1. Liste des partis 61
II.4.3.2. Les points saillants de leur programme 62

CHAPITRE III : LES ELECTIONS DE JUIN 1993 71

III.1. LA VIE POLITIQUE PREELECTORALE 71
III.1.1. Les revendication des partis de l'opposition 71
III.1.2. Les propositions du pouvoir 73

III.2 . LES PARTIS POLITIQUES DANS LA FIEVRE ELECTORALE 74
III.2.1. Les "Grand-Messes" de l'Uprona 74
III.2.2. Le travail méthodique du FRODEBU 75

III.3. LA CONSCIENCE ETHNIQUE FACE AUX URNES 77
III.3.1. L'élection présidentielle 77
III.3.2. L'élection législative 78
III.3.3. Le bilan du processus démocratique 79
III.3.3.1. Les lacunes liées au processus de démocratisation 79
III.3.3.2. Les lacunes liées au caractère divisionniste des élections 80

III.4. LA GESTION POLITIQUE POST-ELECTORALE 81
III.4.1. « La température » politique 81
III.4.2. Les tentatives de remise en cause du scrutin 82

CONCLUSION GENERALE 85

BIBLIOGRAPHIE 87

INTRODUCTION GENERALE

Le Burundi, pays au coeur de l'Afrique, connaît depuis son indépendance (1er juillet 1962) des crises sanglantes successives (1965, 1969, 1971, 1972, 1988, 1991, 1993 à nos jours). Un observateur avisé doit être naturellement interpellé par cette situation et s'interroger sur la nature et l'origine de ce mal burundais.

Pour certains, le mal burundais serait lié à l'antagonisme ethnique opposant les Hutu aux Tutsi. Considérer la seule dimension ethnique serait, à notre avis, très réducteur.

Pour d'autres, il serait essentiellement politique. Et il refléterait les dissensions des rapports de force et d'intérêts des acteurs politiques en place. Privilégier aussi la piste politique serait vraiment méconnaître la réalité burundaise.

Nos recherches n'avaient pas la préoccupation de trancher sur ce débat. L'ambition de ce travail était plutôt de mettre la lumière sur un des facteurs (importants) ayant facilité l'émergence des particularismes ethniques. Il s'agit de la démocratie pluraliste tel qu'initiée au Burundi. Nous avons tenté une analyse critique du multipartisme burundais sans lui imputer la responsabilité exclusive des malheurs du peuple burundais.

1. MOTIVATION

L'intérêt de ce mémoire est de trois ordres. Georges Burdeau définit le multipartisme comme étant un système politique qui « caractérise un Etat où plus de deux partis ont une organisation et une influence suffisante pour que le fonctionnement des institutions en soit affecté ».

Cette définition est vague mais il est difficile d'en proposer une plus précise car le multipartisme revêt des formes extrêmement variées suivant l'origine, la structure et la doctrine des partis qu'il associe. Parmi ces données propres à chaque Etat et qui donnent au multipartisme qui s'y pratique une figure originale, il y a la religion, l'ethnie, l'histoire...
L'influence qu'exerce le facteur ethnique à l'intérieur de certaines formations politiques au Burundi a attiré notre attention.

Notre travail a été motivé aussi par le souci de comprendre ce qui a fait défaut au multipartisme burundais des années 60 et a handicapé celui des années 90. Cette étude est une analyse critique du multipartisme tel qu'expérimenté dans notre pays.

Enfin, cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux réalisés sur les partis politiques au Burundi. Nous espérons que le présent travail contribuera modestement à l'édifice des sciences sociales en général, et de l'histoire politique en particulier.

2. CADRE SPATIO-TEMPOREL

Un lecteur non avisé serait tenté de croire, à la lecture de notre intitulé, que nos recherches se sont étendues sur une aussi longue période : 1959-1993. Mais aussi, il y aurait lieu de penser que le multipartisme a couvert la période précitée.

Notre étude couvre deux périodes : celle de 1959 à 1966 qui correspond à la première expérience du multipartisme au Burundi ; celle de 1988 à 1993 qui correspond au processus démocratique en cours. Une brève analyse survole la période 1966-1988.

La borne inférieure a été choisie car marquant le début du processus pseudo-démocratique qu'a engagé la Belgique à la veille de l'indépendance du Burundi. La borne supérieure marque un tournant décisif dans l'histoire du Burundi. En effet, « le processus d'ouverture politique » initié cinq ans plus tôt semble aboutir avec les élections pluralistes de juin 1993, Mais hélas...

Du point de vue spatial, nous avons basé nos recherches sur le Burundi sans omettre certains facteurs exogènes.

3. LES SOURCES

Nous avons étendu nos recherches sur des sources écrites variées et contradictoires. Mais aussi des témoignages recueillis dans des milieux de diverses sensibilités ont apporté un complément d'informations.

3.1. Les productions des partis politiques et des ligues des Droits l'Homme

Ce sont principalement des rapports, des communiqués, des déclarations ou des mémorandums. Ces documents nous ont été d'une grande utilité pour la connaissance des faits importants. Cependant, on décèle dans ces documents une volonté manifeste de persuader le lecteur d'adhérer à une certaine vision des faits. Cependant, ils ont le mérite de refléter certaines tendances politiques et nous nous sommes armé d'esprit critique en les consultant.

3.2. La presse écrite

La presse tant nationale qu'internationale renferme une abondante littérature riche en informations relatives au processus démocratique en général et au multipartisme en particulier. Certains numéros nous ont fourni des

renseignements sans la connaissance desquels il nous aurait été difficile de prétendre à certaines précisions.

3.3. Les ouvrages généraux, les mémoires et les rapports

Ce genre de sources nous a été d'une importance capitale. Certains nous ont aidé à assimiler des notions de science politique et sociale indispensables dans ce genre de travail. D'autres encore nous ont offert d'amples informations sur l'histoire des pays des grands lacs en général et celle du Burundi en particulier.

Les rapports nous ont apporté des informations sans la connaissance desquelles notre analyse serait lacunaire.

3.4. Les difficultés rencontrées

La réalisation de ce travail a souffert d'un manque d'informations impartiales de la part de certaines sources consultées. Les sentiments de solidarité ethnico-politique ont caractérisé certains témoignages oraux et ont transparu dans certains organes de presse.

Notre travail aurait été plus complet si certaines personnes contactées avaient daigné répondre à nos questionnaires d'enquête.

L'obstacle que nous avons rencontré surtout dans la rédaction du second chapitre correspondait au manque d'accès à certaines données relatives aux partis politiques. L'accès aux archives nationales était libre et autorisé mais la conservation et le repérage de certains documents laissait à désirer. Soulignons aussi que bon nombre de leaders de formations politiques n'ont pas pu nous fournir même leurs propres communiqués de ces dernières années.

4. ARTICULATION DU SUJET

Le travail s'articule sur trois chapitres. Le premier que nous avons intitulé « La première expérience du multipartisme au Burundi : 1959-1966 » démontre le caractère exogène des partis politiques, met en évidence le rôle divisionniste de certaines formations politiques et tente une explication du rejet de ce multipartisme.

Le second chapitre s'intéresse à « La restauration du multipartisme » et retrace brièvement le passage du monopartisme au multipartisme en Afrique en général et au Burundi en particulier.

Le dernier chapitre, intitulé « Les élections pluralistes » décrit et analyse la compétition politique avant et après les présidentielles et les législatives de juin 1993.

CHAPITRE I : LA PREMIERE EXPERIENCE DU MULTIPARTISME AU BURUNDI : 1959 – 1966.

L'histoire des partis politiques est très ancienne. Dans sa « Constitution d"Athènes », Aristote parle déjà des « associations politiques » mais sans donner des renseignements sur leurs activités. Mais si le terme de parti est ancien, la notion de parti politique ne commence véritablement à se dégager qu'avec l'affermissement du parlementarisme. En effet, comme le souligne Charles Debbasch et Jean-Marie Pontien : « Jusqu"au XIXè siècle, les regroupements politiques existaient mais ils tenaient essentiellement à des considérations telles que le rayonnement personnel d"un homme, l"idée de clientèle, ou encore les affinités idéologiques »[1]. Raison pour laquelle lors de la Révolution de 1848, ce que l'on appelait « le parti ouvrier » désignait seulement le parti qui prenait la défense des intérêts des ouvriers.

Ce n'est que vers la fin du XIXè siècle que le terme de parti prend la signification d'une organisation du « parti de l"ordre », de l'autre côté l'organisation des partis révolutionnaires avec la naissance des Internationales (≅1870)[2].

Au Burundi, les partis politiques furent créés à partir de 1959.

Ce fût le résultat d'un concours de circonstances voulues et/ou redoutées par la puissance tutélaire.

L'administration belge était confrontée, d'une part au nationalisme burundais grandissant et d'autre part à l'évolution politique du monde. Les années 50 virent s'épanouir l'idéologie anti-colonialiste diffusée par plusieurs pays du Tiers-Monde à partir de la Conférence de Bandoeng (du 18 au 24 avril 1955).

Pour des raisons différentes, les USA et l'URSS étaient résolument anti-colonialistes : les Américains dans la perspective d'ouvrir de nouveaux

[1] Charles Debbasch et Jean-Marie Pontier : Introduction à la politique, Paris, Dalloz, 1991, p.228

[2] Ibid.

débouchés à l'économie américaine et les Soviétiques parce que la colonisation était considérée comme une institution typiquement capitaliste [3].
Partout en Afrique, cette décennie était aussi celle de « la poussée nationale anti-tutelle en constant progrès »[4].

Dans ce chapitre, nous nous assignons trois objectifs :

1° démontrer le caractère exogène des partis politiques au Burundi
2° mettre en évidence le rôle divisionniste de certaines formations politiques
3° tenter une explication du rejet du multipartisme.

I.1. LE CARACTERE EXOGENE DES PARTIS POLITIQUES

Lorsque l'administration belge se rendit compte que la décolonisation était inévitable et ne pouvait guère être retardée, elle tenta une ruse de la dernière heure afin de « rester » sous une autre forme au Burundi.
Le pouvoir colonial fit semblant de détendre l'atmosphère politique permettant la légalisation des partis politiques en vue d'une démocratisation à sa solde.

I.1.1. La « démocratisation » des institutions

Jusqu'au début des années 50, le système colonial belge veillait à l'immobilisme politique au Ruanda-Urundi. Il fallut attendre le décret du 14 juillet 1952 pour déceler une timide volonté d'encadrer l'évolution politique du territoire vers une prudente « démocratisation » des institutions politiques. Ce décret instaura un système électif et représentatif avec la création d'une série de

[3] M.Cornevin, Histoire de l'Afrique contemporaine : de la 2ème guerre mondiale à nos jours petite bibliothèque payot, Paris, 1980, pp 57-58
[4] Jean-Paul Harroy, Burundi : 1955-1962 Bruxelles, Hayez, 1957, p.263

conseils : le conseil de sous-chefferie, le conseil de territoire et le conseil supérieur du pays [5].

A la suite d'une mission qu'elle envoya en Urundi en 1957, l'ONU avait critiqué la Belgique « de ne pas vouloir préparer les territoires sous-tutelle à l'indépendance »[6]. Et suite à la conjugaison des aspirations politiques exprimées au Congo-Belge et au Ruanda-Urundi, la Belgique opta pour une évolution politique.

Jean-Paul Harroy relate : « L'année 1959 vit le gouvernement belge enfin s'émouvoir et décider des réformes institutionnelles profondes dont les trois principales furent la venue (...) d'un groupe de travail en avril 1959, la déclaration gouvernementale à Bruxelles du 10 novembre 1959 et le décret intérimaire du 25 décembre 1959 »[7].

En 1958, un arrêté ministériel créa un groupe de travail chargé d'étudier le problème politique du Rwanda-Urundi. Il était composé de : A.Deschryver, président de la commission ; A.Buisseret, G.Houssiaux, M.Maquet, M.Van Der Albelle[8] et deux fonctionnaires de l'administration du Ruanda et de l'Urundi A.E.Forgeur et H.Guillaume.

Sa mission primordiale était de « s'enquérir des aspirations des habitants du Ruanda-Urundi et des vues qu'ils ont sur la manière de conduire l'évolution administrative et politique de ce territoire. En faire rapport au ministre du Congo-Belge et du Ruanda-Urundi en y joignant ses considérations et suggestions »[9] .

Les entretiens que les membres du groupe eurent avec diverses couches de la population portèrent sur « les réformes politiques, les réformes administratives,

[5] J.Nzojibwami et M.Shuri, Le processus d'émancipation politique du Burundi : 1959-1961, mémoire, Université du Burundi, Bujumbura, 1980, p.14.

[6] M.Budanagi, Le Burundi à la IVè Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies : 1960-1962; mémoire, Université du Burundi, 1989, p.7

[7] Jean-Paul Harroy, Le Burundi...op cit.p.44

[8] Rapport du groupe de travail pour l'étude du problème politique au Rwanda-Urundi, Bruxelles, 1959, p.2.

[9] Rudipresse n° 236 du 12 Août 1961, p.1

les réformes judiciaires, les réformes foncières et les problèmes de l'enseignement et de l'éducation en général »[10].

Concernant l'évolution politique du territoire, l'attention des Burundais se focalisa sur deux points fondamentaux : l'indépendance et l'Etat unitaire ou fédéré avec le Rwanda. Cette préoccupation fit l'objet d'une lettre envoyée par le Mwami Mwambutsa au Ministre Belge des Colonies le 20 Janvier 1959 déjà réclamant la séparation du Ruanda et de l'Urundi[11].

En réponse à toutes les doléances de la population contenues dans le rapport de la commission, le gouvernement belge réagit avec la déclaration du 10 novembre 1959 et instituant une nouvelle politique par le décret du 25 décembre 1959. Le gouvernement belge dans sa déclaration s'opposa à la séparation totale du Ruanda et de l'Urundi : « Le gouvernement établira d 'abord dans le cadre de la personnalité distincte des deux pays, un gouvernement local jouissant d'une autonomie progressive sous le contrôle de la tutelle générale de la Belgique (...). Il ne peut que répéter sa conviction que les deux pays se condamneraient à un sort misérable s"ils n"étaient pas unis dans la poursuite d"objectifs supérieurs »[12].

Le décret du 25 décembre 1959 innova avec une structure politique débarassée de la dualité « administration générale – organisation coutumière »[13].

Les Burundais soucieux d'une autonomie réelle critiquèrent ces réformes téléguidées par la Belgique. Le Conseil supérieur du pays rédigea un mémorandum dans lequel il faisait remarquer que « cette nouvelle politique était imposée et non le résultat d"une concertation démocratique »[14].

[10] Rudipresse n° 115 du 9 Mai 1959, p.9

[11] W.Weinstein, Historical Dictionary of Burundi, New Jersey, the scarecrow press 1976, p.7.

[12] Déclaration du gouvernement de la Belgique prononcée devant les chambres le 10.11.1959, p.2

[13] M.Budanagi, op.cit. p.23

[14] Ibid.

Aux critiques internes s'ajoutèrent les réactions externes dont celles de l'ONU. La IVè Commission de l'assemblée générale des Nations Unies remarqua : « la Belgique essaie de mettre à son profit des réformes d''ailleurs insuffisantes que la pression du mouvement de libéraation a forcé à mettre à exécution et procéder ainsi à un simulacre d''élections et mettre au pouvoir des fantoches »[15].

C'est dans ce climat de recherche de l'indépendance d'un côté et du désir de la contrôler de l'autre que naquit et évolua le pluralisme politique au Burundi.

I.1.2. La naissance des partis politiques

I.1.2.1. L'historique

Lors de l'exposition universelle de Bruxelles de 1958, quelques Burundais eurent l'opportunité de rencontrer certains ressortissants des pays socialistes et favorables à la décolonisation. Ce voyage renforça certainement le nationalisme burundais car encouragé aussi par d'autres africains[16].

Au départ, il existait des associations diverses au Burundi, qui avec l'Ordonnance n° 11/234 du 8 Mai 1959 se convertirent par la suite pour nombre d'entre eux en partis politiques[17]. Cette Ordonnance permettait la création des associations à caractère politique par le biais desquelles les leaders pouvaient solliciter les faveurs électorales de leurs concitoyens.

Les réformes consignées dans le décret du 25 décembre 1959 furent reçues par les « élites » burundaises comme un signal d'invitation à la création de plusieurs partis politiques. En effet, la détermination de certains membres du

[15] A/C 4/SR, 1088, pp 10 et 11 cité par M.Budanagi, op.cit. p.25
[16] Témoignage de M.Kana Henri livré à l'auteur le 28 janvier 1999
[17] Lire Rudipresse n° 124 du 11 Juillet 1959, p.1.

Conseil Supérieur du pays et de certaines autres personnalités coutumières et écclésiastiques à s'occuper de la gestion du pays de façon légale se concrétisa par la création du parti UPRONA. A l'opposé, les Belges encouragèrent la création du Parti Démocrate Chrétien et d'autres pour contrecarrer le nationalisme prôné par l'UPRONA. Beaucoup de diplômés du Groupe Scolaire d'Astrida devenus agents de l'administration coloniale étaient « farouchement opposés » aux idées d'indépendance immédiate. Ce qui expliqua leur adhésion aux partis pro-tutelle[18].

Il y eut une vingtaine de partis politiques légalement reconnus au Burundi en qualité de partis politiques nationaux à la veille des élections législatives de 1961.

I.1.2.2. Typologie des partis politiques

D'après François Goguel, « Un parti est un groupement organisé pour participer à la vie politique en vue de conquérir partiellement ou totalement le pouvoir et d'y faire prévaloir les idées et les intérêts de ses membres [19]». Un autre politologue nous apprend aussi que : « Constitue un parti tout groupement d"individus qui, professant les mêmes vues politiques, s'efforcent de les faire prévaloir, à la fois en y ralliant le plus grand nombre possible de citoyens et en cherchant à conquérir le pouvoir ou, du moins, d'influencer ses décisions »[20]. Ces définitions de François Goguel et de Georges Burdeau mettent l'accent à la fois sur la notion d'organisation et surtout sur la finalité du parti.

Il y a lieu de s'interroger sur les missions des partis politiques au Burundi créés à la veille de l'indépendance.

[18] Témoignage de M.Kana Henri
[19] Charles Debbasch et Jean Marie Pontier, op.cit. p.230
[20] Ibid

La conjugaison des influences tant internes qu'externes aboutit à la formation de plusieurs partis.

1° Union Nationale Africaine du Ruanda-Urundi (UNARU)

Ce fût le premier parti agréé au Burundi le 28 Juillet 1959. C'était une faction externe de la TANU* et avait comme membres des Burundais de religion musulmane et d'immigrants venus de Tanganyika (Tanzanie actuelle). Ce parti constituait avec d'autres partis des pays de l'Est et du Centre de l'Afrique un Mouvement Panafricain pour la liberté. Quand l'UPRONA fût créé , les leaders Burundais issus de l'UNARU rejoignirent le Prince Louis Rwagasore, surtout que cette formation n'était pas exclusivement burundaise. Et les sympathisants aussi suivirent le mouvement des leaders, ce qui expliqua la grande adhésion des Swahili à l'Uprona. L'on peut citer comme leaders du parti : Barnabé Ntunguka, un burundais qui fût président et Mashangura du Tanganyika qui occupa les fonctions de Secrétaire[21].

2° Unité et Progrès National (UPRONA)

L'Uprona fût créé officieusement en 1958 lors d'une réunion tenue à Burasira (Ngozi). Cette réunion fût convoquée par le Prince Louis Rwagasore et réunissait d'anciennes connaissances du Prince et certains notables[22]. Beaucoup d'anciens séminaristes et lauréats de l'Ecole Normale sautèrent sur l'occasion de prendre la revanche sur les anciens astridiens, plus proche de l'administration. Les populations Swahili adhérèrent à cette formation et apportèrent leur contribution. Le comité formé avant 1960 reflétait l'adhésion des différentes composantes de la population burundaise. Président : André Nugu (Tutsi), un ancien secrétaire du Mwami ; Vice-Président : Théophile Rwuzuye (Tutsi), un notable de Muramvya ; Secrétaire : Ntiryica Zacharie (Hutu), un

[21] W.Weinstern, op.cit. p.274
[22] Témoignage de M.Rwamo Mathias le 8 décembre 1988
* Tanganyika African National Union

employé à la mission catholique de Bujumbura ; Trésorier : Paul Mirerekano (Hutu) et les conseillers Etienne Bitarutana (Hutu), écrivain dans un journal protestant ; et Patrice Ntavyibuha (Tutsi), sous-chef déposé par les Belges[23].

Le 7 janvier 1960, l'Uprona fût légalement agréé. L'administration belge avait estimé à 30.000 le nombre de cartes vendues en mars 1960 par les propagandistes Uprona. En juin 1960, le comité changea : Président : André Rufuruguta (Tutsi), Vice-Président : André Nugu (Tutsi) ; Secrétaire : Zacharie Ntiryica (Hutu) ; Trésorier : Paul Mirerekano (Hutu) et Conseillers Saidi Juma Muyehe (Swahili), Ezechiel Baragahorana (Juge assistant à Ngozi) et Stanley Rutagamirwa (Tutsi), un pasteur à la mission de Buhiga[24].

3° Association des Progressistes et Démocrates Barundi de Gitega (APRODEBA)

Ce parti fût agréé le 15 Novembre 1959 sous l'influence de l'administration belge. A son programme proposé, il y avait la promotion des classes moyennes, le combat contre les injustices... Ce parti était favorable à l'émancipation Hutu et opposé aux Bezi. Il réclamait l'indépendance après une autonomie obtenue progressivement. Le premier Président de cette formation fût un Mutare, Boniface Kiraranganya qui rejoignit après l'Uprona[25].
En février 1960, l'APRODEBA fusionna ou disparût, selon les informations, pour faire place au Parti du Peuple.

4° Parti Démocrate Chrétien (PDC)

Il fût agréé le 5 février 1960. Ce fut la riposte du Chef Baranyanka à la création de l'Uprona par le Prince Rwagasore. Le PDC était pour une démocratisation des institutions avant l'indépendance et contre le départ

[23] W.Weinstein, op.cit. p.217
[24] Ibid.
[25] Idem, p.73

prématuré des Blancs. Le PDC jouissait des faveurs de l'administration qui avait octroyé des moyens de transport et des subsides pour les campagnes électorales[26]. Le premier comité était composé comme suit : Président : Jean Birori ; Vice-Président : Antoine Nahimana ; Secrétaire : Pascal Bigirindavyi et Trésorier : Pascal Kashirahamwe.

5° Parti du Peuple (P.P.)

Le PP fût fondé en décembre 1959 et agréé le 4 février 1960. Dans son statut, il proposait la promotion des institutions démocratiques et des classes exploitées, c'est-à-dire les Hutu et les pauvres Tutsi.
Le PP était opposé aux revendications de l'Uprona visant une indépendance immédiate.

Lors de son allocution du 1er mai 1960 au Congrès du parti à Usumbura, le Président Joachim Baribwegure déclarait : « Cette indépendance doit profiter à tous (...). Quelque chose nous pousse à la méfiance, car un esprit séculairement féodal ne peut d'un coup devenir foncièrement démocratique... »[27]. C'est Albert Maus qui fût la « tête pensante » du PP, un colon belge de Murango avec ses acolytes : E.Nigane et P.Ngunzu[28].

6° Parti Démocrate Rural (PDR)

Son fondateur principal était Pierre Bigayimpunzi, un cousin du Mwami (Mwezi) opposé au Prince Rwagasore. Ce parti fût lancé avec le soutien de l'administration belge et du Mwami Mwambutsa[29] et fût agréé en 1960. Dans son

[26] Révélation à l'auteur de M.Ntawe Jean le 10/02/1999
[27] Département des archives nationales, AB 13, 1961-1972, liasse 2
[28] M.Kana Henri interviewé le 28/01/1999 par l'auteur
[29] Idem

manifeste, le parti déclarait « vouloir assainir et stabiliser l''économie de chacun des habitants comme celle du pays »[30].
Son programme était axé davantage sur la promotion du monde rural, ce qui lui attira la sympathie de nombreux paysans.
Dans le domaine politique, ce parti se prononçait pour « une indépendance totale dans un délai assez rapproché »[31].

Les autres formations politiques furent créées à la suite de ceux mentionnés ci-haut. Elles ne marquèrent pas la scène politique nationale : ils n'apportaient rien de nouveau sur le plan idéologique et n'avaient surtout pas une assise nationale. Il est à noter que ces partis politiques furent créés sur base de deux objectifs contraires : ceux soutenus d'un côté par le pouvoir tutélaire pour une « démocratisation » des institutions et une indépendance préparée ; de l'autre, ceux évoluant dans la mouvance de l'Uprona prônant l'indépendance immédiate. Une troisième force gravitait autour du PP pour la promotion de la masse paysanne. Ce qui déboucha sur les cartels. Pour beaucoup de leaders politiques, la création des partis n'était qu'un tremplin pour les honneurs et biens matériels. Ainsi, plusieurs partis furent créés par des formateurs d'autres partis mécontents de leur sort. Le tableau suivant illustre bien ce fait :

[30] J.Gahama, "Les partis politques et la recherche de l'indépendance au Burundi" in Histoire Sociale de l'Afrique de l'Est (XIXè siècle), Paris, Karthale, p.138
[31] M.Lechat, le Burundi politique, Le service de l'Information du Ruanda-Urundi, Usumbura, 1961, p.4

Tableau n° 1 : Les autres partis politiques[32]

Dénomination	Date d'agrément	Leaders	Zones d'influences
Union Démocrate Paysanne U.N.B.	29 Février 1960	Athanase Nyarusage Ngendahayo*	Limité à Gihanga (Bubanza)
Voix du Peuple Murundi V.P.M.	05 Mars 1960	J.Birihanyuma C.Nuwinkware	Milieux évolués
Parti Socialiste Libre du Burundi – PARSOLIBRE -	Mars 1961	Michel Buyoya Pascal Baranyikwa	Kayanza (Ngozi)
Parti des Jeunes Travailleurs du Burundi – P.D.J.T.B.-	Avril 1960	Jean-Marie Rurigana	Kabezi et Usumbura
Abanyamajambere b'I Burundi – A.B. -	09 Mai 1960	Pierre Burarame	Ngozi
Parti Démocrate du Burundi	Mai 1960	Ngendahayo*	Mumirwa Nord
Parti d'Emancipation Populaire – P.E.P. -	16 Juin 1960	Pascal Mbuziyonja	Gitega
Union Nationale du Burundi - U.N.B. -	23 Juin 1960	Joseph Cimpaye Kigoma	Bururi, Rutana et Ruyigi
Rassemblement Populaire du Burundi – R.P.B. -	29 Juin 1960	Barakamfitiye Yabukeme Ngendahayo*	Limité à Gihanga (Bubanza)
Parti Conservateur–P.C.-	19 Juillet 1960	J. Mbonimpa A. Ndabaneze	Existence théorique
Parti des Travailleurs Burundais – B.T.B. -	02 Septembre 1960	Antoine Basita	Karuzi
Rassemblement des Travailleurs du Burundi	08 Septembre 1960	J.Ntabahungu B.Bizindavyi	Existence théorique
Concorde des Citoyens du Burundi – C.C.B. -	05 Décembre 1960	B. Ntahorubura	Nulle
Union pour la Promotion Hutu – UPROHUTU -	Décembre 1960	D. Ntibasesekare C. Rwamarwuzuye	Ngozi
Parti de la Reconciliation - P.R. -	Février 1961	Augustin Nteguza André Banderembako	Kabezi
Burundi Populaire Inararibonye	02 Août 1961	L.Bihumugani M.Bikobekobe	Muramvya

[32] Tableau confectionné par nous-même à partir des informations de la documentation des archives nationales et du livre de Warren Weinstein.
* Le chef Ngendahayo se retrouve leader de trois partis.
N.B. La liste des partis n'est pas exhaustive, car il eut des agréments après les élections de Septembre 1961. Ex. Rassemblement Populaire Africain en Novembre 1961

1.1.2.3. Pourquoi cette floraison des partis ?

La floraison des partis politiques peut s'expliquer de plusieurs manières mais deux raisons fondamentales sont à la base de cette situation.

- Premièrement, la peur qu'inspirait le parti indépendantiste à la puissance tutélaire poussa celle-ci à ériger un rempart constitué par plusieurs partis dits modérés. A son tour, l'Uprona se chercha des alliés en incitant la création des partis satellites. Nous nous attarderons sur ce point dans les pages qui suivent avec la formation des cartels.

- Deuxièmement, l'inexpérience des premiers dirigeants des partis et leur soif du pouvoir ont amplifié la création des partis politiques.

A titre d'exemple, le Parti du Peuple (P.P.) prit le relais de l'APRODEBA. Et le Parti de l'Emancipation Populaire (P.E.P.) fût fondé par Pascal Mbuziyonja, Ex-Vice Président du Parti du Peuple. Le Rassemblement Populaire Africain (R.P.A.) eût comme Vice-Président Joachim Baribwegure, Ex-Président du P.P. Notons que ce parti prit une direction raciste inspirée par le PARMEHUTU[33]. Même au sein de l'UPRONA, il eût défection de Léopold Bihumugani (Biha) qui fonda le Burundi Populaire (Inararibonye) après les élections communales de 1960. D'après nos informations, M.Léopold Biha aurait accepté le poste ministériel(*) réservé à l'Uprona en désobéissant aux directives du parti. Ce dernier avait donné le mot d'ordre de boycotter le gouvernement « fantôche » nommé par l'administration belge[34].

[33] W.Weinstein, op.cit p.244

[34] Tiré de l'entretien avec M.Mbugubugu Mélence le 15/01/1999

* Il s'agit de la désignation des six premiers commissaires de l'Urundi. Cfr. J.P.Harroy, op.cit. p.441

I.3. LES METHODES DE TRAVAIL DES PARTIS POLITIQUES

L'implantation des partis politiques dans le pays dépendait de l'occupation du terrain, de l'acquisition des moyens financiers, d'un programme répondant aux attentes du peuple et du charisme des leaders etc. Rares étaient les partis capables de réunir toutes ces conditions. Seuls l'Uprona, le PDC et le PDR, ainsi que le P.P. semblaient attirer la sympathie d'une grande partie de la population. Notre étude se penchera sur les formes d'adhésion, les moyens dont ils disposaient et les formes de coalition de ces partis.

I.3.1. Les aspects politiques et organisationnels

1° A l'UPRONA

- Le rôle des propagandistes fût capital dans l'acceptation des programmes du partis. En effet, pour l'Uprona par exemple, les propagandistes étaient choisis parmi les notables, les infirmiers, les techniciens agronomes et autres personnes proches de la population. Ces personnes, en contact permanent avec le peuple connaissant la réalité du terrain ont su convaincre la population du bien fondé de l'indépendance immédiate. Pour l'Uprona, les mots d'ordre employés découlaient de la devise : « Imana, Umwami, Uburundi ». Cette devise rappelait la croyance en un même Dieu (Imana), le pouvoir royal investi de tous ces pouvoirs (Umwami) et l'amour de la patrie (Uburundi)[35]. Les trois doigts en signe de salutation symbolisaient l'adhésion aux idéaux de l'Uprona.

- Les tracts aussi faisaient partie des moyens mis à contribution pour attirer la foule. Celui du 12 octobre 1960 annonçant l'indépendance est éloquent.

[35] Tiré de l'entretien avec M.Rwamo.Mathias

« Nous voulons notre indépendance, nous voulons l'indépendance immédiate... Que le Burundi soit indépendant immédiatement...Nous demandons aux Européens de nous laisser tranquilles, qu"ils nous laissent manger notre pain, ils en ont assez mangé[36].

- Ce parti s'adressait à tout le monde, aux masses paysannes comme aux « évolués ». Cependant, les anciens séminaristes et lauréats de l'Ecole Normale étaient plus perméables aux idées nationalistes que les anciens Astridiens. Les leaders de ce parti étaient : le Prince Louis Rwagasore, Paul Mirerekano (Agronome), Pierre Ngendandumwe (procès-verbaliste), Joseph Bamina (Secrétaire à la Cour), Zacharie Kabura (vétérinaire), Albin Nyamoya (vétérinaire) etc...

2° Au PDC

Pour le PDC, les méthodes étaient plus classiques contrairement à l'Uprona. Cela allait de soi puisqu'il avait le soutien de l'administration tutélaire. Un ancien membre précise que : « pour les intellectuels, on faisait des conférences, tandis que pour les paysans on faisait des meetings, des propagandes et des affiches »[37].

- La contribution des propagandistes était aussi grande, mais leur choix était minutieux. Un informateur nous dit : « On utilisait les propagandistes influents qui savaient manipuler et convaincre la population intellectuelle et paysanne »[38]. Pour ce parti, la démocratisation des institutions était la seule voie pour accéder à l'indépendance. Ainsi, il fallait éviter « le départ prématuré des Européens qui signifierait le retour aux exactions et aux misères d"antan »[39]. En langage populaire, les propagandistes expliquaient à

[36] M.Lechat, op.cit., p.22
[37] Entretien avec M.Ntawe Jean le 10/02/1999
[38] Idem
[39] M.Lechat, op.cit. p.24

la population que le départ des Blancs équivalaient à « manger des aliments crus parce qu'il n'y aura plus d'allumettes, s'habiller en tissus de ficus puisqu'il n'y aura plus de tissus importés »[40].

Les affiches étaient conçues pour le dénigrement des autres partis politiques.

- Les personnalités influentes étaient choisies parmi les membres du clan des Batare, concurrent politique de celui des Bezi. Et les intellectuels issus d'Astrida constituaient la cheville ouvrière du PDC, car bénéficiaires en tant qu'agents de la tutelle des avantages multiples. Les leaders étaient : Joseph Birori, A.Nahimana, Ntidendereza, etc...

I.3.2. Les moyens humains et financiers

1° Pour le PDC et ses satellites

Comme le PDC bénéficiaient du soutien de l'administration belge, il jouissait des faveurs exceptionnelles.

Un ancien membre du PDC nous renseigne : « L"administration belge, ce qu"elle a fait, c"était uniquement d"assurer les moyens de déplacement en donnant les véhicules et le carburant ainsi que le maintien de la sécurité »[41]

Certains membres du clergé manifestaient leur soutien au PDC en prévenant la population du danger du communisme prôné par les nationalistes. A une question relative à l'apport du clergé pour le PDC, un enquêté répond : « Quant aux membres du clergé, leur participation était d'enseigner à la masse chrétienne de bien élire les personnes capables de diriger le pays »[42].

Un autre enquêté révèle le parti-pris des Pères Blancs : «A l'approche des élections, Mgr Martin demandait à la population de vôter pour le PDC sinon il repartira avec « Jésus » »[43].

[40] Entretien avec M.Rwamo Mathias le 8/12/1998
[41] Interview de M.Ntawe Jean le 10/02/1999
[42] Idem
[43] Entretien avec M.Rwamo Mathias le 8/12/1998

2° Pour l'Uprona et ses affiliés

Le soutien populaire se manifestait par beaucoup de preuves de solidarité entre les militants et les cadres de l'Uprona. Ainsi, nous raconte un ancien propagandiste : « Quand il s"agissait de voyager d"une province à une autre, pour faire la propagande, on bénéficiait de l"hospitalité des Abadasigana »[44]. Il y avait aussi des dons des notables et l'achat massif des cartes pour garnir la caisse. Non moins important fût le soutien moral des autres leaders nationalistes tels que Nyerere et Lumumba[45].

En général, avec les colons, les relations avec les membres de l'Uprona étaient mitigés. Concernant le clergé, une information confidentielle nous relate : « A noter que l"Evêque de Gitega Mgr. Grauls était favorable aux idées de l"indépendance. Et la plupart des membres du clergé autochtone était favorable mais ne pouvaient pas se déclarer publiquement »[46].

I.3.3. La formation des cartels

Ayant remarqué que les dissensions les desservaient, les dirigeants des partis formèrent des coalitions. Ces coalitions se formèrent autour de deux têtes de file : l"Uprona et le PDC, pour mieux affronter les élections communales d'octobre 1960 et des législatives de septembre 1961.

Il s'agissait donc de se mettre ensemble, autour du parti leader pour élaborer un programme visant les mêmes orientations politiques et autres. En vue d'harmoniser leurs techniques de propagande et de recrutement des membres sans se saboter, il était impératif de s'unir.

Cependant, la formation des cartels se multiplia à l'image de la formation des partis. Seuls le Front Commun et Démocrate ainsi que le cartel des partis démocrates et monarchistes subsistèrent. Le premier fût constitué le 20

[44] Interview de M.Rwamo Mathias le 8/12/1998
[45] Idem

septembre 1960 par le PDC et regroupait : le PDR, le PEP, l'UDP, le RTB, le M.P.B., l'UNB, le UDB, le RPB, le MRB, l'AB et le PDC[47].

D'après W.Weinstein, le second fût lancé le 30 Juillet 1960 par six partis : Uprona, UNB, PDJTB, PC, VPM et AB[48].

Il y eût tentative de créer plusieurs autres cartels dont l'union des partis populaires, le cartel du peuple et Ijwi ry'amajambere y'abasanzwe.

Notons que l'Union des partis populaires (UPP) dont les membres furent le PP, l'UPROHUTU, le VPM et l'UNB se heurta à l'opposition de l'administration belge qui préférait la création d'un cartel uni contre le nationalisme burundais.

En analysant la liste des membres de ces cartels (Tableau n° 2), on pourrait conclure ceci :

- presque tous les partis avaient souscrit au moins à un cartel ;
- nombre d'entre eux, sollicités de tout côté et soucieux de tirer avantage de toutes les éventualités appartenaient à plusieurs cartels à la fois. Le cas le plus opportuniste était celui de la VPM et de l'AB ;
- les cartels englobaient trois tendances : une autour de l'Uprona prônant un sursaut national afin d'arracher l'indépendance le plus tôt ; l'autre que châpotait le PDC ayant comme cheval de bataille la démocratisation des institutions ; et une dernière renfermant les partis populaires autour du PP. Ce dernier avait un double objectif : « se libérer du « paternalisme féodal » des princes baganwa et défendre les intérêts des Bahutu »[49].

[46] Un informateur anonyme
[47] Lechat, op.cit. p.37
[48] W.Weinstein, op.cit.p.283
[49] J.Gahama, op.cit. p.142

Le tableau qui suit illustre les situations relevées plus haut :

Tableau n° 2 : Les cartels politiques[50]

Cartels Partis politiques	Partis Démocrates et Monarchistes	Ijwi ry'amajambere y'abasanzwe	Front Commun et Démocrate	Cartel du Peuple	Union des Partis populaires
UPRONA	X			X	
PP		X	X		X
PDC			X		
MPB		X	X	X	
UDP			X	X	
VPM	X	X	X		X
DNB	X			X	
PDR			X	X	
PDJTB	X			X	
AB			X		
PEP		X	X		
UNB			X	X	X
RPB			X		X
PC	X			X	
MRB			X		
UHTTB					
PTB				X	
RTB			X	X	
UPROHUTU					X
CCB					
PR					
PARSOCILIBRE					
BURUNDI POPULAIRE					
RPA					

[50] Gahama J. op.cit. p.141

I.2. LES PARTIS, INSTRUMENTS DE DIVISION DES BARUNDI

A la lumière de ce qui précède, il y a lieu de relever plusieurs facteurs qui ont handicapé le fonctionnement du multipartisme des années 60. Dans les lignes qui suivent, nous nous pencherons sur l'opposition UPRONA-PDC qui a déchiré la classe politique burundaise et la population. Mais aussi et surtout l'intrusion de la carte ethnique dans le jeu politique Burundais.

I.2.1. Le « duel » Uprona-PDC

I.2.1.1. Du conflit Batare- Bezi à l'antagonisme Uprona-PDC

A l'origine, « une coutume particulière fait que les Bami successifs du Burundi ont depuis toujours, dans un ordre identique, repris les quatre noms... : Ntare, Mwezi, Mutaga et Mwambutsa ont divisé la descendance des Bami en quatre « familles » aux antagonismes d"autant plus violents que le Mwami règnant écartait des pouvoirs souvent en supprimant... les membres des branches autre que la sienne »...[51]
De tous ces descendants Ganwa, il subsistait, à la fin des années 50, entre les Bezi et les Batare une vive rivalité qui déboucha sur la création des deux partis politiques l'UPRONA et le PDC.

Selon René Lemarchand, l'Uprona se voulait comme une réponse aux problèmes spécifiques relatifs à l'intégrité des institutions monarchiques et à l'ordre social qu'elles représentaient. Ces problèmes provenaient généralement des transformations des conditions traditionnelles de vie engendrées par la législation coloniale. Ils provenaient également du fait que l'on croyait que

[51] M.Lechat, op.cit. p.16

l'application de mesures administratives spécifiques allaient porter préjudice aux intérêts de la couronne et de ses représentants[52].

Rappelons que le gouvernement belge, par sa déclaration du 10 novembre 1959, annonçait une série de mesures qui devaient constituer un bouleversement organique considérable. Ces mesures prévoyaient notamment la suppression des chefferies, la transformation des chefs en simples fonctionnaires sans mandat politique et la transformation des sous-chefferies agrandies en communes dirigées par des bourgmestres »[53]. Cette situation suscita des inquiétudes.

La fondation du PDC fût l'oeuvre de l'administration belge afin de contrecarrer l'Uprona. Jean-Paul Harroy le confirme : « ...Malgré d"évidents inconvénients, la création d"un parti « Baranyanka » constituait la meilleure, sinon la seule possibilité de faire échec à Rwagasore »[54]

Les leaders du PDC étant les fils du « Grand Chef » Baranyanka du clan des Batare, donc opposés aux Bezi représentés par le Prince Rwagasore, la lutte pour le pouvoir semblait très serrée.

En effet, un informateur nous déclare que les partisans de l'Uprona et le Prince en premier lieu craignaientt que la victoire du PDC ne débouche sur la proclamation de la République dirigée par Birori[55]. L'enjeu principal était la succession au pouvoir après le départ des Belges.

J.P.Chrétien souligne le caractère familial de cette rivalité : « Les leaders les plus brillants étant les fils du grand chef Baranyanka (Joseph Birori et Jean-Baptiste Ntidendereza), le parti fait souvent figure de parti des familles princières rivales de celles du Mwami à savoir les Abatare, issus de Ntare IV par les branches collatérales notamment les descendants de Birori, frère de Mwezi IV »[56].

[52] R.Lemarchand, Rwanda and Burundi, Pall Mall Press, London, 1970, pp 325-328

[53] République du Burundi, Rapport de la Commission Nationale chargée d'étudier la question de l'Unité nationale, Bujumbura, 1989, p.62

[54] J.P.Harroy, op.cit. p.368

[55] L'informateur a recquis l'anonymat

[56] J.P.Chrétien, Le Burundi, la documentation française, p.35

Ces oppositions entre Batare et Bezi étaient une victoire pour l'administration belge.

Ces querelles politiques lui donnaient l'occasion de justifier sa présence en tant qu'arbitre et ainsi traduire le manque de maturité de ceux qui étaient censés prendre la relève.

La lutte se centrait surtout sur la date de l'indépendance. Elle se cristalisa à l'approche des élections communales avec la création des cartels.

Dès lors, tous les coups semblaient permis. Les partis opposés à l'Uprona organisèrent une réunion à l'issue de laquelle ils signèrent une pétition contre le Prince Rwagasore :

« Nous ne pourrions donc pas participer aux élections que dans une atmosphère plus saine, plus véritablement nationale... Ainsi, voulons-nous que le Prince Rwagasore se retire de la politique avec toute la publicité désirable »[57].

Lors du colloque organisé à Bruxelles pour étudier l'avenir politique du Rwanda-Urundi, la tutelle prit le parti des adversaires de l'Uprona.

Il fût décidé : « Les parents et alliés du Mwami jusqu"au second degré ne peuvent recevoir de mandat électif ni exercer les fonctions politiques ni participer à une activité politique »[58].

Cependant, le prince ne se laissa pas intimider ; ce qui lui valut la résidence surveillée.

« Le ganwa Rwagasore ayant refusé d"abandonner la politique, l"administration de tutelle invoquant la nouvelle disposition du décret intérimaire, le mit en résidence surveillée pendant la durée des élections communales »[59]

[57] Pétition envoyée au Président du Conseil de tutelle le 31 Août 1960 cité par René Singirankabo, Les modalités d'accession à l'indépendance et leur impact sur les relations entre le Rwanda et le Burundi de 1957 à 1966, Mémoire, Bujumbura, 1981, p.42

[58] M.Lechat, op.cit. p.21

1.2.1.2. La population « entre le marteau et l'"enclume »

Plusieurs incidents regrettables causés par ces rivalités politiques ont été enregistrés un peu partout dans le pays. En territoire de Ngozi, « le mercredi 21 Juin 1961, à Busiga, un membre de l'Uprona nommé Nsanzerwashamiye, reproche à Bazahica, membre du PDC, d'être à la solde de l'ex-chef Baranyanka, une rixe éclate entre les deux hommes et leurs amis et cause des blessures aux deux antagonistes »[60].

On lit encore : « Le 23 Juin, une vingtaine de membres du parti PDC, poursuivis par des membres du parti rival Uprona cherchent protection au bureau de la province de Kayanza »[61].

Les rivalités entre les deux camps occasionnèrent même des pertes en vies humaines. Ce qui montrait la gravité des problèmes engendrés par cette opposition.

« Le 22 Juin 1961, à Ijene, également en province de Kayanza, une querelle entre des partisans des deux partis politiques rivaux, PDC et Uprona dégénère rapidement en bataille. Mashiga du PDC est tué et son fils grièvement blessé. Une quinzaine de blessés légers sont dénombrés dans les deux camps »[62].

L'imagination populaire alla jusqu'à marquer au fer rouge les membres des partis opposés comme nous l'indique un contemporain[63]. Cette tension était observée surtout après les élections communales et à l'approche des élections législatives. La passion politique avait envahi les esprits. Et il ne serait pas exagéré d'affirmer que la prise de position politique divisa en deux camps opposés la population burundaise.

[59] L'ONU cité par M.Budanagi, op.cit. p.46
[60] Lire Rudipresse n° 230 du 1er Juillet 1961, p.3
[61] Idem
[62] Idem
[62] L'informateur a recquis l'anonymat

I.2.2. L'ethnie au service des politiciens

Face au nationalisme des Burundais, l'administration belge fût désemparée. Deux théories majeures s'affrontaient dans le milieu belge en charge de la gestion du territoire sous-tutelle. Il y avait d'une part, l'idéologie ayant mené à la création du PDC soutenu par le dernier Résident Général Jean-Paul Harroy. D'autre part, il y avait l'idéologie inoculée par Albert Maus et qui venait de faire ses preuves au Rwanda. Cette seconde idélogie accoucha des partis à tendance ethniste qui se groupèrent au sein de l'union des partis populaires. Elle réclamait une large accession des Hutu, représentant 86% de la population du pays aux postes de l'administration supérieure et à l'enseignement moyen et supérieur[64].

Ce cartel semblait être la réplique burundaise du Mouvement Populaire Rwandais comprenant les partis Parmehutu et Aprosoma.

L'UPP était soutenue par certains membres du Syndicat Chrétien des commerçants Belges dont Faschamp. Ce dernier conseilla aux partis groupés autour de l'UPP de former un camp opposé au Front Commun[65].

A partir de Mai 1961, l'UPP se scinda en trois tendances. La première conduite par Joseph Cimpaye et Emmanuel Nigane sympathisait avec l'Uprona. La deuxième cherchait à conserver ses liens avec le Front Commun. Et la troisième fût influencée par la Révolution Rwandaise de 1959 [66].

L'immense majorité de la population n'adhérait pas du tout à l'idéologie ethniste. C'est la raison pour laquelle les malheurs qui ont endeuillé le Rwanda n'ont pas atteint le Burundi avant l'indépendance. Signalons qu'en dépit des

[64] M.Lechat, op.cit.p.37
[65] W.Weinstein, op.cit. p.274
[65] Ibid.

efforts fournis par Albert Maus pour convaincre les élites Hutu d'adhérer à sa cause, l'enseignement ethniste fût contrecarré par le Prince Rwagasore qui récupéra les lieutenants de Maus. A titre d'exemple, Ignace Ndimanya qui fût Secrétaire du PP rejoignit l'Uprona en 1961. Ce fût lui l'artisan de la victoire de l'Uprona à Ngozi et obtint le poste de Ministre des Travaux Publics dans le 1er Gouvernement du Burundi. Ce fût le cas aussi de Bernard Nirikana, ex-président Uprohutu qui adhéra à l'Uprona et fût élu député Uprona à Kayanza[67].

Au vu de son échec cuisant lors des élections législatives de 1961, Albert Maus se suicida. Mais l'idéologie ethniste continua son chemin. La mort du Prince Louis Rwagasore contribua beaucoup au succès d'une telle idéologie. Ainsi, l'après-indépendance sera marquée par un renforcement continu des divisions jusqu'à la tragédie du 19 Octobre 1965.

I.3. VERS UN MONOPARTISME DE FAIT

Malgré une vie politique viciée par toute sorte de querelles politiciennes, un monopartisme de facto s'imposa après la victoire de l'Uprona et l'assassinat du Prince Louis Rwagasore.

I.3.1. Le verdict des urnes

1.3.1.1. Les législatives de 1961

En janvier 1961, le Résident Général Harroy, encouragé par la victoire de ses « créatures » aux élections communales de 1960, signa une ordonnance instituant une assemblée législative provisoire. Cette dernière devait être constituée par des membres élus par les conseillers communaux.

L'Uprona, se déclarant pour des élections organisées à une date fixée par la 15ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, boycotta cette

[67] Entretien avec M.Boyi Athanase le 12 décembre 1998

assemblée. Pour les autres partis, il fallait que les élections aient lieu avant le 15 janvier 1961. Ce qui fût fait et les résultats donna l'avantage encore au Front Commun avec : 25 sièges pour le PDC, 9 sièges pour le PP, 4 sièges pour l'Uprona, 3 sièges pour le MPB, une siège pour un indépendant[68]. Son comité était composé par : Président Cyprien Kiyuku, Vice-Présidents Laurent Nzeyimana et Aloys Barakikana.

Conformément aux voeux de la IVième commission des Nations Unies exprimés dans la résolution de 1579 de décembre 1960, la Belgique reporta les élections législatives. A l'issue de ces élections organisées le 18 Septembre 1961, l'Uprona remporta avec une écrasante majorité : 58 des 64 sièges.
Les candidats élus pour l'Uprona étaient : Ntayega A., Karani L., Buname S. Nkeshimana G., Ntagabo Th., Bucumi E., Nkirabanka M., Ntacorigira, Butabo A., Kahurura E.., Ziruburiye Z., Hatungimana a., Rubamba M., Ndikuriyo M., Bankumuhari V., Ndariganiwe J., Bucumi L., Nirikana B., Kamenge V., Ntagacika M., Manirambona A., Ndikumagenge S., Ndoricimpa P., Bamina J., Barumpozako M., Benyaguje E., Kabura, Ntamagara, Ntagwarara, Siniremera A., Kayabu, Kibinakanwa, Harusha, Baredetse A, Barandagiye, Nyankiye, Nyamoya, Kibwa B., Bizimana S., Niyizigiye C., Mbanzamihigo Ch., Ngendandumwe P., Bimpenda G., Ndenzako M., Serege, Kandikandi, Biyorero, Sindamuka, Ndabashinze, Mungunyira, Hajayandi, Ngunzu P., Ndikuriyo, Nigane J.
Pour le Front commun : Nibirantiza P., Kasimbo, Kashirahamwe P., Mbisagakuku, Ngendabanyanka, Kameca A.[69].

Après la victoire de l'Uprona, le pluralisme politique semblait être vidé de son sens. En effet, la plupart des partis furent créés pour des fins électoralistes. Les résultats des urnes firent disparaître les autres partis de la vie politique. H.Pcart souligne que les programmes des partis reflétaient leur jeunesse [70].

[68] W.Weinstein, op.cit. p.242
[69] Lire Rudipresse n° 242 du 23 Septembre 1961, p.1
[70] H.P.Cart. Etudiants et construction cité par Bizabishaka, op.cit. p.24

Mais la cause la plus directe de la disparition de facto de plusieurs partis serait lié à l'assassinat du Prince Louis Rwagasore.

1.3.1.2. Les luttes intestines au sein de l'Uprona

La lutte pour la succession du Prince Louis Rwagasore opposa deux héritiers présomptifs : Paul Mirerekano et André Muhirwa. Alors que la nature même du pouvoir qui émanait de Rwagasore l'empêchait d'avoir de son vivant un successeur désigné[71], le 14 septembre 1962 , le parti organisa l'élection de son comité. Les résultats furent les suivants : Président : Joseph Bamina, Premier Vice-Président : Thadée Siryuyumunsi, Deuxième Vice-Président : Paul Mirerekano et Troisième Vice-Président : André Muhirwa.

Toutefois, cette mise en place des nouveaux dirigeants ne mit pas fin à la crise. Au contraire, ce qui débuta comme une querelle de succession entre Mirerekano et Muhirwa se transforma en une lutte de suprématie entre Hutu et Tutsi et se généralisa à toutes les institutions émanant du parti.

A ce sujet, René Lemarchand écrit : « Ce qui avait commencé comme une lutte inter-parti entre les Hutu et les Tutsi menaçait maintenant de revêtir des proportions plus après. En fait, les incidents du mois d'août 1962 ont marqué le commencement d'une scission qui, par contagion, s'est étendue à l'"Assemblée Nationale et qui enfin de compte a pénétré tout le mécanisme administratif »[72].

Le parlement se scinda en deux blocs : Casablanca et Monrovia. Le goupe de Monrovia représentait, disait-on, les modérés aux penchants pro-occidentaux ; celui de Casablanca était identifié aux pays dits progressistes, dont les tendances étaient socialisantes. Les tenors du groupe Casablance étaient le Premier Ministre André Muhirwa, le Ministre de l'Intérieur Jean Ntiruhwama, le Ministre de l'Agriculture Albin Nyamoya et Zénon Nicayenzi, Secrétaire d'Etat à l'Armée. Du côte Monrovia, on trouvait le Président de l'Assemblée Nationale

[71] H.P.Cart, "Etudiants et construction nationale au Burundi" (1961-1962) in les Cahiers du CEDAF n° 2-3, Bruxelles, p.51.

[72] R.Lemarchand, Social change and political modernization in Burundi, Indiana, 1966,p.22

Thadée Siryuyumunsi, le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, Pierre Ngendandumwe et le Docteur Pie Masumbuko, Ministre de la Sante Publique[73]. Au niveau du gouvernement, le Mwami ne sut juguler la crise qui découlait de la mort de son fils, disait une certaine opinion. Une autre opinion soutenait que le Mwami tentait de concilier tout le monde. Un enquêté affirme : «Grâce à la sagesse de sa Majesté, il n"y a pas eu beaucoup de conséquences fâcheuses »[74]. C'est ainsi que se succéda des premiers ministres, leaders des uns et des autres. Ainsi, d'octobre 1961 à Juin 1963 : André Muhirwa, un Mutare (Casablanca), de juin 1963 à Mars 1964 : Pierre Ngendanumwe, un Muhutu (Monrovia) ; d'avril à décembre 1964 : Albin Nyamoya, Tutsi (Casablanca) et le 15 janvier 1965, de nouveau Pierre Ngendandumwe.

Un autre fait marquant fût le résultats du procès sur l'assassinat du Prince. Les figures de proue de l'opposition furent arrêtées pour être enfin éliminés physiquement * pour certains et politiquement pour d'autres.

I.3.2. Le désordre socio-politique

Dès le 13 octobre 1961, date de l'assassinat du Premier Ministre Rwagasore, le pays fût confronté à trois problèmes majeurs : celui de l'unité, celui de l'instabilité politique** et celui de l'ingérence extérieure.

1.3.2.1. Le problème de l'unité

La mort du leader du nationalisme burundais permit l'installation d'un climat défavorable à la cohabitation. Un ancien raconte : « les hommes politiques

[73] M.Manirakiza, la fin de la Monarchie Burundaise : 1961-1966, Bruxelles, le Mât de Misaine, 1990, p.44

[74] Tiré de l'entretien avec M.Kana Henri

* Le 15 Janvier 1963 : Ntidendereza, Ntakiyica, Nahimana, Birori et Iatrou furent condamnés à mort

** Ce point a déjà été traité au point I.3.1.2;

avaient perdu la confiance les uns dans les autres à cause de la mort de Rwagasore... La division ethnique prit racine au sein même du parti Uprona. Il n'y avait plus de leader chef que tous les membres de l'Uprona croyaient »[75].

Une nouvelle carte fût introduite dans la vie politique avec l'identification ethnique des groupes « Casablanca » (Tutsi) et « Monrovia » (Hutu).

Dès cette période, il eût des victimes de l'intégrisme ethnique. En dépit des messages d'apaisement lancés par le Mwami, le pays s'enlisa petit à petit dans la tourmente. La fondation des associations à tendance « ethnique » reprenait le dessus. Nous citerons par exemple l'Association des Etudiants Bahutu (ASSEBA) qui fût créée en 1963. Le Ministre des Travaux Publics de l'époque : Marc Ndayiziga aurait été le leader de cette association[76]. L'ASSEBA fût considéré, par une certaine opinion, comme responsable des « révoltes Hutu » de 1965, 1969 et 1972 [77].

Dans les provinces, une certaine opinion parlait d'infiltration, de « préparation de coup », d'entraînement para-militaire etc.

En date du 9 décembre 1963, le Gouverneur de province à Ruyigi, Ntamwishimiro E. écrivait au Directeur des Affaires Intérieures ce qui suit : « ...Ils doivent certainement préparer un certain coup. L"équipement militaire dont on ne connaît pas l"origine, les voyages de nuit sans papier, enfin le fameux projet du Xième bataillon en font le témoignage »[78].

Certains rapports administratifs désignent les fauteurs de troubles : « Monsieur Wagotse Jérôme, Commissaire aux Réfugiés à Kigamba n"est pas venu pour le maintien de l"ordre.. mais bien pour semer les troubles, la mauvaise entente, la division entre les différentes ethnies qui peuplent le centre de Kigamba. Il n"hésite pas à dire publiquement qu"il ne veut jamais sentir ou écouter la classe déchue (Batutsi) qui a chuté pour ne plus se relever. Que les types à long nez s"en aillent au diable, dit-il »[79].

[75] La personne interrogée a recquis l'anonymat
[76] W.Weinstein, op.cit.p.73
[77] Le témoin a recquis l'anonymat
[78] Document des archives nationales, AB 20 Kitega, 1961-1970, liasse 2
[79] Idem

Cette situation poussa le Roi à diffuser un communiqué le 30 décembre 1963 qui interdisait toute réunion à caractère politique. Mais les choses allaient de mal en pis. L'année 1965 fût caractérisée par une montée vertigineuse de l'idéologie « raciste ». L'opinion était régulièrement informée des « arrestations arbitraires des Hutu », d'attaques imminentes etc...[80].

I.3.2.2. Compétition politique ou ethnique ?

Après l'assassinat du Premier Ministre Ngendandumwe, la tension entre Hutu et Tutsi s'amplifia.

Le Gouverneur de Gitega, Kana Henri s'inquiétait : « La situation reste inquiétante par les menaces de racistes acharnés installés dans les bananeraies, on doit se rappeler que la campagne raciale a été fortement enregistrée pendant tout un an, sans nulle mesure de répression »[81].

Et d'ajouter : « Deux informations nous parviennent, l''une selon laquelle une armée composée de chômeurs Barundi est formée à Butare sous la direction de Nigane et Serukwavu, cette armée fondée depuis un an et 1 mois doit se verser sur le Burundi dans deux mois »[82].

C'est dans ce climat de suspicion mutuelle que se déroula les élections législatives de mai 1965. Ce fût l'occasion rêvée par les tenors du PP de prendre le pouvoir par les élections ethnisées.

Un ancien responsable révèle : « Il y avait deux listes Uprona : Uprona I composé des « anciens » et Uprona II des « jeunes ». Officieusement, les premiers étaient des Tutsi et les seconds des Hutu »[83].

[80] Le témoin a recquis l'anonymat
[81] Document des archives nationales, AB 20 Kitega, 1961-1970, liasse 2
[82] Document des archives nationales
[83] Révélation de M.Rwamo Mathias

Les résultats donnèrent l'avantage à l'Uprona : 21 sièges contre 10 pour le PP et 2 indépendants*. Les Tutsis ne représentant que 30% et les Hutu 70% de la chambre.

La méfiance réciproque resta croissante jusqu'à l'explosion de la nuit du 18 Octobre 1965. Quelques jours plus tard, des bandes Hutu et Twa attaquèrent les communes Bukeye, Bugarama et Busangana en province Muramvya. Les enclos des Tutsi furent brûlés, des centaines d'entre eux tués provoquant un exode de milliers de personnes vers des missions ou vers le centre de la province ; le mal était profond.
Cette compétition « ethnique » donna le coup de grâce au multipartisme des années 60.

1.3.2.2. L'implication de l'extérieur

Certains pays étrangers ont été pointés du doigt comme ayant joué un rôle dans la déterioration de la situation socio-politique du Burundi. Le délégué Belge aux Nations Unies s'en indignait le 18 octobre 1961 en ces termes :
« Que certaines délégations aient pu insinuer que la Belgique portait une part quelconque de responsabilité dans cet assassinat (de Rwagasore) constitue une odieuse accusation et une abominable calomnie »[84].
Le Burundi indépendant fut un terrain de prédilection des luttes d'influences entre grandes puissances surtout avec les troubles qui secouaient dans les provinces orientales de l'ancien Congo-Belge entre 1961 et 1965. La Chine Populaire utilisait le Burundi pour aider militairement les rebelles de Gaston Soumialot et les réfugiés Tutsi du Rwanda en quête d'une revanche[85].

[84] Lire Rudipresse n° 246 du 21 Octobre 1961, p.8
[85] J.P.Chrétien, Burundi..., op.cit. p.449
* Voir Annexe 3

La CIA, elle, organisait le noyautage des différents milieux politiques rwandais et burundais, notamment hutu, afin de lutter contre la subversion dans cette partie de l'Afrique[86].

Cette situation s'expliquait d'autant plus que les leaders progressistes les plus en vue, ceux dont les prises de position contre le néo-colonialisme étaient très fermes appartenaient, pour la plupart à l'ethnie Tutsi. Ainsi, tous les Tutsi furent catalogués pro-chinois et anti-occidentaux, tandis que l'évolution de la République Rwandaise qui manifestait un accord entre les leaders de la révolution hutu de 1959 et les missions catholiques de monde occidental a fait classer les Bahutu comme modérés et pro-occidentaux[87]. Ce qui explique les influences étrangères qui s'exercèrent en fonction de ces critères.

Le multipartisme des années 60 au Burundi ne répondit pas aux grandes aspirations de la population. L'optique partisane des nombreux leaders se substituait à toute vision plus large de l'intérêt général. Ces leaders, inexpérimentés, manipulés, égoïstes... finirent par mettre le pays à feu et à sang. Le roi Ntare V, après avoir déposé son père qui n'était plus au pays depuis la tentative de putch d'octobre 1965, essaya de gérer la crise.* C'est sous l'autorité du dernier roi que prit fin le multipartisme avec l'arrêté royal instituant l'Uprona comme parti unique au Burundi **.

[86] J.P.Chrétien, Burundi...op.cit. p.449

[87] Chrétien et Coiffard, le Burundi...op.cit. p.36

* Cette période a fait l'objet de plusieurs études. Pour plus de détails, nous recommandons au lecteur le livre de Marc Manirakiza "La fin de la monarchie Burundaise 1962-1966", Le Mât de Misaine, 1990 104 p.

** Arrêté-loi n° 001/34 in B.O.B. n° 11 bis/66, p.493

CHAPITRE II : LA RESTAURATION DU MULTIPARTISME

Ce chapître retrace brièvement le passage du monopartisme au multipartisme en Afrique en général et au Burundi en particulier.

II.1. LA TRANSITION MONOPARTITE

Après l'euphorie des indépendances africaines, les réalités de la gestion des Etats furent catastrophiques. L'Afrique noire qui avait opté, sans trop réflechir, pour le pluralisme politique s'empressa de changer d'avis. Comme une panacée à tous les maux qui rongeaient certains Etats, le parti unique fût instauré.

II.1.1. Bref aperçu de l'avènement du parti unique en Afrique noire

Peu d'années après les indépendances, les critiques adressées au multipartisme devinrent plus persistantes. Ce fût l'occasion de contester aussi les constitutions calquées sur celles des métropoles caractérisées par le régime parlementaire. Les régimes parlementaires et le pluralisme politique étaient rendus responsables des difficultés économiques et socio-politiques des Etats.
Les reproches faits au multipartisme peuvent être regroupés autour de deux idées principales :

- C'est un héritage artificiel des colonisateurs
- C'est un facteur favorisant les particularismes.

Certains responsables politiques africains affirmaient que « c"est un héritage artificiel et regrettable »[88].

[88] A.Mahiou, l'avènement du parti unique en Afrique Noire; l'expérience des Etats d'expression française, Paris, L.G.D.J., 1969, p.50

Ce reproche était intimement lié à l'origine et aux traditions des partis africains. Le nombre des partis politiques qui foisonnaient dans la plupart des pays africains dénotaient du manque d'assise nationale.
Aussi, les programmes peu élaborés de beaucoup d'entre eux exprimaient la jeunesse et l'inexpérience des premiers dirigeants politiques.

L'autre reproche, était qu' « ils constituent des ferments de particularismes et cristallisent des oppositions d'ordre ethnique, religieux ou culturel »[89].

L'établissement du système à parti unique résulta de l'utilisation des moyens variés. Le plus souvent, le parti unique fût l'aboutissement d'une évolution qui partit du multipartisme au moment de l'indépendance en passant par le bipartisme pour aboutir au parti unique. La période de formation des partis politiques africains correspondant aux années antérieures et postérieures aux indépendances, l'influence de la colonisation était manifeste. En effet, certains Etats s'orientèrent vers un système bipartisan. Car, tout un courant doctrinal inspiré par l'exemple anglais et américain faisant du bipartisme le moyen et la condition nécessaire pour concilier l'efficacité gouvernementale et le maintien des libertés publiques dans un cadre parlementaire ou présidentiel, écrivit Georges Lavroff [90].

Les arguments invoqués par les leaders africains pour l'instauration du parti unique étaient grosso modo de trois ordres :
Premièrement, le parti unique est le moyen de construire l'unité nationale. Vu les divisions qu'ont engendrées les partis politiques, la construction ou le renforcement de l'unité des Etats étaient plus qu'une nécessité.
Deuxièmement, le parti unique était considéré comme un instrument de mobilisation de la population pour le développement économique. C'est au moment de l'accession aux indépendances des Etats que la question du sous-

[89] G.Lavroff, Les partis politiques en Afrique noire, Paris, PUF, 1970, p.27
[90] Ibid.

développement économique devint primordiale. Ce qui explique les grands plans de développement économique caractérisant cette période.
Troisièmement et enfin, le parti unique était seul compatible avec le socialisme africain. Notons que plusieurs dirigeants avaient opté pour le socialisme.

Le facteur déterminant ayant favorisé le maintien du parti unique en Afrique noire serait la rivalité Est-Ouest. En effet, chaque dirigeant faisant parti d'un camp ou un autre bénéficiait de l'aide multisectorielle lui permettant d'asseoir son régime. La guerre froide ayant divisé le monde en deux sphères d'influences, leur maintien passait inéluctablement par le soutien des régimes autoritaires en place.

II.1.2. Le rôle de l'UPRONA dans la vie nationale

Le 23 novembre 1966, sous l'influence de certains milieux dont l'UNEBA,, le Mwami Ntare V consacra l'Uprona comme parti unique au Burundi. Cette décision avait comme objectifs de restaurer l'unité nationale, une vie politique sereine et de rechercher le développement économique *.

L'Uprona en tant que parti unique a-t-il pu joué le rôle qu'on lui attribuait ? L'Uprona a-t-il survécu aux différents changements de régime et à quel prix ? Ce sont là des interrogations qui surgissent encore dans l'esprit de plus d'un comme pour dire : quel était réellement le rôle de l'Uprona au Burundi ?

II.1.2.1. L'Uprona : une réalité ou un mythe ?

L'unité ayant été compromise par des querelles politiciennes et des antagonismes ethniques, le parti de l'Unité était censé rassembler tout le monde.

* Les griefs à l'encontre du multipartisme post-colonial au Burundi sont traités dans le 1er chapître.

Conscients de cette force morale et de son pouvoir rassembleur hérité de son leader Rwagasore, tous les régimes républicains s'en réclameront pour légitimer leur pouvoir. Ce fût le cas de la 1ère République qui consacra en 1974 le principe de parti unique dans sa constitution. Au niveau du parti, une restructuration fît intervenir la poulation du « sommet à la base ». L'Union des Femmes Burundaises (UFB) est créée et la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR) est réorganisée jusqu'à la colline.

La Charte du parti proclamait la primauté du parti sur l'Etat. En vertu de l'article 4, l'Uprona est « l''origine et le patron de toutes les institutions parlementaires, gouvernementales, judiciaires et militaires de la République ». D'après cette charte, le parti est « l'instrument politique du peuple tandis que l''Etat est son instrument technique » (art.63)[91].

En fait, c'est la tendance inverse qui s'est manifestée avec la constitution de 1974. Le Chef de l'Exécutif est à la fois Secrétaire Général du Parti Uprona, Président de la République, Chef de l'Etat et du Gouvernement. Et même le pouvoir législatif est confié au Président de la République[92].

Le Président de la République a usé de son pouvoir au détriment du parti. Les cadres qui sont nommés ne sont pas représentatifs et même dans les instances supérieures de l'Uprona, au Bureau politique notamment, sont composés en majorité des cadres de l'Etat (Ministres, Gouverneurs). Enfin, les crises successives qui ont secoué cette 1ère République (1969-1971-1972) ont encore affaibli la prépondérance du parti pour faire place à un Etat autoritaire.

Il en fût de même lors de la IIème République qui peut être divisé en deux mouvements contradictoires : un mouvement de renouveau national et un mouvement de gestion autoritaire du pays.

La prise du pouvoir du Colonel Jean-Baptiste Bagaza le 1er Novembre 1976 fût ressentie comme une bouée de sauvetage. Plusieurs réformes de l'Etat comme

[91] Gabriel Mpozagara, La République du Burundi, Paris, Ed.Berger Levrault, 1971, p.30

[92] République du Burundi, Rapport sur la démocratisation des institutions et de la vie politique au Burundi, Bujumbura, 1991, p.28

du parti fûrent entammées. Un processus de « démocratisation » monolithique fût initié. Cette volonté s'est manifestée à la fois au niveau des instances de l'Etat et des instances du parti. En effet, toutes les lois et tous les règlements sont arrêtés après discussions collégiales au sein des instances légales de l'Etat (le CSR et le Gouvernement)[93].

Le changement se concrétisa par l'adhésion libre au parti et le remplacement des mécanismes de nominations par les élections. Des séminaires au cours desquels sont passés en revue les différents secteurs de la vie politique, économique et sociale sont régulièrement organisée dans tout le pays. En Novembre 1981, une nouvelle constitution est promulguée suivie d'une mise en place des institutions d'allure démocratique telle que l'Assemblée Nationale. Elle prévoit aussi la séparation des trois pouvoirs avec une prééminence du Président de la République. Encore une fois, l'Etat prit en otage le parti Uprona. Car dès 1982, le pouvoir s'illustra par une dictature décriée par tous.

L'avènement du régime de Major Buyoya marqua une rupture avec le passé. Comme nous allons le décrire dans les lignes qui vont suivre, le parti fût mis en contribution pour mener à bien la politique de l'unité nationale et de l'ouverture politique.

II.1.2.2. Le discours idéologique tenu par l'Uprona

L'idéologie est définie comme étant « un système d'idées générales constituant un corps de doctrine philosophique et politique à la base d'un comportement individuel ou collectif »[94].

[93] République du Burundi, Comité Central du Parti Uprona : Actes du Premier Congrès National du parti Uprona, Bujumbura, 1980, p.29
[94] Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Librairie Larousse, v.1983, p.5454

La philosophie du parti Uprona a changé au gré des hommes qui le dirigeaient. Car l'Uprona de Rwagasore n'était pas le même que celui de Micombero, de Bagaza, de Buyoya. Nous n'allons pas nous étendre sur les aspects idéologiques de chaque régime, cependant quelques éléments illustratifs s'imposent.

Point n'est besoin de rappeler que le premier leader de l'Uprona avait axé son combat pour l'indépendance. Le Prince Louis Rwagasore avait réussi son pari parce qu'une grande majorité de la population avait saisi le bien-fondé de sa lutte pour l'unité et l'émancipation des Barundi.

Le parti Uprona, devenu parti unique, fit détourner de son idéal originel par les différents régimes. La première République se réclamait « Révolutionnaire ». Alors qu'une révolution est « un changement brusque et violent dans la structure politique et sociale d'un Etat, qui se produit quand un groupe se révolte contre les autorités en place, prend le pouvoir et réussit à le garder »[95].
Cette République se réclamait détenteur de l'idéal du prince, en dépit de son caractère « révolutionnaire » qui ne cadrait pas avec les lignes directrices de l'Uprona de Rwagasore.

La deuxième République, elle, s'attela à la « rénovation » du parti. Effectivement, sur le plan organisationnel, une nouvelle dynamique fût donnée aux mouvements intégrés. Cependant, le Président de la République, appuyé par des séminaires de formation, tâchait de faire connaître la « nouvelle conception du pouvoir et la nouvelle idéologie du parti »[96].
A titre illustratif, le mouvement dénommé Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR) fût débaptisé pour devenir l'Union des Jeunes Révolutionnaires Burundais (UJRB). Le besoin de rassembler tous les jeunes était légitime et

[95] Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Librairie Larousse, Paris, 1985, p.8959
[96] République du Burundi, Comité Central...op.cit.p.34

compréhensible mais la référence au leader de l'indépendance ne pouvait pas être effacée d'un trait de plume dans l'esprit des gens ; ce qui occasionna des mécontentements.

L'idéologie du parti Uprona lors de la IIIème République changea radicalement. C'était l'ère de la réconciliation, de l'unité et de l'ouverture politique que nous étudierons plus loin.

Tout ceci démontre le rôle d'instrument de propagande qu'a joué l'Uprona tout au long du système monopartite. En fait, il remplissait une espèce de fonction de mobilisation des masses. Car jouissant depuis l'indépendance d'une aura auprès du peuple.

II.2. LE TRIOMPHE IDEOLOGIQUE DE L'OCCIDENT

Il est évident qu'après la série de bouleversements survenus en Europe Centrale et Orientale et les modifications qu'ils ont entraînés, bien d'interrogations ont ponctué les discours de la classe politique africaine.
Un auteur s'interrogeait : « Les événements en Europe de l''Est placent-ils l''Afrique dans une impasse idéologique »[97].

II.2.1. La déroute communiste

Michael Gorbatchev, en initiant la « perestroïka » et le « glasnost » pensait insuffler quelques nouvelles idées au communisme russe afin de l'adapter aux réalités de l'heure. Pensait-il que sa démarche aurait des répercussions sur son empire et dans le reste du monde ?
En Europe de l'Est, les vieux régimes créés par Staline tombèrent les uns après les autres. Au sein de l'Union Soviétique même, des forces longtemps contenues explosèrent. Les bouleversements consécutifs à la perestroïka traversèrent les frontières pour atteindre le Continent Noir.
Les revendications multiples, longtemps étouffées, se firent entendre de plus en plus. Les Chefs d'Etats semblaient méfiants et même hostiles. Cependant, lorsque le mur de Berlin symbole du « rideau de fer » tomba, plus rien ne semblait résister au « vent de l''Est ».

Le rideau de fer n'étant plus, l'Afrique noire allait souffrir d'un vide idéologique. Car sans pour autant se déclarer tous socialistes, bon nombre de dirigeants africains avaient opté pour une économie planifiée. Aussi, pour assurer une mobilisation effective des populations pour en faire le « véritable moteur » du développement, le système à parti unique cher au communisme fût instauré un peu partout en Afrique.

[97] S.Ntibantunganya, "L'Afrique dans le débat sur la démocratisation" in Au coeur de l'Afrique, n°2-3, 1991, p.1991, p.216

L'évolution prise à la fin des années 80 par les anciens pays socialistes mit à nu un certain vide idéologique dangereux pour l'Afrique. Cette dernière n'eût d'autre choix que de s'accomoder de l'idéologie occidentale.

II.2.2. Le Psittacisme Africain

Le « vent du changement » qui s'est abattu sur les Etats Africains francophones semble marquer la fin du « voyage au bout de la nuit » de la démocratie en Afrique[98].

Mais pour en arriver là, il a fallu que les peuples du Continent noir expérimentent, en grandeur nature, la faillite économique et sociale des « modèles politiques » autoritaires fondés sur le parti unique et devenus au fil des ans complètement « déconnectés » de la société civile[99].

Déjà, pour décider leurs bailleurs de fonds à consentir de nouveaux crédits, les pays africains devaient passer par les fourches caudines de l'ajustement structurel, se soumettre aux conditions posées par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. Les voilà soumis à un nouvel impératif, moralement plus défendable, mais guère plus facile à mettre en oeuvre, celui de la démocratisation des Etats[100].

Sous la pression à la fois extérieure (telle que la Baule) et intérieure, les régimes en place lâchent du lest et donnent des gages dont le premier est le multipartisme. Et les crises économique, financière, sociale et culturelle qui secouent l'Afrique au début des années 90 sont des signaux d'alarme. En faisant le tour d'horizon, le constat est amer. Les troubles socio-politiques secouent autant en Afrique de l'Ouest qu'ailleurs. Les manifestations sont monnaie courante au Kenya, en Somalie, au Zaïre etc... Elles sont suivies, pour la plupart

[98] A.Mbembre, "L'Afrique noire va imploser" in Le Monde Diplomatique, Avril 1990, p.10

[99] A.Bourgi et B.Weiss,"Pour une deuxième décolonisation de l'Afrique" in Le Monde Diplomatique : Juin 1990, p.24

[100] C.Braeckman, "Multipartisme et répression au Zaïre, in le Monde Diplomatique, Juillet 1990, p.5

des répressions violentes. Les émeutes animaient la vie socio-politique un peu partout. Et les conflits internes endeuillaient non seulement dans la corne de l'Afrique mais aussi en Angola, au Mozambique, au Libéria...Tout le Continent semblait en ébullition. Qu'il s'agisse des Etats à tendance commmuniste ou occidentale, les difficultés liées au vent de l'Est semblaient identiques. Contrairement à ce que l'on pense, l'orientation marxiste et l'orientation capitaliste des régimes africains a été survalorisée. La guerre froide et l'exportation des conflits Est-Ouest en Afrique avait encouragé le « parrainage » des dirigeants. A titre d'exemple, sous prétexte d'endiguer la poussée communiste, l'Occident a procuré un soutien militaire au régime de Mobutu au Zaïre. Alors que sur le plan « domestique », son mode d'organisation et de fonctionnement était tout entier calqué sur le modèle léniniste : ce qui ne l'a jamais empêché de clamer par ailleurs, son adhésion au camp occidental[101].
Presque partout, les symptômes de la crise ont été similaires. Achille Mbembe les énumère : « régulation néopatrimoniale et bureaucratique de l''économie, clientélisation de la société, économie de rationement, fardeau d''une dette extérieure sans cesse croissante, dégradation dramatique des conditions de vie des couches importantes de la population, exode massif dans l'économie parallèle, montée du cynisme et perte de confiance en l'idéologie officielle, programmes d'austérité et de restructuration contrevenant à toute perspective de croissance, dilapidation du capital humain par le biais de la coercition et de la terreur, pouvoirs politiques soumis à de fortes pressions internes et externes »[102].

Des réformes prendront des chemins différents selon les pays. En général, les analystes avaient prédit que la réalité prendrait de vitesse les prises de position de certains dirigeants adeptes d'une « démocratisation à petits pas »[103].

[101] A.Mbembre, op.cit.p.10
[102] A.Mbembre, op.cit.p.10
[103] Cfr.Le renouveau du Burundi du 13 Juillet 1990

II.2.3. La Baule : le plaidoyer pour la démocratie

Le XVIème Sommet Franco-Africain s'est tenu à la Baule, en France. Du 19 au 24 Juin 1990, les Chefs d'Etat Africains avec les autorités françaises ont passé en revue des problèmes liés au développement de l'Afrique. Mais un point particulier à l'ordre du jour a retenu l'attention : la démocratisation des institutions.

Pour les dirigeants Français, l'heure était venue pour qu'enfin les Etats Africains démocratisent. Le Président François Mitterand donna le ton : « Dorénavant, la France liera ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté ».

Pour plus de précision, il prévient : « l"aide française sera plus tiède vers les régimes autoritaires et plus enthousiastes envers ceux qui franchiront le pas vers la démocratie regroupant à la fois le multipartisme, la liberté de presse, l"Etat de droit, l"indépendance de la justice et le respect des droits de l"homme. Chacun est invité, à son rythme propre et selon ses convenances, à réaliser ces objectifs s'il souhaite obtenir de la France un « plus » dans son aide publique »[104].

Nombreux sont ceux qui se résignèrent tandis que d'autres Chefs d'Etat élevaient leur voix pour indiquer que l'attitude des autorités françaises était « anti-démocratique ». Pour ces dirigeants, la France n'avait pas de leçon à donner à d'autres pays souverains. Mais le Président français semblait résolu à mettre en garde les récalcitrants : « Nous n"imposerons rien...Mais les bons élèves seront récompensés »[105].

La Baule mettait ainsi à rude épreuve les dictatures décadentes. Achille Mbembe s'exprime à cet effet : « Il deviendra de plus en plus difficile, en l"absence de la menace communiste ou d"inspiration soviétique, d"expliquer pourquoi ils (pays)

[104] Cfr. Jeune Afrique n° 1539 du 27 Juin au 3 Juillet 1990
[105] Idem

doivent indéfiniment défendre et protéger les tyrans indigènes contre la volonté de leurs propres peuples « [106].

Bon nombre de partis politiques de l'opposition opérant jusqu'alors dans la clandestinité eurent le souffle nécessaire pour combattre les systèmes en place. L'après Baule fût dur à gérer pour certains dirigeants confrontés à des nouvelles aspirations. Le Président Buyoya, de retour au Burundi, après le Sommet se voulait rassurant : « Tout le monde reconnait notre démarche et par ailleurs aucun de nos partenaires n"a posé de conditions quant au droit à l"aide au Burundi »[107].

Concernant le pluralisme politique, le Président Buyoya a fait savoir qu'il avait obtenu des assurances qu'aucun de ces réfugiés qu'il avait rencontrés (en Belgique) ne lie son retour au pays à l'instauration du multipartisme[108].

Le plaidoyer pour la démocratie dont s'est fait le porte-parole les autorités françaises a fragilisé davantage plusieurs régimes africains. Ces derniers de plus en plus contestés par des populations sensibles au vent du changement avaient du mal à allier répression et réforme. Une page de l'histoire semblait être tournée et le Burundi ne pouvait être absent à ce rendez-vous historique.

II. 3. LE CONTEXTE NATIONAL

S'il est vrai que la démocratisation de l'Afrique a été insufflée de l'extérieur, l'évolution socio-politique du Burundi nous indique que l'aspiration de son peuple à plus de liberté ne faisait l'ombre d'aucun doute.

II.3.1. Le malaise socio-politique

Entamé en Octobre 1988, l'effort de réconciliation nationale a débuté au Burundi plus d'un an avant que le vent du changement ne touche l'Afrique. La

[106] A.Mbembe, op.cit.p.11
[107] Lire le Renouveau du Burundi du 14 juillet 1990

IIIème République avait hérité d'un climat socio-politique malsain. La précédente avait la réputation d'être autoritaire. Ce qui rendait incontournable la violence qui couvait dans la société.

II.3.1.1. Les motifs du malaise

Depuis l'accession du Burundi à l'indépendance, plusieurs cycles de violence ont jalloné son histoire. Le mal dont souffrait le peuple burundais avait plusieurs symptômes : clientélisme, régionalisme, clanisme, ethnisme etc. L'exclusion de tous ordres en était l'illustration évidente.

- Les précédents régimes étaient autoritaires, cela favorisa le clientélisme qui se cachait derrière un faux militantisme. La base fût coupée des dirigeants et ces derniers étaient seuls à profiter des richesses nationales. Le culte de la personnalité était un facteur important influençant ce clientélisme autour du pouvoir...

- La crise de 1971 a mis en évidence les problèmes liés au régionalisme. En effet, plusieurs personnalités du pays ressortissant de Muramvya furent arrêtées. Ils étaient accusés d'avoir tenté un putch. La suite des événements semble démontrer qu'il s'agissait surtout d'un moyen utilisé pour écarter certaines personnes. Quelques observateurs parlèrent de « parodie de justice »...

- Les trois présidents étant ressortissant tous de Bururi, Commune Rutovu et du même clan Hima, une opinion pensa à l'accaparement du pouvoir par une poignée d'hommes...

- Le mal le plus profond est encore l'ethnisme compte tenu de nombres de victimes qu'il a occasionné et qu'il occasionne aujourd'hui. Les années

[108] Idem

1965,1969, 1972, 1988, 1991, 1993 resteront encore longtemps dans la mémoire des Burundais. Le « contentieux du sang » entre Hutu et Tutsi est loin d'être résolu...

Un certain climat de peur interethnique s'installa depuis la « révolution rwandaise ». Les Tutsi étant victimes de la psychose du « péril Hutu », parallèlement les Hutu, surtout depuis 1972, vivent dans la peur du massacre et croient à l'exécution du « Plan Simbananiye ». Côté Tutsi, des déclarations des « durs » de l'Uprona et côté Hutu des prises de positions et des réunions clandestines du PALIPEHUTU entretiennent la psychose.

Et tout au long des mois qui suivirent la prise du pouvoir par le Major Buyoya, des indices de tension grave se dessinent.

II.3.1.2. L'explosion de Ntega-Marangara

Tout débuta avec l'installation progressive d'un climat de peur, de suspicion mutuelle dans tout le pays en général et dans les provinces du Nord du Burundi en particulier. Les provinces de Ngozi et Kirundo sont, signalons-le, frontalières avec le Rwanda. Ce qui expliquait la présence d'un grand nombre de réfugiés Tutsi-Rwandais d'une part et la perméabilité de la propagande du Palipehutu installé au Rwanda d'autre part.

Jean-Pierre Chrétien décrit le climat prévalant à cette époque en ces termes : « Le programme revendicatif se résume en un mot : la peur, ou plus précisément la conviction des Hutu d''avoir à se préparer contre un massacre imminent à la manière de 1972, dérivant soudain en une panique meurtrière »[109].

Les opposants regroupés à l'étranger ont misés sur l'imaginaire obsédant des massacres qui hantait la population. D'après ces opposants, « un Tutsi nommé Charles Gaswi de Marangara et un certain Sendegeya dévoilent à quelques amis Hutu qu'un masacre de Hutu allait être perpétré le 8.6.1988. Pour appuyer leurs

[109] J.P.Chrétien, La crise d'Août 1988 au Burundi, Paris, Karthala, 1989, p.48

dires, ces deux personnes ont exhibé une liste de victime désignées comprenant des Hutu instruits ou relativement aisés matériellement »[110].
Dès lors, les événements d'Août 1988 ne pouvaient apparaître que comme une répétition prévisible de 1972. Car un plan machiavélique aurait été destiné à parfaire le « plan Simbananiye » d'extermination de l'ethnie Hutu, plan dont l'exécution aurait débuté en 1969 pour atteindre son paroxysme dans le génocide de 1972 [111].

Il est probable que le changement du 3 septembre 1987 ait coupé l'herbe sous les pieds du mouvement qui se préparait. La rapidité des réactions fût très significative.
Jean-Pierre Chrétien écrit : « Deux jours plus tard, le Palipehutu diffuse un texte mettant en doute le sérieux de ce changement et alerte l'opinion sur une menace permanente d'extermination »[112].

Des scénarios d'incidents réels ou supposés des mois précédents ont conduit à la catastrophe du 15 Août 1988 où les paysans Hutu ont massacré leurs frères Tutsi.
La démarche des extrémistes Hutu consolidant l'extrémisme Tutsi, une répression militaire s'ensuivit. Ce qui alourdit encore les pertes en vies humaines et cristallisa les oppositions ethniques.

Ces événements vont modifier le jeu politique burundais, car ce climat servira de base à une réconciliation prônée par le nouveau pouvoir. Le geste déjà posé le 29 août 1988 illustre cette volonté. En effet, les autorités de Bujumbura ont amnistié 67 prisonniers politiques dont 48 d'entre eux étaient

[110] Cfr, le tract intitulé "Interpellation de la conscience internationale à propos d'un nouveau génocide contre les Hutu au Burundi" s.d. (fin août 1988).
[111] Ibid.
[112] Jean-Pierre Chrétien, La crise d'août 1988 au Burundi, Cahiers du CRA n° 6, Karthala, Paris, 1989, p.46

détenus à la suite des massacres de Ntega et Marangara deux semaines auparavant[113].

La vraie question que suscite cette tragédie est de savoir comment une stratégie aussi banale a pu marcher dans la société burundaise. Cela sous-entend l'identification de la nature exacte des mentalités, des intérêts et des valeurs que cette société mettent en branle, compte tenu de tous les antécédants historiques[114].

II.3.2. Les raisons du changement politique

Les facteurs externes ont été déterminant dans le changement que connût la vie politique du Burundi à la fin des années 80.

Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du Burundi, les réactions extérieures, alertées par une mobilisation médiatique autour des massacres, s'expriment fortement d'après une certaine opinion. C'est ainsi que des pays comme la Belgique, le Canada, l'Allemagne évoquèrent la perspective des sanctions. Le parlement européen et la Banque Mondiale exprimèrent leurs préoccupations et la nécessité de « démocratiser » le pouvoir burundais[115]. Le Congrès Américain quant à lui, vota même une résolution condamnant « un système unique de domination ethnique » et exigea comme condition du maintien de l'aide bilatérale, la conduite d'une enquête impartiale[116], par l'envoi d'une mission « d"information et de dialogue » à Bujumbura.

Dans la sous-région, les pays abritant les réfugiés exprimèrent aussi leurs inquiétudes au regard de l'afflux des réfugiés. A l'initiative du Président Mobutu du Zaïre, les Présidents Buyoya et Habyarimana se réunirent à Gbadolite pour étudier le « Problème Burundais ».

[113] Cfr. Jeune Afrique n° 1550 du 12 au 18 Septembre 1990, p.13

[114] Jean-Pierre Chrétien, La crise d'août 1988 au Burundi, op.cit., p.46

[115] Michel Elias, "Burundi: une nation pétrifiée dans ses peurs in Les temps Modernes, les Républiques de la haine : Rwanda, Burundi (1994-1995), p.48

[116] Lire Issue d'Hiver, 1988 et New-York Times du 2.09.1988

Confronté à ces réactions qui risquaient de mettre en péril toute l'aide internationale, le gouvernement burundais s'engagea sur la voie des réformes. La conjugaison de toutes ces interventions détermina aussi l'effort des autorités dans leur politique de réconciliation nationale préliminaire indispensable à toute ouverture politique.

II.3.3. Le début d'une dynamique

Les premiers pas vers l'ouverture politique amorcés avec « la politique du dialogue et de concertation » s'accélèrent en octobre 1988. En effet, une « Commission Nationale » fût mise sur pied avec la promulgation du décret du 4 octobre 1988. Cette commission est chargée d''étudier la question de l''unité nationale et composée de façon paritaire : 12 Tutsi et 12 Hutu*. Ce qui donna le ton à un équilibrage ethnico-politique sans précédent dans l'histoire du Burundi.

Lors de son discours d'installation de la Commission, le Président Buyoya lui demanda de « mener des investigations poussées sur l''unité du Burundi dans ses fondements historiques et socio-culturels, de dégager son évolution, les raisons et les manifestations des divisions qui la contrecarrent afin de proposer des solutions pour la renforcer ». Et il surenchérit : « Nous devons rompre avec cette attitude confortable mais profondément injuste qui consiste à jeter la faute sur l'autre ethnie, globalement et définitivement »[117].

Quelques jours après l'installation de la commission, le major Buyoya posa un acte non moins significatif, il nomma au poste de Premier Ministre Adrien SIBOMANA. L'événement était important car c'était le premier Hutu à occuper ce poste depuis 1965. Désormais, le gouvernement et plusieurs postes administratifs tel que les gouverneurs de Province refléteront la « parité pacificatrice ».

* Voir Annexe 4

[117] Cfr. Le Renouveau du Burundi du 6 Octobre 1988

Après quelques mois de mûre réflexion, la commission rendit son rapport le 13 mai 1989 pour discussion et débat auprès de la population. Toutes les couches de la population furent invitées à ajouter une pierre à l'édifice de l'unité en participant aux colloques et séminaires organisés en langue nationale dans tout le pays. Le 5 février 1991, la population vôta massivement pour la Charte de l'Unité Nationale : 89,21%.

Ce score impressionnant (environ 90%) est discutable pour une certaine opinion. Pour cette dernière, les consultations se faisant au temps du monopartisme, il était difficile de recueillir des voix contraires à la ligne directrice du parti. Pour certains, il était difficile de refuter les principes moraux que représentait cette charte dépourvue de sanctions. Pour d'autres, même les opposants à cette charte n'ont pas voulu dévoiler leur stratégie de peur d'attirer l'attention inutilement. Les élections de juin 1993 leur donnèrent raison[118].
Pour d'autres encore, le référendum du 5 février 1991 a été simplement truqué. Si cela n'est pas le cas, comment cette population pouvait-elle vôter massivement pour la charte et non pour son artisan quelques mois plus tard ? Dans ce cas, l'hypothèse plausible serait le degré de « manipulabilité » de la population si l'on exclut la tricherie du scrutin.

Dans la droite ligne des recommandations de la commission, le Président décreta la création d'une commission constitutionnelle[119]. Alors que la Charte était adoptée et que la commission institutionnelle était à pied d'oeuvre, le contexte international avait rendu inévitable le multipartisme.

[118] L'informateur a recquis l'anonymat
[119] Décret Présidentiel n° 100/039 du 21 Mars 1991

II.4. L'AGREMENT DU MULTIPARTISME AU BURUNDI

La vie politique du Burundi évolua jusqu'à l'adoption de la constitution pluraliste. Mais avant cela, une large sensibilisation de la population fût faite afin de dissiper les inquiétudes.

II.4.1. L'attitude de la population

Avant de concrétiser leurs objectifs, les dirigeants de la IIIème République organisèrent des débats d'explication sur les réformes à venir. De nombreuses descentes sur terrain furent faites afin de recueillir le plus d'avis possible.
Cette « socialisation politique » était une première après plus de deux décennies de monopartisme. En dépit des opinions divergentes sur la qualité du travail fourni en matière d'ouverture, un tabou fût levé : le black-out sur le problème ethnique. Implicitement, il s'agissait de rechercher le soutien de la population en la persuadant de vôter pour la nouvelle constitution. L'objectif explicite étant de recueillir les avis et considérations de la population sur le multipartisme.

Comme pour la charte de l'unité, la population était divisée aussi sur le sort à réserver au projet constitutionnel.

II.4.1.1. Certains avis contre le multipartisme

Sur ce point, même le pouvoir a cédé en fait à la pression internationale. Le Président Buyoya déclara son point de vue en fustigeant le multipartisme passé qui s'est soldé par le tribalisme, le régionalisme et tous les maux que le pays a connus[120].

Ceux qui hésitaient, exprimèrent leurs réservers lors des sessions d 'explication organisées dans tout le pays. Une grande majorité de la population

réclamait des garanties afin que cette nouvelle expérience ne bascule pas comme la première (1959-1966).

- A Bujumbura par exemple, les invités aux sessions ont émis des réserves et ont exprimé la crainte d'une « dérive ethnique »...A Gitega, ils ont insisté sur la mise en place d'une « réglementation rassurante » pour la population burundaise[121].

D'autres craignaient le pire à cause du rythme rapide des changements. Guichaouia s'inquiète à ce propos : « Un processus d"ouverture politique mené selon un rythme à la limite du soutenable »[122].

- A Ngozi, ce fût le même constat de regret car le terrain n'avait pas été suffisamment préparé avant le pluralisme politique[123].

II.4.1.2. Certains avis pour le pluralisme

Ceux qui réclamaient ouvertement l'ouverture politique se regroupèrent dans les pays limitrophes. L'on pourrait citer le parti TABARA, créé en 1975 par un certain Gérard Rushishikara, un Burundais établi en Belgique. C'est Rémy Gahutu qui implanta ce parti dans les camps des réfugiés au Rwanda. Une fois expulsé, Gahutu fonda le Palipehutu en Tanzanie en 1980. D'autres groupes comme le mouvement des étudiants progressistes, le mouvement des étudiants progressistes Barundi, le parti des travailleurs (UBU)... animaient les camps des réfugiés au Rwanda[124].

- En France, il eût création d'un mouvement regroupant les étudiants (Barundi) stagiaires. Certains prirent des contacts avec les dirigeants de l'UBU dès 1979.

[120] Déclaration à l'AFP, le 16 Mars 1990, citée par Filip Reytjens dans son livre L'Afrique des Grands Lacs, Paris, Karthala, 1994, p.77, note 58
[121] Cfr.. Le Renouveau du Burundi du 3 Octobre 1991
[122] A Guichaoua, "De la transition démocratique à la tourmente ethnique : les ruptures douloureuses del'ordre paysan au Burundi" in Crises au Burundi et Rwanda, op.cit. p.101
[123] Lire Le Renouveau du Burundi du 14 Octobre 1991
[124] Lire La Semaine n° 1 du 29 Mai 1993

Au Burundi, les Eglises ont en général permis l'éclosion d'une société civile. A titre indicatif, l'alphabétisation faite par « Yagamukama » était une forme de sensibilisation par le petit peuple. Il en était de même du mouvement « Sahwanya ».

- Plus tard, la ligue des droits de l'homme Iteka aura comme parrain deux Evêques : Ntamwana et Bududira.

Les intellectuels se regroupaient au sein de l'Association pour la promotion culturelle et le progrès au Burundi (ACPB) en 1989. Pour un membre fondateur, l'objectif était « de rassembler l''élite burundaise et créer un centre de débât afin que l''ouverture politique soit préparée, ce qui aurait permis l''élite d''être plus responsable »[125].

Les débats organisés lors des colloques nationaux pour analyser des questions aussi délicates que l'unité nationale et la constitution donnèrent l'occasion aux Burundais de faire l'apprentissage difficile de la contestation sans confrontation. Avec aussi la création de plusieurs organes de presse écrite, pas moins de six bimensuels et hebdomadaires entre 1991 et 1992, l'opinion favorable au multipartisme prit du terrain. L'émergence d'une société civile appelée à jouer un rôle important dans l'avenir du pays en tant que contrepoids du pouvoir milita aussi pour plus d'ouverture.

En fait, l'attitude de la grande majorité des Burundais resta mitigée face au multipartisme. Les paysans Hutu, pour la plupart d'entre eux, étaient sensibilisés par les militants du Frodebu et du Palipehutu. Pour ces derniers, la majorité ethnique avait la chance de devenir la majorité politique dans le cadre du multipartisme[126].

- La grande interrogation était de savoir à qui devait profiter cette nouvelle ère ? Car d'une part le groupe au pouvoir pensait se maintenir et d'autre part l'opposition espérait s'y hisser.

[125] Entretien avec le Docteur Rugambarara le 30 Janvier 1999
[126] L'informateur anonyme

II.4.2. La constitution de mars 1992

La commission constitutionnelle avait pour mandat :

- d'analyser toute la problématique de la démocratisation et de produire un rapport à transmettre au Président de la République
- d'organiser le débat national sur la démocratisation des institutions et de la vie politique
- d'élaborer enfin le projet de la constitution de la République du Burundi et d'en assurer l'explication avant son adoption[127].

Cette commission, dans son projet de constitution proposa :

1° La mise en place d'un Etat de droit fondé sur la garantie des libertés tant individuelles que collectives et destiné à traduire dans les dispositions constitutionnelles la démocratisation des institutions politiques[128]

2° L'instauration d'un régime fondé sur le pluralisme démocratique[129].

Au terme des débats, le Président de la République invita le peuple à adopter par voie référendaire la constitution pluraliste en date du 09 mars 1992. Ce texte définissait l'Etat et reconnaissait au peuple sa qualité de détenteur de la souveraineté. Il précisait les mécanismes de gouvernement, garantissait les droits et libertés fondamentaux des citoyens ainsi que leurs devoirs envers l'Etat en plus qu'il déterminait le système des partis politiques.

Cette constitution mettait fin aux reproches formulés à l'encontre du système monopartisan dont l'impossibilité, pour les citoyens de jouir librement de certaines libertés civiles et publiques. Les libertés civiles étant notamment et essentiellement la surêté, l'inviolabilité du domicile, la liberté de circulation et de

[127] République du Burundi, Rapport sur la démocratisation des institutions et de la vie politique...op.cit., p.1.
[128] Décret-loi n° 1/06 du 13 mars 1992 portant promulgation de la Constitution de la Republique du Burundi in B.O.B. de mars 1992, p.111
[129] S.Ndagijimana, op.cit., p.30

déplacement etc... Quant aux libertés publiques qui étaient bafouées, il s'agit de la liberté d'opinion ou d'expression, la liberté de réunion et d'association.

Le multipartisme retrouva sa place avec le vôte du projet constitutionnel. L'article 53 de cette nouvelle loi fondamentale stipulait : « Le multipartisme est reconnu en République du Burundi »[130].

II.4.3. L'agrément des partis politiques

L'article 54 de la constitution de la République du Burundi définit le parti politique comme étant une association sans but lucratif dôtée de la personnalité civile et regroupant des citoyens autour d'un projet de société démocratique fondé sur l'unité nationale, avec un programme politique aux objectifs précis dicté par le souci de réaliser l'intérêt général et le développement de tous[131].

Afin de pallier à toute éventualité de dérive ethnique, les balises nécessaires ont été érigées. Cet aspect donna une teinte particulière à la nouvelle loi fondamentale. L'article 56 stipulait : « Au stade de leur agrément aussi bien que dans leur fonctionnement, les partis politiques doivent répondre, dans leur organisation et dans leur composition des instances dirigeantes aux principes démocratiques et à l'idéal d'unité nationale, en tenant compte des diverses composantes de la population burundaise »[132].

Les partis politiques, pour être agréés en bonne et due forme, se devaient de souscrire à la charte de l'unité nationale et de se conformer à la constitution de mars 1992 ainsi qu'au décret-loi n° 1/010 du 15 avril 1992. Ce dernier décret était spécifique aux partis politiques. Encore une fois, l'accent était mis sur la nécessité de tenir en compte « les diverses composantes » de la population.

[130] Décret-loi n° 1/06 du 13 Mars 1992 portant promulgation de la Constitution de la République du Burundi in B.O.B. de Mars 1992, p.111
[131] Lire B.O.B. de Mars 1992, p.111
[132] Idem p.112

L'article 5 de ce décret-loi le confirme : « Dans leur création, leur organisation et leur fonctionnement, les partis politiques ne peuvent instituer de discrimination basée sur l'ethnie, la région, la religion, le secte, le sexe ou tout autre critère discriminatoire »[133].

En fait, même à l'intérieur du pays, les partis politiques n'avaient attendu ni la proclamation du pluralisme ni leur agrément pour se manifester. Déjà dans une lettre du 15 janvier 1991 au Président de la République sur « la gestion de la deuxième phase de la transition », le FRODEBU avait exprimé ses exigences. Par ailleurs, en décembre 1990, il avait publié un « memorandum sur l'organisation d'une conférence nationale sur l'avenir politique du Burundi » et en mai 1990, il avait rendu public son manifeste. De même, le Rassemblement du peuple burundais (RPB) avait publié une « note de présentation » en juillet 1991, alors que le Parti Socialiste du Burundi (PSB) avait soumis un « memorandum sur la transition démocratique au Burundi » en décembre 1991[134]. Toutes ces prises de position étaient tolérées par le régime car strictement parlant, le pluralisme politique n'était pas encore acquis.

Les restrictions que comportaient les textes légaux n'ont pas empêché l'agrément des partis politiques. C'est ainsi que le Parti Royaliste Parlementaire a été obligé de changer de dénomination et de devenir le Parti pour la Réconciliation du Peuple – le caractère républicain de l'Etat burundais restant inviolable. Pour le Parti INKINZO, il a fallu changer une clause de son programme qui proposait deux chambres : le Sénat et le Parlement. Le plus contesté fut le Frodebu qui fut attaqué pour inconstitutionnalité par un membre du Bureau Exécutif du parti Uprona[135].
Cependant, les partis tel que le Mouvement pour la Paix et la Démocratie (MPD) et le Palipehutu se virent refuser l'agrément.

[133] Décret-loi n° 1/010 du 15 Avril 1992 sur les partis politiques in B.O.B. d'Août 1992, p.269
[134] F.Reytjens, op.cit. p.137
[135] Il s'agit du Docteur Birabuza. La cour constitutionnelle se jugea incompétente en la matière

II.4.3.1. Liste des partis

Depuis la promulgation du décret-loi sur les partis politiques jusqu'aux élections de juin 1993, 11 partis politiques furent agréés.

Tableau n° 3 : Liste des partis politiques agréés avant le 1er juin 1993

Date d'agrément	Dénomination	Devise	Leaders
14 Mai 1992	Union pour le Progrès National UPRONA	Unité Justice Développement	Nicolas Mayugi François Ngeze Libère Bararunyeretse
30 Juin 1992	Parti pour la Réconciliation du Peuple – P.R.P. -	Imana Uburundi Ubushingantahe	Mathias Hitimana Christian Sendegeya Ibrahim Mangona
30 Juin 1992	Parti du Peuple - P.P.-	Justice Paix Développement intégral	Schadrak Niyonkuru Séverin Ndikumugongo
20 Juillet 1992	Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social –RADDES-	Intahe Iterambere	Joseph Nzeyimana Cyrille Sigejeje
23 Juillet 1992	Front pour la Démocratie au Burundi – FRODEBU -	Démocratie Travail Equité	Melchior Ndadaye Sylvestre Ntibantunganya Jean Minani etc...
12 Août 1992	Rassemblement du Peuple Burundais – R.P.B. -	Iteka Iterambere	Ernest Kabushemeye Philippe Nzobonariba
18 Août 1992	Alliance Nationale pour le Droit et le Développement –ANADDE-	Droit Justice Développement	Ignace Bankamwabo
23 Octobre 1992	Parti Libéral – P.L -	Unité Liberté Justice Développement	Gaëtan Nikobamye
20 Février 1993	Parti Socio-Démocrate – P.S.D.-	Justice Sécurité Développement	Vincent Ndikumasabo
13 Avril 1993	Parti Indépendant des Travailleurs P.I.T.	Abakozi ubwabo bazokwivana mu buja*	Nicéphore Ndimurukundo
8 Mai 1993	Inkinzo y'Ijambo ry'Abarundi	Justice Travail Solidarité	Alphonse Rugambarara

* Tableau confectionné par nous-même

Source : Département de la documentation, Ministère de l'Intérieur et responsables des partis

* « Le bien-être des travailleurs dépendra de leur émancipation » traduit par M.Nyahoza Etienne.

D'autres partis comme l'Alliance Burundo-Africaine pour le Salut (ABASA), le Parti pour le Redressement National (PARENA) et l'AV-Intwari se sont ajoutés à la liste.

II.4.3.2. Les points saillants de leur programme

1° Le parti de l'Unité pour le Progrès National (UPRONA) se propose comme programme de :

- sauvegarder et consolider l'unité nationale
- assurer l'indépendance et la souveraineté nationale
- vivre, promouvoir et défendre la démocratie
- promouvoir et garantir les droits de l'homme
- organiser et promouvoir le développement économique et social
- promouvoir la justice sociale
- promouvoir la culture nationale : un peuple ne peut pas se concevoir sans une culture qui le justifie
- promouvoir des relations internationales justes[136]

2° Le Parti pour la Réconciliation du Peuple (P.R.P.) avait au programme :

- la réconciliation véritable du peuple dans toutes ses couches et composantes
- la réinstauration de l'Ubushingantahe à la base de notre système judiciaire et administratif
- la souscription à la charte des droits de l'homme et s'engage à les promouvoir

[136] UPRONA, Projet de société et programme du parti UPRONA : les options fondamentales du parti, Bujumbura, 1992

- la politique du P.R.P. consistera en :

 - un meilleur encadrement des populations dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'habitat
 - instauration d'une justice dirigée par des hommes intègres et compétents
 - une formation scolaire obligatoire jusqu'à 15 ans et à la 8ème

- la justice doit être impartiale et équitable sur toute l'étendue du pays
- la P.R.P. s'engage à renforcer et à diversifier les liens d'amitié, la coopération avec tous les pays
- encourager les investisseurs par une légère taxation sur les matières premières
- créer un grand nombre de dispensaire et hôpitaux privés
- sensibiliser la population à la vaccination et au planning familial[137]

3° Le Parti du Peuple (P.P.) s'engageait à :

- envisager une bonne politique de l'éducation nationale pour un développement bien conçu du pays
- mettre en place une politique en matière de santé publique guidée par le principe d'une médecine sociale préventive et curative en visant une meilleure couverture de la population
- mettre en place des structures d'encadrement adéquates
- inventorier les maux des problèmes que connaît la justice burundaise
- mettre sur pied un mouvement coopératif, une électrification du monde rural et une amélioration des pistes rurales
- promouvoir l'agriculture, l'élevage, la pêche et forêts
- mettre en place des institutions démocratiques

[137] P.R.P., Programme du P.R.P., Bujumbura, 1993

- Faire prévaloir une politique extérieure qui sera caractérisée par le bon voisinage et la non ingérence dans les affaires intérieures des autres pays[138].

4° Le parti du Rassemblement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social (RADDES) se proposait de :

- consolider l'unité nationale
- défendre l'idéal démocratique
- défendre et promouvoir les droits de l'homme
- défendre l'indépendance et la souveraineté nationale
- améliorer le patrimoine foncier en matière d'agriculture
- améliorer les productions et la qualité de cultures d'exportation
- encourager les groupements d'éleveurs
- vulgariser les technologies nouvelles et traditionnelles appropriées
- encadrer et former les opérateurs économiques, particulièrement à l'intérieur du pays
- promouvoir l'éducation et l'encadrement de la jeunesse
- mettre en place une politique des affaires sociales, emploi et promotion féminine
- mettre en place une politique claire de santé publique et population[139].

5° Le parti du Front pour la Démocratie au Burundi (FRODEBU) se proposait de :

- travailler pour l'édification d'une société démocratique ayant le sens du droit et du devoir, principalement par la domestication du pouvoir d'Etat par le peuple burundais

[138] P.P., Projet de Société et programme politique du parti P.P., Bujumbura, 1992
[139] RADDES, Projet de société du parti RADDES, Bujumbura, 1992

- assurer une connexion juste entre les ressources humaines, naturelles et financières pour générer les biens nécessaires à la satisfaction des besoins matériels de la population
- encourager l'esprit d'entreprise, de recherche et de créativité
- promouvoir une éthique qui met à l'honneur le travail et l'ingéniosité
- assurer une distribution juste et équitable des investissements, des droits et devoirs collectifs ou individuels
- promouvoir les valeurs positives propres à notre culture
- le FRODEBU pense que le développement d'un pays passe incontournablement par l'accroissement du produit national notamment par sa composante principale, le produit intérieur[140].

6° Le parti de l'Alliance Nationale pour la Démocratie et le Développement Economique (ANADDE). Voici quelques points de son programme :

- réconciliation des burundais et la défense de l'unité nationale
- démocratisation de la société et des institutions burundaises
- défense de l'intégrité territoriale et la sécurité intérieure de l'Etat
- une politique étrangère conforme aux intérêts nationaux
- stimuler l'initiative privée et faire émerger les entreprises et entrepreneurs
- en matière industrielle, agricole, artisanale et commerciale, il faut créer et développer un véritable tissu de petites et moyennes entreprises, permettant d'assurer la croissance et d'employer les femmes et les hommes qui arrivent sur le marché du travail
- assurer l'indépendance de la magistrature
- responsabiliser le corps des magistrats pour ce qui a trait à leur travail
- réaliser une orientation valable pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
- participation effective de la population aux objectifs sanitaires nationaux
- assurer à la population une éducation sanitaire de base

[140] FRODEBU, Programme du parti FRODEBU, Bujumbura, 1992

- remettre à l'honneur des traditions et coutumes compatibles
- recours à l'institution d'Ubushingantahe comme l'instrument de développement et de l'unité de la nation burundaise[141].

7° Le Parti Libéral (P.L.). Les principaux points de son programme visaient à :

- reconnaître à chaque citoyen l'égalité des chances devant la loi dans tous les secteurs de la vie
- reconnaître à chaque citoyen le droit d'association et de grève pour faire valoir et défendre ses droits
- faciliter aux agents de l'administration publique l'accès aux hautes fonctions dans les organismes internationaux
- assainir sans complaisance le système judiciaire burundais en vue de former un corps judiciaire honnête et compétent
- le P.L. prône l'assistance d'un avocat dans toute instance pénale
- privilégier la propriété privée et la libre entreprise
- permettre la libre concurrence dans le domaine commercial
- promouvoir tous les secteurs d'activité économiques en favorisant les investissements productifs, générateurs d'emplois et de la valeur ajoutée substantielle
- dôter chaque commune au moins d'une ambulance pour le transport des malades
- encourager et promouvoir la politique extérieure, de bon voisinage, de rapprochement et d'intégration politique et économique en vue de créer de vastes entités viables[142].

[141] ANADDE, Programme du parti ANADDE, Bujumbura, 1992
[142] P.L. Projet de société du parti libéral, Bujumbura, 1992

8° Parti des Sociaux Démocrates (P.S.D.) Quelques points de son programme :

- sauvegarde de la souveraineté du peuple et la démocratisation des institutions
- séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ainsi que le strict respect de l'indépendance de la magistrature
- sauvegarder et consolider l'unité nationale
- combattre le chômage et lutter pour l'accès aux emplois civil et militaire ainsi que la stabilité et la formation professionnelle tant dans le secteur public que privé
- en matière de politique étrangère, le P.S.D. adhère aux principes de bon voisinage, de non ingérence dans les affaires des autres Etats, de non alignement positif, de coopération internationale et de sauvegarde de la paix dans le monde
- mobiliser et encadrer la population pour le développement
- dynamiser l'industrie et l'artisanat
- respecter la libre entreprise et la loi du marché
- promouvoir le commerce intérieur et des échanges avec l'extérieur
- résoudre les problèmes de chômage, de désoeuvrement de la jeunesse descolarisée et non scolarisée, aux problèmes de logement[143].

9° Le Parti Indépendant des Travailleurs (P.I.T.) : quelques points de son programme :

Le Parti Indépendant des Travailleurs lutte pour :

- que tout citoyen puisse avoir accès aux soins médicaux
- que chaque enfant puisse avoir accès à l'enseignement
- une vraie démocratie

[143] P.S.D., Manifeste du P.S.D., Bujumbura, 1993

- l'instauration des partis pour la défense des droits des paysans
- la démocratie et la création du parti des Travailleurs dans le monde

Le P.I.T. souhaite que chacun ait un travail qui lui permettrait de satisfaire ses besoins essentiels[144].

10° Le parti de l'Alliance Burundo-Africaine pour le Salut (ABASA) se propose comme programme :

- l'ABASA entend résoudre les conflits ethniques et égoïstes entre rivaux politiques
- l'ABASA voudrait inculquer aux protagonistes politiques la mentalité démocratique de nature à extirper l'habitude à confondre le concurrent avec l'ennemi
- l'ABASA s'engage à réinstaurer la séreinité de la vie politique
- l'ABASA se propose de reconvertir les mentalités, de réveiller le peuple burundais à sa propre identité naturelle
- l'ABASA se propose de dôter le Burundi d'institutions valables et sincères
- l'ABASA prône l'accession des opérateurs économiques à des postes gouvernementaux dans le souci du meilleur développement
- consulter les milieux d'affaire étrangers pour bénéficier de leur savoir faire
- l'ABASA entend intensifier la politique hospitalière envers des ressortissants de tous les pays, garantir la sécurité de leur personne et de leur propriété et protéger les importateurs et les exportateurs étrangers sous la menace d'impôts non justifiés
- l'ABASA s'engage à promouvoir une politique étrangère pour l'influence économique[145].

11° Le parti du Rassemblement Populaire du Burundi (R.P.B.) ; quelques points de son programme :

[144] P.I.T., Imigambi ngenderwako y'umugambwe w'abakozi (P.I.T.), Bujumbura, 1994
Traduit du Kirundi en Français par nous-même
[145] ABASA, Projet de société du parti ABASA, Bujumbura, 1994

- le R.P.B. prône un Etat démocratique où le mérite et la compétence devrait être la caractéristique principale
- le R.P.B. entend garantir à chacun ses droits les plus fondamentaux sans distinction aucune
- le R.P.B. exige la séparation du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire
- le R.P.B. s'engage au respect des accords et traités internationaux signés par l'Etat du Burundi
- le R.P.B. entend défendre une économie de marché, souscrit à toute mesure destinée à encourager les investissements conformément à sa politique d'économie libérale
- le R.P.B. entend mettre en place une politique agro-pastorale et de protection de l'environnement
- le R.P.B. entend mettre en place une politique de développer le tissu industriel et mener une politique de centralisation
- le R.P.B. prône la décentralisation du commerce pour assurer l'émergence des petits et grands opérateurs économiques
- le R.P.B. soutient et encourage la coopération économique sous régionale et internationale
- le R.P.B. veut promouvoir une politique d'encadrement de la population
- le R.P.B. veut la réalisation et l'accélération de la politique de l'amélioration de l'habitat
- le R.P.B. encourage la formation massive des techniciens de la santé en visant surtout à la spécialisation
- pour le R.P.B., tout le système burundais doit être clairement clairement le profil de l'élève à la fin de chaque cycle
- le R.P.B. encourage et favorise l'initiative du secteur privé dans la création de l'emploi
- le R.P.B. veut réanimer les valeurs culturelles ancestrales, renforcer le théâtre et introduire le cinéma rural[146].

[146] R.P.B., Manifeste-Programme du R.P.B., Bujumbura, 1992

Après une décolonisation débouchant d'abord sur un « multipartisme importé », l'Afrique noire à travers ses dirigeants choisit ensuite la voie monopartite. Cependant, le vieux « pacte colonial » avait survécu aux « indépendances de drapeau » comme le nommait le Président Nyerere. Les séquelles du colonialisme avec l'autoritarisme qui caractérisait les Etats Africains durant, près de trois décennies ont été mises à rude épreuve par le « vent du changement » qui souffla de l'Est jusqu'aux côtes africaines.

Le Burundi, ne pouvant pas rester à l'écart des bouleversements qui secouaient le monde prit la balle au bond. En plus d'une opposition interne, les injonctions de la Baule venues après la chute du communisme , les diverses pressions des puissances étrangères et des bailleurs de fonds poussèrent les autorités burundaises de la IIIème République à rompre avec le parti unique.

Les partis politiques, une fois agréés, les ingrédients nécessaires à une compétition politique furent réunis. Et la course vers le pouvoir avait commencé et l'on s'acheminait vers les élections présidentielles et législatives de Juin 1993.

CHAPITRE III : LES ELECTIONS DE JUIN 1993

A partir de mars 1992, le Burundi entrait dans une nouvelle ère politique. Les partis, nouvellement agréés, entrèrent officiellement dans la compétition politique.

Les élections présidentielles et législatives prévues pour le 1er et 29 Juin 1993 soulevaient les inquiétudes des uns et les espoirs des autres. En effet, si pour le pouvoir en place et sa mouvance, le pas franchi devait leur profiter, l'opposition nourrissait quant à lui l'espoir de briguer la magistrature suprême. Quels étaient les voies empruntées par les uns et les autres pour aboutir à leurs fins ? Quels étaient les enjeux de l'heure ? Ce sont là des interrogations auxquelles nous allons tenter de répondre dans ce chapitre.

III.1. LA VIE POLITIQUE PREELECTORALE

Avant d'entrer dans la phase électorale du processus de démocratisation, une partie très serrée se joua entre le pouvoir et la toute jeune opposition pour la gestion de la transition.

III.1.1. Les revendication des partis de l'opposition

Déjà au sein de la commission constitutionnelle, des voix s'étaient élevées pour que les nouveaux partis participent à ces travaux. Il s'agissait d'inclure les nouveaux partenaires politiques afin de mieux préparer la transition.

La démission de Melchior Ndadaye et d'Eugène Nindorera de cette commission fût consécutive au refus du pouvoir de souscrire à cette proposition.

Pour les partis d'opposition, l'enjeu était en effet de taille. Un gouvernement de transition allait leur permettre de mieux contrôler l'organisation des élections.

Leur révendication était souscrite dans le memorandum du 20 Octobre 1992 [147]. Les partis signataires à savoir le PRP, le FRODEBU, le PP, le RPB et l'ANADDE trouvaient inadmissible que le régime ne puisse les consulter pour la gestion préélectorale.

« Tant que le gouvernement issu du monopartisme, affirmaient-ils, sera le seul à gérer la période de transition, le Burundi ne connaîtra qu"une démocratie de façade, vidée de sa substance »[148].

L'argument principal étant qu'au Burundi, la transition devait s'entendre comme une période durant laquelle le Chef de l'Etat, seul organe constitutionnel qualifié, mettrait sur pied, avec le concours et la collaboration des partis politiques, des structures de nature à assurer le passage le plus harmonieux possible du régime monopartisan aux institutions démocratiques[149].

Les structures proposées étaient : un forum de négociation entre le pouvoir et les partis politiques d'opposition, le gouvernement de transition ; un conseil national de sécurité ; le conseil de l'unité nationale ; le conseil national de conciliation et le conseil national de la communication. Une clause importante réclamait que le formateur du gouvernement de transition soit une figure de l'opposition.

Les échéances électorales une fois fixées, les partis de l'opposition ont fait entendre leur voix sur quatre aspects de la transition que le pouvoir, d'après eux, « maniait uniquement selon ses propres desseins »[150]. Il s'agissait notamment de l'échéance de juin comme mois électoral qui a été remis en cause ; la nécessité pour les partis d'être directement associés aux commissions électorales nationale et provinciale ainsi qu'à la formation des bureaux d'enrôlement et de vôte ; l'arrêt de l'intimidation « Uprona » sur les populations

[147] "Memorandum des partis d'opposition sur l'organisation et la gestion de la transition " in L'Aube de la Démocratie n° 5, du 22 octobre au 5 novembre 1992, p.2
[148] Ibidem
[149] Ibidem
[150] Lire l'Aube de la Démocratie n° 14 du 1er au 15 Mars 1993, p.3

désireuses d'adhérer aux nouveaux partis et l'arrêt de l'usage des moyens de l'Etat par le parti au pouvoir[151].

III.1.2. Les propositions du pouvoir

Le 23 octobre 1992 au Palais des Congrès de Kigobe, le Président Buyoya a réuni les représentants des partis politiques pour se prononcer sur les revendications de l'opposition.
Pour commencer, il tranquillisa les représentants des partis en ces termes : « Le processus de démocratisation est irréversible »[152]. Cependant, le Président de la République précisa que les Burundais se sont refusé au mimétisme aveugle, c'est pourquoi qu'il n'y aura pas de gouvernement de transition qui a rarement fait le bonheur de la population ailleurs et qui risquerait de remettre en cause les acquis.

Suite aux revendications de l'opposition, le major Buyoya promit deux choses, l'association des partis de l'opposition à l'élaboration du code électoral, à l'élaboration de la loi communale ainsi qu'à la préparation et à l'organisation des élections[153].
Pour ce faire, chaque parti politique agréé aura deux représentations au sein de la commission nationale de préparation des élections.
Pour le pouvoir, les partis politiques avaient un intérêt à partager et à soutenir sa vision car ils devaient mettre en avant la recherche de la démocratie véritable et durable[154].

En fait, la mission assignée à la commission était purement consultative. Elle avait à élaborer et proposer au gouvernement un projet de code électoral et un projet de loi communale.

[151] Lire L'Aube de la Démocratie n° 14 du 1er au 15 mars 1993, p.3
[152] Lire Le Renouveau du Burundi n° 3923 du 23 Octobre 1992, p.1
[153] Lire l'Aube de la Démocratie n° 5, du 22 Octobre – 5 Novembre 1992, p.3
[154] Cfr. Le Renouveau du Burundi du 23 Octobre 1992, p.3

Pour une certaine opinion, le gouvernement avait intérêt à précipiter l'échéance électorale. Tenant en compte que les nouveaux partis n'avaient pas d'assises populaires, il fallait les prendre de court afin de gagner les élections.

III.2 . LES PARTIS POLITIQUES DANS LA FIEVRE ELECTORALE

Le 16 mars 1993, un important décret-loi fût signé par le Président Buyoya qui déterminait les règles relatives aux élections présidentielles et législatives prévues respectivement le 1er juin et le 29 juin 1993. De tous les partis agréés, seuls l'UPRONA, le FRODEBU et dans une moindre mesure le PRP s'engagèrent activement dans ces élections.
Le candidat de l'Uprona et celui du Frodebu semblaient se disputer plus les faveurs des électeurs en raison des moyens et méthodes de propagande.

III.2.1. Les «Grand-Messes » de l'Uprona

La première stratégie électorale de l'Uprona consistait ni plus ni moins à jouer sur le temps pour bousculer et acculer les « nouveaux » partis d'opposition. Le Président Nicolas Mayugi avançait trois arguments : d'une part, il était important de « couper court » aux spéculations de ceux qui voulaient faire des « enseignements et des recrutements divisionnistes » en les obligeant à se présenter aux élections le plus rapidement possible ; d'autre part, il était normal que cette « phase de mobilisation générale » soit raccourcie afin de permettre aux gens de vaquer normalement à leurs activités de production ; enfin, le climat politique préélectoral ne favorisait pas les investissements étrangers dans le pays et était lié à une « recrudescence tout azimut de l''insécurité et de peur »[155].

En pleine campagne électorale, les membres et sympathisants de l'Uprona se retrouvaient tous les week-ends dans de « gigantesques.

[155] C. Simbizi, "Nicolas Mayugi dévoile son premier plan" in Le Citoyen n° 3 du 15 Janvier 1993, p.3

rassemblements sur les chefs-lieux des provinces : des sortes de kermesse au cours desquelles le « discours unitaire » des dirigeants de ce parti semblait relever de la monotonie »[156].

Le cheval de bataille du parti Uprona et ses alliés était l'unité et la paix sans lesquelles il ne pouvait y avoir de démocratie véritable et de développement durable. Les dirigeants du parti s'illustraient beaucoup plus en attaquant le Frodebu qu'en explicitant le programme du parti. Pour Charles Mukasi, « le véritable enjeu des élections sera celui de trancher électorablement et en toute transparence entre le projet d"une société nationaliste et celui d"une société tribaliste »[157].

Fort de son ancienneté, de son éclatante victoire de septembre 1961, bénéficiant d'un soutien de la JRR et de l'UFB, assuré de l'appui du puissant secteur privé, du RADDES, de l'administration et de l'exécutif, le parti UPRONA semblait être le favori des consultations populaires, surtout après le succès remporté lors du référendum de la charte de l'unité et du projet constitutionnel.

III.2.2. Le travail méthodique du FRODEBU

La stratégie principale du FRODEBU consista à rendre l'UPRONA seul responsable de tous les maux qui se sont abattus sur le Burundi depuis l'indépendance. A cet effet, Gilles Bimazubute écrivait : « Le peuple retirera sa confiance au parti sous le gouvernement ou la couverture de laquelle il a été si malmené et exploité tandis qu'un nombre incalculable de ses enfants étaient assassinés, mutilés ou exilés »[158].

[156] J.Gahama, "Limites et contradictions"...op.cit., p.81
[157] C.Mukasi, "Les enjeux des prochaines élections" in L'Indépendant n° 56 du 12 Mars 1993, p.1
[158] G.Bimazubute, "Demain le verdict" in L'Aube de la Démocratie, n° 18, p.4

Le Frodebu s'attaquait aussi à l'autorité et aux lois en vigueur. De l'avis du Président Ndadaye, personne, le Chef de l'Etat y compris ne pouvait être à l'abri des critiques objectives du Frodebu[159].

La corde ethnique fût le cheval de bataille par excellence. Et il s'en expliquat : « Dans un pays où un groupe donné donne une majorité numérique indiscutable, il ne peut y avoir de majorité démocratique en dehors de ce groupe. Comme il ne peut y avoir de majorité démocratique en Afrique du Sud sans les noirs, aux USA sans les blancs, il ne peut y avoir chez nous sans les Hutu »[160].

Alors que le parti au pouvoir utilisait les grands moyens en sa disposition, le Frodebu travaillait à partir de la base avec des moyens de bord. Les propagandistes allaient de « rugo » en « rugo » pour expliquer le bien fondé du « changement ».

Selon des sources dignes de foi, le Frodebu aurait largement profité du réseau implanté par le PALIPEHUTU. Existait-il une collaboration entre le Frodebu et le Palipehutu ou un contrat tacite ? Il est difficile de répondre à cette question. A en croire certains militants du Palipehutu, si le Frodebu a gagné, c'est grâce à la complicité du Palipehutu[161].

Melchior Ndadaye rendit public son programme en « 46 propositions » pour construire un « Burundi nouveau ». Tout cela fût relayé par une symbolique qui donna des résultats sur le terrain. Par exemple, l'emblême adopté fût le coq qui chante.

[159] Lire l'Aube de la Démocratie n° 9 du 19 Décembre 1992, p.4
[160] G.Bimazubute, "Pour qui sonne le glas" in L'Aube de la Démocratie n° 11 du 17 janvier 1993,
[161] Lire la Semaine n° 10 du 25 Septembre 1993, p.1.

III.3. LA CONSCIENCE ETHNIQUE FACE AUX URNES

A la question de savoir quelles étaient les grandes lignes des programmes des deux protagonistes, rares étaient, même parmi les intellectuels ceux qui arrivaient à y répondre. Car il n'y avait pas, à vrai dire, une place pour un grand débât d'idées. Ce qui déboucha aux résultats que l'on connaît.

III.3.1. Les élections présidentielles

Aux présidentielles du 1er Juin 1993, trois candidats furent présentés par leur parti : Pierre Buyoya pour l'Uprona, Melchior Ndadaye pour le Frodebu et Pierre-Claver Sendegeya pour le PRP. Le candidat du Frodebu jouissait du soutien des partis RPB, PP et PL. Tandis que le candidat de l'Uprona était soutenu par le RADDES, l'ANADDE dont le candidat se retira de la liste, le P.S.D et le PIT. Le parti INKINZO prit la disposition politique de ne soutenir aucun candidat à la présidence[162].
De nombreux observateurs étrangers tel que la délégation du National Democratic Institute for International Affairs vinrent pour suivre de près la période électorale. Au niveau national, sur l'initiative des églises locales, se constitua un groupe d'observateurs indépendants (G.O.I).

A la grande surprise du pouvoir en place, le candidat Melchior Ndadaye remporta la victoire avec 64% des voix au détriment du candidat Buyoya qui obtint 34% et Sendeya qui se contenta de 1% des voix.
Ces résultats étaient le fruit de la campagne électorale fortement ethnisée de tout côté. Ce verdict des urnes remettait en cause tout le processus initié par le président sortant.

[162] Lire le Communiqué n° 2 du Parti INKINZO "Propositions parti INKINZO pour les élections, mai 1993, p.1

III.3.2. Les élections législatives

Le 29 juin 1993, le Frodebu vit sa victoire se confirmer par 71% des voix. Avec 66 sièges sur 81 au parlement, le Frodebu acquérait même la possibilité d'amender la constitution.
Les quatre autres partis ne totalisèrent que des résultats négligeables, aucun d'eux n'atteignit 2% au niveau national nécessaire pour prétendre à un siège[163].

Les sièges étaient attribués aux provinces en proportion de leur poids démographique (environ un siège pour 70.000 habitants). C'est ainsi que la distribution varia de neuf (Gitega) à deux sièges (Cankuzo). Les candidats du Frodebu ayant été exclus de Cankuzo, le parti Uprona conquit les deux sièges.

Face à cette écrasante majorité, certains commentateurs ont souligné le risque que le Burundi n'évolue vers une nouvelle situation de monopartisme de fait. Un titre du journal Le Citoyen du 15-30 Juin 1993 est éloquent : « Elections présidentielles et législatives : danger de la montée du monopartisme ».
Connaissant les partis politiques burundais, cette inquiétude était fondée. A l'image du multipartisme de 1959-1966, les partis politiques du moment semblaient être des machines électorales.

En terme ethnique, la composition de la nouvelle assemblée se présenta comme suit : 12 députés étaient Tutsi (environ 15%), donc 69 étaient Hutu (soit environ 85%). Parmi les Tutsi, 8 étaient du Frodebu et 4 de l'Uprona [164]. Ce qui rendit l'inquiétude des Tutsi plus vivace car même au-delà des lignes partisanes, les députés Tutsi ne disposaient pas d'une minorité de veto (20%) en cas de révision constitutionnelle menaçant leurs intérêts vitaux.

[163] Ces partis étaient : PRP (1,38%), RADDES (1,23%), PP (1,13%), RPB (0,66%)
[164] F:Reytjens: op.cit. p.236

III.3.3. Le bilan du processus démocratique

L'élection d'un chef d'Etat est une étape importante dans l'histoire de tout pays. C'est en principe un grand pas dans son processus de démocratisation. Qu'en fût-il du Burundi après les élections de Juin 1993 ?

III.3.3.1. Les lacunes liées au processus de démocratisation

Beaucoup sont tentés de penser que le processus de démocratisation au Burundi avait atteint sa vitesse de croisière avec l'existence des partis et la compétition électorale de Juin 1993. Force est de constater que ce processus présentait des lacunes.

D'abord, ce processus a été conduit par une seule organisation politique à savoir l'UPRONA sans débats contradictoires et à un rythme à « la limite du soutenable ». Et le but principal était les élections, lesquelles n'intéressaient en définitive que les compétiteurs.

Ensuite, les grandes questions nationales : la question ethnique, la démocratisation et les lois y relatives (la constitution) n'ont pas été suffisamment approfondies. A en croire, un membre de la commission constitutionnelle, il fallait persuader la population du bien fondé du multipartisme à tout prix[165].
La charte de l'unité n'était « qu"une profession de foi » pour beaucoup, car ne comportant aucune contrainte... Aussi, le processus initié a privilégié plus le pluralisme politique au détriment de deux aspects essentiels : l'existence et la possibilité réelle d'expression d'une société civile organisée (syndicats, associations de tous genres) et l'existence d'un instrument indépendant de contrôle et d'arbitrage, à savoir le judiciaire qu'il aurait fallu mettre au dessus de la mêlée.

Enfin, l'élection n'est qu'un mécanisme et pas une fin en soi. Il aurait fallu que les élections de juin 1993 aient un sens et une signification plus profonde pour l'électeur.
Il devait en comprendre les enjeux pour qu'il puisse exercer ce droit dans les meilleures conditions.
En fait, les élections devaient s'inscrire dans un processus éducatif et progressif, de la base au sommet en ce qui concerne le suffrage direct.

III.3.3.2. Les lacunes liées au caractère divisionniste des élections

La question épineuse à laquelle la société burundaise se trouve confronter concerne la place du phénomène ethnique lors des élections de Juin 1993. Il serait inconscient de vouloir l'ignorer alors que ses manifestations meurtrières sont bien réelles.
Alors, les élections ont-elles été ethnisées ? Pour répondre à cette question, il serait intéressant de considérer les arguments et les jugements y relatifs.

Pour les contestataires des résultats de ces élections, ce vôte serait « un véritable recensement ethnique ». Mais pour les responsables du Frodebu interrogés à ce sujet, la réplique est singlante: « si c"était un recensement ethnique, les chiffres auraient été différents », sous entendu en se référant au recensement ethnique datant de la colonisation. De plus, « Sendegeya, hutu lui-même aurait bénéficié de cet effet.
Ce qui lui aurait permis d"avoir plus de 1% des faveurs des électeurs »[166].

Lorsqu'on considère les résultats de ces élections, province par province, il est clair que les équations toutes simples que tout muhutu a vôté muhutu et que tout mututsi a vôté mututsi sont fausses. On peut d'ailleurs s'en réjouir. Cependant, dès lors qu'une telle propagande a existé, alors le vote a été

[166] L'informateur a recquis l'anonymat

ethnique. Car le Frodebu a mené sournoisement une campagne ethnique depuis sa clandestinité, appuyé par les membres du Palipehutu.
Cette campagne a été malheureusement relayée d'une certaine façon par l'Uprona qui s'est attelé à diaboliser le Frodebu.
Michel Elias s'interroge : « On peut se demander si la propagande anti-ethniste maladroite de l'Uprona dénonçant le Frodebu comme le parti ethniste des Hutu n"a pas fonctionné comme « une prophétie autoréalisante », jouant en faveur de ce nouveau parti en poussant des paysans à le rejoindre[167].

III.4. LA GESTION POLITIQUE POST-ELECTORALE

Entre le discours « démagogique » de la campagne et les réalités de la gestion de l'Etat, il y avait un grand fossé. Le nouveau pouvoir était confronté aux problèmes liés à la gestion du pouvoir. A son tour, le temps était venu de faire face aux revendications de l'opposition, aux attentes de son électorat et aux diverses pressions sociales...

III.4.1. « La température » politique

Dès l'annonce des résultats, trois acteurs s'adressèrent à la nation burundaise.
- Le Président « sortant » pour reconnaître la défaite et pour calmer les militants qui l'ont soutenu.
- Le Président élu pour remercier ses électeurs, les partis qui l'ont soutenu et appeler ses électeurs au calme, au partage des festivités de la victoire avec tous les Burundais. Par moment son discours rappelait paradoxalement celui du Prince Louis Rwagasore, 32 ans plutôt, qui, parlant de la victoire de son parti l'avait qualifié de victoire de « tous les Barundi ».

[167] M.Elias, op.cit., p.59

Les propos tenus étaient qualifiés de rassurants, surtout par ceux-là même qui « hier » n'avaient rien ménagé pour diaboliser le FRODEBU[168]. C'était une contradiction que le citoyen moyen avait du mal à comprendre.

Pourquoi ce volte-face ? Sûrement pour éviter les débordements côté UPRONA, probablement du côté militaire dont le comportement dans ce cas constituait une inconnue.

- Le troisième acteur, le Chef d'Etat-Major des Forces Armées, vint lever le voile sur cette inconnue. Il fit acte d'allégeance aux nouvelles institutions démocratiques tout en sifflant la fin de la récréation électoraliste de la campagne en souhaitant voir enterrer avec elle certains propos du Frodebu, surtout en rapport avec l'armée.

Quelle était « la température » dans les Etats-Majors des deux principaux protagonistes ? Dans les deux cas, pour des raisons contraires, on y a observé une nette tendance aux extrêmes.

Au Frodebu, bien évidemment, c'était la fête que la direction souhaitait sans débordements. Malheureusement, des cas d'intimidations et de menaces ont été rapportés surtout à l'intérieur du pays.

Chez les Upronistes, comble d'optimisme, la défaite n'avait jamais été envisagée. Ce qui poussa certains à rechercher des « traitres » au sein de l'Uprona. Il fût reproché à certains Bahutu d'avoir joué un double jeu avec une âme profondément Frodebu[169].

De plus, ironie du sort, la constitution taillée sous la houlette Uprona favorisait les formations majoritaires, ce qui l'a infligé l'effet boumerang durant les législatives.

III.4.2. Les tentatives de remise en cause du scrutin

Le côté « surprise » qui caractérisa les résultats du scrutin présidentiel présageait toute sorte de réactions.

[168] Lire Panafrika n° 4 du 23 Juin 1993
[169] Lire Panafrica n° 3 du 9 Juin 1993

Il y eût au lendemain des élections une manifestation d'étudiants de Bujumbura et certains fonctionnaires contre le résultat électoral, voire pour le boycot des législatives. Ces manifestants, qualifiaient les élections présidentielles de « recensement ethnique » et invitaient la population à boycotter les législatives prévues pour le 29 Juin [170].

L'autre aspect du refus des résultats électoraux fut moins pacifique. Le 03 juillet, un coup d'Etat militaire est déjoué. Un certain malaise qui serait lié au changement démocratique poussa un certain nombre, négligeable heureusement pour cette fois, de militaires à tenter un pustch. Un certain Lieutenant Bizuru du 11 ème Bataillon blindé semble avoir été l'exécuteur principal de ce coup manqué[171].

Dans la nuit du 2 au 3 Juillet 1993, une autre tentative fût déjouée. Cette tentative révéla une inquiétude croissante au sein de l'armée et certains y ont vu l'ombre de l'ancien régime. Car les personnes arrêtées étaient proches du Président sortant telles que le Major Busokoza, Ex-Directeur de la Régie des Postes et le Colonel Sylvestre Ningaba (Siningi), Ex-Directeur de Cabinet du Président Buyoya.

En dépit des gestes posés dans le sens de rassurer tous par le Président Ndadaye, l'inquiétude resta vive. L'amnistie octroyée à certains prisonniers (d'avant le 1er juin 1993) n'arrangeait pas les choses. Même en mettant « un peu d'eau dans son vin » dans la formation du Gouvernement, d'autres faits n'ont pas permis de rendre plus serein la vie politique après les élections.

Avant les élections de Juin 1993, les partis politiques furent créés, un peu à l'image de ceux des années 60, comme pour des besoins électoraux. La veille

[170] Cfr. La Semaine n° 2 du 12 Juin 1993
[171] Cfr. La Semaine n° 3 du 21 Juin 1993

des élections se caractérisa par un bipolarisme à la fois politique et ethnique. La prise du pouvoir, après les élections, du Frodebu fut saluée par beaucoup.
Cependant, les trois premiers mois du nouveau régime se déroula péniblement. Le Président Ndadaye était pris dans un dilemne comparable à celui qu'avait connu le Major Buyoya : pour les uns, il allait trop vite et trop loin, pour les autres, les progrès sont trop lents et ne vont pas assez loin.
Les mécontentements des deux camps furent à l'origine du coup de force du 21 Octobre 1993 et du génocide qui s'en suivit.

CONCLUSION GENERALE

Le multipartisme comporte plusieurs dimensions. Son analyse dépasserait largement le cadre d'un mémoire. Nous nous sommes limité à faire une analyse historique de son application au Burundi.

Le premier chapitre de ce mémoire nous a permis de jeter un regard rétrospectif sur la première expérience du pluralisme politique dans notre pays. Nous nous sommes efforcé de comprendre les tenants et les aboutissants de ce système.

A la fin des années 50, l'administration belge initia un processus d'ouverture politique devant permettre au Ruanda-Urundi de s'auto-gérer. La création de plusieurs partis politiques luttant pour ou contre l'indépendance immédiate anima la vie politique du Burundi. L'examen de cette période nous a permis de nous représenter le contexte dans lequel la carte ethnique a été introduite dans le jeu politique burundais. Nous avons aussi souligné le rôle du fondateur de l'Uprona, le prince Louis Rwagasore dans la lutte pour l'indépendance. L'assassinat de ce héros national a permis la résurgence de l'ethnisme.

Dans le second chapitre, nous nous sommes efforcé d'expliquer les raisons qui ont poussé la plupart des Etats africains à opter pour le parti unique. Notre analyse s'est beaucoup plus apaisantie sur l'ouverture politique initiée par la troisième République, ses raisons et ses défis. La charte de l'unité et la constitution pluraliste n'ont pas réussi à faire du Burundi un Etat démocratique.
Car les intérêts du pouvoir semblaient être tournés vers son maintien, alors que les partis d'opposition cherchaient les moyens pour s'y hisser à n'importe quel prix.

Avec le dernier chapitre, nous avons vérifié l'hypothèse selon laquelle les Burundais n'avaient pas été suffisamment préparés au pluralisme politique. Contrairement aux autres pays d'Afrique, le Burundi ne souffra pas des heurts et des bouleversements socio-politiques.
Mais à l'approche des élections, certains hommes politiques commencèrent à tenir des propos ambigus et ethnistes. La campagne présidentielle de juin 1993 ayant été fortement ethnisée de part et d'autre, les résultats ne pouvaient que répondre à la règle du jeu.

Au terme de cette étude, il y a lieu de tirer quelques leçons du processus de démocratisation au Burundi. Nous devons souligner que ce processus a été lié à la résolution du problème ethnique au Burundi, ce qui a facilité le maniement de la corde ethnique par certains « politiciens » en mal d'arguments.

Les institutions issues des élections de juin 1993 n'ont pas été à la hauteur des défis du moment. Les diverses lacunes dont nous avions fait mention avaient piégé l'avenir politique du Burundi et la crise qui persiste jusqu'à nos jours en est une conséquence.

Qu'il nous soit permis d'apporter notre pierre à la construction d'un système pluraliste acceptable. Notre réflexion sur les partis politiques nous amène à proposer la réduction de leur nombre. Le manque d'assise nationale de la plupart d'entre eux et les querelles stériles qui les caractérisent nous impose cette solution.
Aussi, il serait indiqué de repenser les critères de représentativité pour endiguer les effets nocifs des partis fortement majoritaires. A cet effet, plusieurs études, colloques et séminaires sur la bonne gouvernance abondent dans le même sens en privilégiant l' « Ubushingantahe ». En plus, le suffrage universel direct ne semble pas être adéquat au niveau d'instruction et de culture politique de nos populations. C'est à cela que d'autres chercheurs devront penser afin d' « inventer une démocratie à la burundaise ».

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

1. *Anyang Nyongo (P.), Afrique : La longue marche vers la démocration : Etat (Sous la direction de) autoritaire et résistances populaires, Paris, Karthala, Publi Sud, 1988, 251 p.*

2. *Avril (P.), Essais sur les partis, Paris, L.G.D.J., 1986, 216 p*

3. *Badie (B.), L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, Paris, Fayard, 1992, 334 p*

4. *Burdeau (G.), La dynamique politique : les forces politiques, Paris, L.G.D.J., 1982, 464 p.*

5. *Buyoya (P.), Mission possible Paris, L'Harmattan, 1998, 158 p*

6. *Calvez (J.P.), Introduction à la vie politique, Paris, Aubier-Montaigne, 1960, 222 p*

7. *Cornevin (R.), L'Afrique noire de 1919 à nos jours, Paris, P.U.F., 1973, 251 p*

8. *Cornevin (M.), Histoire de l'Afrique contemporaine : de la 2ème guerre mondiale à nos jours, Paris, petite bibliothèque Payot, 1980*

9. Chrétien (J.P.), Le défi de l'ethnisme. Le Rwanda et le Burundi : 1990-1996,
Paris, Karthala, 1997, 400 p
Chrétien (J.P.), Burundi, l'histoire retrouvée : 25 ans de métier d'historien en Afrique,
Paris, Karthla, 1993, 509 p

10. Chrétien (J.P.), Guichaou (A.), Le Jeune (G.), La crise d'août 1988 au Burundi,
Paris, Karthala, 1989, 209 p

11. Chrétien (J.P.), Coiffard (J .L.), Le Burundi,
Paris, Documentation française, 1961, 44 p

12. Delaveau(B),Histoire :Décolonisation et problèmes de l'Afrique indépendante,
Paris, EDICEF, 1983, 160 p

13. Département d'Histoire de l'Université du Burundi, Histoire Sociale de l'Afrique de l'Est (XIXè – Xxè s),
Paris, Karthala, 1991, 527 p

14. Debbasch (C.), Pontier (J.M.), Introduction à la politique,
Paris, Dalloz, 1991, 421 p

15. Duverger (M.), Institutions politiques et droit constitutionnel,
Paris, P.U.F., 1970, 872 p

16. Dumont (R.), Démocratie pour l'Afrique : la longue marche de l'Afrique noire vers la liberté,
Paris, Servil, 1991, 343 p

17. Eldemair(M.), Pièces et règles du jeu politique,
Paris, Servil, 1991, 171 p.

18. Gorbatchev (M.), Perestroïka : vues neuves sur notre pays et le monde,
Paris, J'ai lu, 1987, 378 p

19. Guichaoua (A.), Les crises politiques au Burundi et au Rwanda : 1993-1994,
(Sous la direction de) Paris, Karthala, 1995, 794 p

20. Guiard (O.), Bandoueng et le réveil des peuples colonisés,
Paris, P.U.F., 1970, 120 p

21. Harroy (J.P.), Burundi : 1955 – 1962,
Bruxelles, Hayez, 1987, 646 p

22. Lavroff (D.), Les partis politiques en Afrique noire,
Paris, P.U.F., 1978, 126 p

23. Lemarchand (R.), Rwanda and Burundi,
London, Pall Mall Press, 1970

24. Lemarchand (R.), Social change and political modernization in Burundi,
Indiana, 1966, 48 p

25. Manirakiza (M.), La fin de la monarchie Burundaise : 1962 – 1966,
Paris, Bruxelles, Le Mât de Misaine, 1990, 105 p

26. Mahiou (A.), L'avènement du parti unique en Afrique noire. L'expérience des Etats d'expression française,
Paris, L.G.D.J., 1969, 421 p

27. Mpozagara (G.), La République du Burundi,
Paris, Berger-Levrault, 1971, 138 p

28. Mworoha (E.), Peuples et rois de l'Afrique des Lacs
Dakar-Abidjan, Les nouvelles éditions africaines, 1977, 352 p

29. Lechat (M.), Le Burundi politique,
Usumbura, le Service de l'information du Ruanda-Urundi,
1961, 61 p

30. Nsanze (T.), L'édification de la République du Burundi au carrefour de l'Afrique,
Bruxelles, Remarques Africaines, 1970, 156 p

31. Niemegeers (M.), Les trois défis du Burundi : décolonisation-démocratie-déchirure,
Paris, l'Harmattan, 1995, 205 p.

32. Weisten (W.), Historical dictionnary of Burundi,
New Jersey, the scearecrow press, 1976, 368 p

2. MEMOIRES ET THESE

1. *Barumwete Siméon, Contribution à l'étude de l'idéologie hamitique comme Facteur d'ethnisme et de violence politique au Burundi, Bujumbura, Université du Burundi, 1998, 125 p*

2. *Batungwanayo (B.), L'évolution politique du Burundi de la monarchie Constitutionnelle à la République : 1962-1966, Bujumbura, Université du Burundi, 1986, 150 p*

3. *Bizabishaka (J.P.), La crise de la monarchie (1962-1966), Essai d'analyse Historique, Bujumbura, Université du Burundi, 1990, 117 p*

4. *Bitangumutwenzi, Les partis politiques au Burundi, Bujumbura, Université du Burundi, 1979, 51 p*

5. *Budanagi (M.), Le Burundi à la quatrième commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies : 1960 – 1962, Bujumbura, Université du Burundi, 1989, 78 p*

6. *Bukuru Pamphile, L'organisation et le déroulement des élections communales et législatives au Burundi, Bujumbura, Université du Burundi, 1990, 126 p*

7. *Makombe (P.), Les partis politiques et l'éclatement de l'unité nationale au Rwanda : 1959 – 1961, Bujumbura, 1971, 141 p*

8. Ndiramiye (D.), Le parti Uprona et ses relations extérieures : 1958 – 1988,
Bujumbura, Université du Burundi, 1992, 179 p

9. Nduwayo (G.), La crise d'octobre 1993 au Burundi : Essai d'interprétation,
Bujumbura, Université du Burundi, 1998, 157 p

10. Nkeshimana (S.), Attitude des Burundais face au multipartisme : 1991 – 1993
de la méfiance à l'adhésion. Cas de la province de Makamba,
Bujumbura, Université du Burundi, 1994, 117 p

11. Ndagijimana (S.), Essai d'étude sur les partis politiques de l'opposition
au Burundi : 1993 – 1995,
Bujumbura, Université du Burundi, 1996, 138 p

12. Nkiramagi (J.), La question ethnique au Burundi à travers la presse
francophone. Le cas de deux journaux : « Le Soir » et
« la libre Belgique » (Avril 1972 à Juin 1993),
Bujumbura, Université du Burundi, 1997, 121 p

13. Niyonsaba Théophile, Ethnicité et pouvoir politique au Burundi :
Essai d'analyse
Bujumbura, Université du Burundi, 1997, 81 p

14. Nyawakira (G.), La radicalisation de l'ethnie au Burundi à travers les partis
politiques,
Bujumbura, Université du Burundi, 1998, 94 p

15. Nzojibwami (J) et Shuri(M.), Le processus d'émancipation politique du
Burundi : 1959-1961 : Les partis politiques,
Bujumbura, Université du Burundi, 1980, 181 p

16. Nimubona (J.), Election présidentielle du 1er juin 1993 au Burundi : problématique de la légitimation en situation de dynamique socio-politique, mémoire de D.E.A., Bordeaux, 1994

17. Sinabwiteye (J.), Les régimes des partis uniques face aux problèmes de L'intégration nationale et de la démocratie en Afrique noire, Bujumbura, Université du Burundi, 1978, 171 p

18. Sindaye, Aspects de la politique étrangère du Royaume du Burundi (1962-1966), Bujumbura, Université du Burundi, 1986, 150 p

19. Singirankabo (R.), Les modalités d'accession à l'indépendance et leur impact sur les relations entre le Rwanda et le Burundi de 1957 à 1960, Bujumbura, Université du Burundi, 1981, 70 p

20. Siriba (P.), La colonisation et la tribalisation au Burundi, Thèse de doctorat en Sciences Sociales, Institut Catholique de Paris, 1977, 438 p.

2. JOURNAUX ET REVUES

1. L'Aube de la Démocratie n° 004 du 7 au 21 octobre 1992
" n° 005 du 22 octobre au 5 novembre 1992
" n° 006 du 6 au 20 novembre 1992
" n° 007 du 20 novembre au 3 décembre 1992
" n° 008 du 4 au 17 décembre 1992
" n° 10 du 2 au 16 janvier 1993
" n° 11 du 17 au 31 janvier 1993
" n° 14 du 1er au 15 mars 1993
" n° 15 du 15 au 31 mars 1993

1. *L'Aube de la Démocratie (Suite)* n° 16 du 1er au 15 avril 1993
" n° 17 du 16 au 30 avril 1993
" n° 18 du 1er au 15 mai 1993
" n° 23 du 1er au 15 août 1993

2. *Le Citoyen* n° 1 du 1er au 15 décembre 1992
" n° 2 du 15 décembre au 1er janvier 1993
" n° 3 du 1er au 15 janvier 1993
" n° 4 du 1er au 15 février 1993
" n° 5 du 15 au 28 février 1993
" n° 6 du 1er au 15 mars 1993
" n° 7 du 15 au 31 mars 1993
" n° 9 du 15 au 30 Avril 1993

3. *Panafrika* n° 2 du 26 mai 1993
" n° 3 du 9 juin 1993
" n° 5 du 7 juillet 1993
" n° 6 du 21 juillet 1993

4. *Rudipresse* n° 115 du 9 mai 1959
" n° 124 du 11 juillet 1959
" n° 152 du 16 janvier 1960
" n° 202 du 17 décembre 1960
" n° 206 du 14 janvier 1961
" n° 208 du 28 janvier 1961
" n° 242 du 25 septembre 1961
" n° 246 du 21 octobre 1961
" n° 247 du 28 octobre 1961
" n° 230 du 1er juillet 1961
" n° 231 du 8 juillet 1961
" n° 243 du 21 juillet 1961

4. *Rudipresse (Suite)*	*n° 236 du 12 août 1961*
"	*n° 238 du 26 août 1961*
"	*n° 246 du 21 octobre 1961*
5. *Infor Burundi*	*n° 147 du 22 mai 1965*
"	*n° 150 du 12 juin 1965*
"	*n° 151 du 19 juin 1965*
"	*n° 157 du 14 août 1965*
6. *L'Indépendant*	*n° 04 du 21 février 1992*
"	*n° 05 du 14 mars 1992*
"	*n° 06 du 23 mars 1992*
"	*n° 07 du 30 mars 1992*
"	*n° 10 du 20 avril 1992*
"	*n° 17 du 9 juin 1992*
"	*n° 20 du 20 juin 1992*
"	*n° 21 du 21 juin au 07 juillet 1992*
"	*n° 23 du 21 juillet 1992*
"	*n° 27 du 18 août 1992*
"	*n° 39 du 10 novembre 1992*
"	*n° 47 du 5 janvier 1993*
"	*n° 48 du 13 janvier 1993*
"	*n° 53 du 17 février 1993*
"	*n° 54 du 26 février 1993*
"	*n° 55 du 5 mars 1993*
"	*n° 56 du 12 mars 1993*
7. *Le Renouveau du Burundi*	*du 1er octobre 1991*
"	*du 3 octobre 1991*
"	*du 7 octobre 1991*
"	*du 14 octobre 1991*

7. Le Renouveau (Suite)	*du 2 novembre 1991*
"	*du 17 août 1988*
"	*du 12 juillet 1990*
"	*du 13 juillet 1990*
"	*du 14 juillet 1990*
"	*du 23 mars 1991*
"	*du 2 – 3 juillet 1993*
"	*du 21 septembre 1993*
"	*du 1er- 2 janvier 1993*
"	*du 8 janvier 1993*
"	*du 7 octobre 1993*
"	*du 8 octobre 1993*
"	*du 10-11 octobre 1993*
"	*du 15-16 octobre 1993*
8. Le Réveil	*n° 001 d'Avril 1990*
"	*n° 002 de Mai 1990*
"	*n° 007 de décembre 1990*
9. La Semaine	*n° 1 du 29 mai 1993*
"	*n° 2 du 12 juin 1993*
"	*n° 3 du 21 juin 1993*
"	*n° 4 du 9 juillet 1993*
"	*n° 5 du 23 juillet 1993*
"	*n° 8 du 28 août 1993*
"	*n° 9 du 12 septembre 1993*
"	*n° 10 du 25 septembre 1993*
"	*n° 11 du 10 octobre 1993*
"	*n° 12 du 15 novembre 1993*

10. *Jeune Afrique* — *n° 1542 du 18 au 24 juillet 1990*
" — *n° 1545 du 28 au 02 août 1990*
" — *n° 1550 du 12 au 18 septembre 1990*
" — *n° 1458 du 14 décembre 1988*
" — *n° 1614 du 4 au 10 décembre 1991*
" — *n° 1432 du 15 juin 1988*
" — *n° 1539 du 27 juin au 3 juillet 1990*

11. *Le Monde Diplomatique* — *d'avril 1990*
" — *de juillet 1990*

4. BULLETINS, RAPPORTS ET AUTRES DOCUMENTS

1. *Bulletin Officiel du Burundi* de mars 1992
 " d'avril 1992
 " de mai 1992
 " de juin 1992
 " de juillet 1992
 " d'août 1992

2. *République du Burundi, Comité Central du parti Uprona :*
 Actes du premier congrès national du parti Uprona,
 Bujumbura, 1980, 273 p

3. *République du Burundi, Secrétariat national permanent du parti Uprona :*
 Actes du deuxième congrès national du parti Uprona,
 Bujumbura, 1985, 315 p

2. *République du Burundi, Commission constitutionnelle, Rapport sur la Démocratisation des institutions et la vie politique du Burundi,*
 Bujumbura, 1991, 145 p

3. *République du Burundi, Commission chargée d'étudier la question de l'unité nationale, Rapport de la commission,*
 Bujumbura, 1989, 221 p

4. *Collectif des partis de l'opposition, Génocide d'octobre 1993*
 Bujumbura, 1993, 120 p

7. *Document des archives nationales, AB 20 Kitega, 1961-1970, liasse 2*

8. UPRONA, Projet de société et programme du parti Uprona : les options fondamentales du parti, Bujumbura, 1992

9. P.R.P., Programme du P.R.P., Bujumbura, 1993

10. P.P., Projet de société et programme politique du parti P.P., Bujumbura, 1992

11. RADDES, Projet de société du parti RADDES, Bujumbura, 1992

12. FRODEBU, Programme du parti FRODEBU, Bujumbura, 1992

13. ANADDE, Programme du parti ANADDE, Bujumbura, 1992

14. P.L., Projet de société du Parti Libéral, Bujumbura, 1992

15. ABASA, Projet de société du Parti ABASA, Bujumbura, 1994

16. R.P.B., Manifeste-Programme du R.P.B., Bujumbura, 1992

17. P.I.T., Imigambi ngenderwako y'Umugambwe w'Abakozi (P.I.T.) Bujumbura, 1994

18. Les réfugiés Hutu Burundais, « Interpellation de la conscience internationale à propos d"un génocide contre les Hutu au Burundi », s.d. (fin août 1988) , 5 p.

19. « Lettre ouverte à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi », 22 août 1988, 3p.

20 *INKINZO, « Communiqué n° 1 : Déclaration du parti INKINZO sur le processus de démocratisation en cours et sur les élections prochaines », 25 mai 1993, 3p.*

21. INKINZO, Communiqué n° 2 : « Propositions du parti INKINZO pour les élections », mai 1993, 2p.

ANNEXES

ANNEXE I :

LES QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE I

Monsieur (Madame) pour compléter des informations déjà reçues et mener à bon port mon travail de fin d'études intitulé « le Multipartisme au Burundi : essai d'analyse historique » ; je vous prie de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

N.B. : La période qui nous intéresse s'étend de 1958 à 1966

A. Informateur

1. Nom et Prénom :
2. Lieu et date de naissance :
3. Formation ou Etudes faites :
4. Appartenance politique :
5. Activités exercées (politique, administratif, autres) :

B. Sur les partis politiques

6. Comment s'est créé le parti politique auquel vous apparteniez (sous quelle influence, leaders, objectifs...)

7. Où trouvait-il (votre parti), l'appui financier (soutien, cotisation...) et humain (public cible)

8. Quel était le mode de recrutement

9. Quelles étaient les relations entretenues entre votre parti et les colons, l'autorité locale (mwami, chefs...) ; le clergé étranger et autochtone

10. Est-ce que votre parti était candidat aux élections communales et législatives ?

Si oui, comment s'était-il préparé pour obtenir les faveurs électorales ?

a. Méthode de propagande (mots d'ordre, slogans, symboles, etc...)
b. Réaction face aux résultats

11. Pouvez-vous me citer quelques partis influents et expliquer la floraison des formations politiques de ce moment-là

12. De quel cartel faisait partie votre formation et comment s'organisait-il ?

13. Comment s'organisaient les autres partis en votre connaissance (implantation géographique, soutien financier, modèle de recrutment, etc.)

14. Lors des élections communales de 1960, quels rôles ont joués les colons, le clergé, les chefs et sous-chefs dans le succès du P.D.C. et l'échec de l'UPRONA ?

15. Quels sont les élements qui ont permis d'après vous la victoire de l'UPRONA Aux élections de 1961 et l'échec du P.D.C.

C. <u>Sur la vie socio-politique post-électorale</u>

16. Quels sont les conséquences qu'a occasionné la mort du Prince Louis Rwagasore sur le plan social

17. Comment se sont déroulées les festivités de l'Indépendance (sentiment des vainqueurs et des vaincus (partis), des colons et des autochtones, etc...)

18. Quel a été le poids des partis dits « ethnistes » avant et après les élections

 a. Concepteurs de ces partis et leurs idéologies (locaux ou étrangers)
 b. Réceptivité de la population

19. Quel était le climat socio-politique prévalant avant les élections législatives de 1965 (vie des partis, situation sociale, etc...)

 a. Influence des pays de la sous-région (Rwanda, Zaïre)
 b. Ingérence extérieure (U.S.A., Chine, Belgique,...)

20. Quel a été le rôle du Mwami et des autres institutions dans le maintien de la paix ou dans la détérioration de la situation socio-politique en général .

Emmanuel BULAMATARI

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE II

Monsieur (Madame), Vous êtes priés de nous octroyer un entretien se rapportant à notre sujet de mémoire intitulé « le multipartisme au Burundi : Essai d'analyse historique » afin de compléter nos informations.

N.B. : La période qui nous intéresse s'étend de 1988 à 1993.

A. Informateur

Nom et Prénom :
Lieu et date de naissance :
Formation ou Etudes faites :
Appartenance politique :
Activités exercées (politique, administratif, autres) :

B. Sur le multipartisme

1. Quels étaient les griefs à l'encontre du monopartisme au Burundi sur le plan poitique, économique, social, autres) selon votre appréciation ?

2. Quels ont été les facteurs externes et internes qui ont conduit au pluralisme politique de 1992 ?

 a. Les influences étrangères (pressions économiques, politiques, autres)
 b. La volonté nationale (revendications sociales, groupes de pression, autres)

3. Que représentait pour vous la politique d'unité nationale ayant débouchée sur la charte de l'unité ?

4. Comment se sont déroulés les débats sur l'ouverture politique (démocratisation) dans votre milieu respectif (appréhension, méfiance, adhésion, etc.)

5. Qu'est-ce qui a motivé la création du parti auquel vous appartenez ?

6. Comment procédait-on au sein de votre parti pour recruter les membres ?

7. Que reprochez votre formation politique aux autres partis (avant la propagande) ?

8. Pouvez-vous expliquer la floraison des partis politiques. Y'avait-il divergences entre la plupart d'entre eux (lesquelles ?)

9. Quels étaient les partis les mieux implantés dans le pays et pourquoi ?

10. Quels étaient les attitudes des autorités gouvernementales, provinciales, communales) face à l'implantation des nouveaux partis ?

11. La population burundise était-elle bien préparée au nouveau système multipartite. Comment ?

C. <u>Sur les élections</u>

12. La campagne électorale pour la présidence et l'assemblée nationale a-t-elle été ethnicisée. Par qui et comment ?

13. Quelle était la manière de procéder de votre parti ou celui que vous souteniez pour gagner les élections (médias, meetings, réunions, tracts, autres) ?

14. Y'avait-il moyen d'éviter les méthodes de diabolisation pendant la campagne ? Comment ?

15. Le gouvernement issu des élections pouvait-il rassurer toute la population ?

16. Quel a été le rôle des partis de la mouvance et de l'opposition dans la déterioration de la situation menant à la tragédie d'octobre 1993 ?

Emmanuel Bulamatari

ANNEXE 2 :

LISTE DES INFORMATEURS

LISTE DES INFORMATEURS

Date	Noms et Prénoms	Commentaires
08.12.1998	M.Rwamo Mathias	• De formation agronome (Astrida) • Ancien Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture (1961-1962), ancien gouverneur de Bubanza (1962-1965), ancien gouverneur de Ruyigi (1965-1966), etc..
15.01.1999	M.Mbugubugu Mélence	• Ancien d'Astrida • Ancien gouverneur de Gitega...
28.01.1999	M. Kana Henri	• Cousin du roi Mwambutsa • Ancien gouverneur de Gitega...
06.02.1999	M.Ndenzako Michel	• Ancien d'Astrida (Assistant administratif) • Ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Chef du Cabinet du Ministre de l'Economie, Magistrat près des cours et tribunaux supérieurs
10.02.1999	M.Ntawe Jean	• De formation agronome forestier • Ancien administrateur de territoire et agronome de territoire...
12.12.1999	M.Boyi Athanase	• Directeur des Publications « Le Patriote »
30.01.1999	Dr.Rugambarara Alphonse	• Député actuel • Président du parti « INKINZO » • Co-fondateur de l'ACPB et de la Ligue Iteka
06.02.1999	M.Nzeyimana Joseph	• Directeur Général de la « Lona » • Président du Parti « RADDES »
11.02.1999	M.Nindorera Eugène	• Ancien président de la Ligue Iteka, président de la commission technique nationale chargée depréparer le débat national sur les problèmes fondamentaux du pays • Actuel ministre des Droits de la Personne Humaine et des relations avec l'Assemblée Nationale
12.02.1999	Dr.Birabuza André	• Ancien membre du bureau exécutif de l'Uprona • Ancien président de l'A.C.P.B.
03.06.1999	M.Nsababaganwa Patrice	• Administrateur-Délégué à la Société Burundaise de Financement • Président du Parti « ANADDE »

N.B. : - Nous avons obtenu aussi plusieurs entretiens informels avec d'autres personnalités politiques actuels.

- Plusieurs de nos informateurs ont préféré rester dans l'anonymat

ANNEXE 3 :

RESULTATS PAR CIRCONSCRIPTION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 10 MAI 1965

PROVINCE	ELUS	PARTI	CIRCONSCRIPTION
BUBANZA	Nyanguhira E.	INDEPENDENT	BUBANZA
	Mbazumutima	P.P.	CIBITOKE
	Baredetse A.	UPRONA	KABEZI
	Karabagega T.	UPRONA	MWISARE
BURURI	Hakizimana E.	P.P.	BURURI
	Bavakure	P.P.	MATANA
	Baramburiye	P.P.	MAKAMBA
	Ntiyankumwe	P.P.	NYANZA-LAC
MUYINGA	Nobakize	UPRONA	NTEGA
	Mukasa	UPRONA	KANYINYA
	Mbanzamihigo	UPRONA	BUZIGE
	Nyamoya	UPRONA	MUYINGA
	Nyizigiye	UPRONA	MUYANGE-GASHOHO
BUJUMBURA	Mirerekano	UPRONA	BUJUMBURA
MURAMVYA	Nzobaza	UPRONA	MURAMVYA
	Benyaguje	UPRONA	KIGANDA
	Ntagwarara	UPRONA	MWARO
NGOZI	Ribakare	UPRONA	GIHETA
	Ngabisha E.	UPRONA	NGZI
	Maderere B.	UPRONA	MUBUGA
	Mbarushimana	P.P.	IJENE
	Mayondo P.	P.P.	KAYANZA
	Bihunguye P.	UPRONA	GAHOMBO
	Ndikumagenge	UPRONA	RANGO
GITEGA	Bucumi E.	UPRONA	MAKEBUKO
	Bazahica T.	P.P.	BUKIRASAZI
	Gasimbo E.	UPRONA	BUHIGA
	Nkenyereye S.	P.P.	KARUZI
	Ntayega A.	UPRONA	BUGENDANA
	Kanse J.	INDEPENDANT	GITEGA
RUYIGI	Mukoma C.	UPRONA	RUYIGI
	Gahurura E.	UPRONA	CANKUZO
	Ntahondi Y.	P.P.	RUTANA

Source : Adrien BITANGUMUTWENZI, Les partis politiques au Burundi, Bujumbura, Université du Burundi, 1979, pp 24-25

ANNEXE 4 :

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE CHARGEE D'EXAMINER LE PROBLEME DE L'UNITE NATIONALE

(mise en place le 5 octobre 1998)

1. BARARUNYERETSE Libère, président (Coordonnateur de la Permanence Nationale du Parti UPRONA), Tutsi
2. SIBOMANA Adrien, vice-président (Gouverneur de Muramvya),hutu (remplacé à ce poste par M.HABONIMANA Balthazar lors de sa nomination au premier ministère)

Membres :

3. BIHUTE Donatien, ancien ministre auprès de la Présidence chargé du Plan, Ancien Vice-Président de la Banque Africaine de Développement, dirige la Société Hydrobur, tutsi
4. BITARIHO Raphaël, Secrétaire National au Parti, Hutu
5. HABONIMANA Balthazar, Directeur Général de l'O.TRA.CO, ancien Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, hutu
6. HAZIYO Gérard, Commandant, membre (31è) du C.M.S.N., tutsi
7. KABURA Jean, Directeur Général du CO.TE.BU, ancien Ministre du Développement Rural, hutu
8. Mgr. KABURUNGU Stanislas, évêque de Ngozi, hutu
9. MAYUGI Nicolas, Conseiller à la Présidence, ancien professeur à la Faculté des Lettres, hutu
10. MBONYINGINGO Jean-Baptiste, Lieutenant-Colonel, membre (5è) du C.M.S.N. et du comité des 10, Secrétaire Général du Ministère de la Défense, tutsi
11. MUKASI Charles, Directeur de la chaîne française à la Radio Nationale, hutu

12. MWOROHA Emile, Enseignant d'Histoire à l'Université du Burundi, ex-Secrétaire Général du Parti UPRONA, ex-Président de l'Assemblée Nationale Jusqu'au 3/9/1987, tutsi
13. NAHAYO Adolphe, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Ancien professeur de Géographie, ex-préfet du Collège de Kamenge, hutu
14. NDARUZANIYE Gamaliel, Ministre du Travail et de la Formation Professionnelle, tutsi
15. NDAYISENGA Gérard, Conseiller juridique à la Présidence, (ex-Gouverneur de Muramvya), tutsi
16. Mgr.NDORICIMPA Alfred, évêque protestant de Gitega, Président de l'Alliance des Eglises Protestantes du Burundi, hutu
17. Mgr.NGOYAGOYE Evariste, évêque de Bubanza, Président de la Conférence Episcopale du Burundi, tutsi
18. NIYONSABA Ambroise, Premier Secrétaire Provincial du Parti de Bujumbura, ingénieur, ancien Directeur Général de la REGIDESO, tutsi
19. NTIBANTUNGANYA Sylvestre, Secrétaire National au Parti U.PRO.NA, ancien journaliste radio, hutu
20. NZIKORURIHO Didace, Major, membre (10è) du C.M.S.N. et Secrétaire du Comité Exécutif des 10, tutsi
21. NYAMOYA Albin, Commerçant, ex-député, ancier Premier Ministre, tutsi
22. RUKINGAMA Luc, enseignant de Littérature à l'Université du Burundi, Membre du Comité Central de la JRR, devenu directeur de Cabinet du Premier Ministre en novembre 1988, hutu
23. RUKINGAMUBIRI Marthe, Secrétaire National au Parti, tutsi
24. SIBAZURI Marie-Louise, Institutrice, Membre du Comité Central de l'U.F.B. hutu
25. MVUYEKURE Arthémon, Conseiller à la Présidence, hutu. Nommé lors d'un deuxième mouvement à la suite du départ d'Adrien SIBOMANA.

Source : J.P.Chrétien, A.Guichaoua, C.Le Jeune. La crise d'août 1988 au Burundi C.R.A. n° 6, Paris, Karthala, pp.203-204

ANNEXE 5 :

MEMBRES DU 2è GOUVERNEMENT DE LA IIIème REPUBLIQUE (mis en place le 18 octobre 1988)

1. BUYOYA Pierre, Président de la République, Président du C.M.S.N., tutsi
2. BUYOYA Pierre, Ministre de la Défense Nationale
3. SIBOMANA Adrien, Premier Ministre, (ex-Gouverneur de Muramvya), hutu
4. SIBOMANA Adrien, Ministre du Plan
5. MBONIMPA Cyprien, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, tutsi
6. JUMAINE Hussein, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage (inchangé), swahili
7. TOYI Gabriel, Ministre du Développement et de l'Artisanat, Ministre du Développement Rural du précédent gouvernement, ex-Conseiller à la Présidence, hutu
8. SINDAHARAYE Basile, Ministre du Tourisme et de l'Environnement, ex-Directeur de la SRD Buyenzi, hutu
9. KADOYI Aloys, Ministre de l'Intérieur (inchangé), Lieutenant-Colonel, Membre du C.M.S.N. et du Comité Exécutif des 10, tutsi
10. NIYONKURU Evariste, Ministre de la Justice (inchangé), ex-Procureur Général de la République, tutsi
11. MAYUGI Nicolas, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, précédemment Conseiller à la Présidence, ancien Professeur à la Faculté des Lettres, hutu
12. NDARUZANIYE Gamaliel, Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du précédent gouvernement, tutsi
13. NIYIBIGIRA Gérad, Ministre des Finances, Ministre du Plan du précédent gouvernement, hutu

14. KIDWINGIRA Bonaventure, Ministre du Commerce et des Industries (inchangé), ex-Secrétaire Exécutif de la C.E.P.G.L., tutsi
15. MIDENDE Gilbert, Ministre de l'Energie et des Mines, géologue de l'Université du Burundi, hutu
16. SIMBARAKIYE Evariste, Ministre des Travaux Publics et du Développement Urbain (inchangé), tutsi
17. RUSUKU Simon, Ministre des Transports, Postes et Télécommunications(inchangé), Major, Membre du C.M.S.N. et du Comité Exécutif des 10, tutsi
18. KARIKURUBU Charles, Ministre du Travail et de la Formation Professionnelle, Ministre de la Fonction Publique du précédent gouvernement, hutu
19. NAHAYO Adolphe, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, (inchangé), hutu
20. NDAYIRAGIJE Pia, Ministre de la Famille et de l'Emploi des Femmes (inchangée), ex-professeur à l'Université du Burundi, tutsi
21. NGIRIYE Julie, Ministre des Affaires Sociales, précédemment assistante à l'Institut Pédagogique de l'Université du Burundi, hutu
22. RUDARAGI Didace, Ministre de la Fonction Publique, juriste, précédemment chargé des Affaires Politiques au parti UPRONA, tutsi
23. NGENDABANYIKWA Norbert, Médecin, Ministre de la Santé Publique, hutu
24. NGENZEBUHORO Frédéric, Ministre de l'Information, tutsi
25. SAHINGUVU Salvator, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Plan, ex-Directeur Général de la Planification Agricole au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, tutsi
26. HATUNGIMANA Fridolin, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires Etrangères chargé de la Coopération, précédemment Inspecteur Général des Finances, hutu

Source : J.P.Chrétien et Alii, La crise d'août 1988 au Burundi, C.R.A. n° 6, Paris, Karthala, pp. 204-205

ANNEXE 6 :

UN TEMOIGNAGE SUR LES EVENEMENTS DE NTEGA-MARANGARA

RUSHUBIJE, près de la chapelle pentecôtiste de Karama (un groupe de paysans hutu) :

Le rôle des rumeurs venues de Marangara depuis le début d'août , l'explosion du 15 août, les violences et les mensonges de la « pacification ».

R. : Oui un dimanche après-midi...Le 4 août, on a vu des gens venant de Marangara. Quatre ou quatorze ? (discussion). Là-bas. Ils couraient vers nous et c'est le même jour que nous avons appris que des ponts avaient été démolis à Marangara, ils étaient en train de « couper » les vaches et le petit bétail ; jusqu'à ce qu'on leur demande leurs papiers d'identité. Ils ont répondu qu'ils n'en avaient pas.

Q. : Comment avez-vous procédé ?

R. : Nous avions en main le cahier d'enregistrement des visiteurs de passage. Il y en avait un par colline. Nous devions y noter leur numéro de cartes d'identité, pour qu'en cas d'incidents ultérieurs on puisse le connaître. Ils nous ont caché leurs papiers d'identité et chaque fois ils nous renvoyaient au lendemain. Le lendemain on a trouvé qu'ils étaient partis de nuit à Kirundo. L'administrateur de Ntega s'en moquait. On était allé voirl. au lieu de venir nous rendre visite, puisqu'il était responsable, il continue sa route sans tenir compte de ce qu'on lui disait. Peu à peu les choses se sont aggravées, beaucoup de choses se racontaient et nous avons été pris par la peur. Tout le monde, jeunes et vieux, avaient le coeur gonflé. Tous attendaient un événement imminent. Le jour où o a annoncé qu'il y avait

un projet de tour sur le lac Kirundo le 14... On donnait 1.000 F ou 800 F, ceux qui avaient de l'argent pouvaient faire ce tout. Nous, nous sommes restés chez nous, qu'on ait un bar, un commerce de primus ou de bière de bananes, on était à l'aise : celui qui avait les moyens payait un verre à un ami. Le jour même, dimanche après-midi, nous partagions bières de bananes, de sorgho, primus ; le lundi matin à 6 heures nous avons vu de l'autre côté des feux qui s'allumaient. Nous sommes restés ici, personne n'a quitté sa colline. Après un certain temps, nous avons entendu des paroles qui circulaient dans l'entourage.

Q. : C'étaient quoi ces paroles ?

R. : « A Marangara on est venu chercher des gens pour des réunions nocturnes, mais elles étaient cachées, alors que les réunions pacifiqus se font en plein jour et s'adressent à tous ». On a émis le voeu que ça reste chez eux, qu'on n'en voulait pas à la commune de Ntega. Nous ne voulions pas nous mêler de l'affaire.

Q. : Et lundi, que s'est-il passé ?

R. : C'est le lundi que nous avons vu des feux de ce côté-ci. Et sur notre colline on entendait : « les Tutsi attaquent les Hutu ! Et les Hutu se disaient : « Puisque les Tutsi viennent en attaquant... essayons de prévenir *(kwamirira)* le mal ! Mais il ne faut que personne ne verse le sang ! » Nous les Hutu sommes restés là sans agir. Sur notre colline on s'échangeait des femmes entre Hutu et Tutsi. Il n'y avait pas de différences, « même famille » [muryango]. On ne peut pas tuer l'oeuvre de ses entrailles. On ne peut pas tuer l'enfant de sa soeur, de sa tante, de son oncle maternel. Nous étions de la même « famille » [en français]. « Ici personne ne songeait à tuer son ami, continuez votre route ». On

commençait à se douter de quelque chose. Ils allaient comme ceci, mais ceux qui brûlaient venaient d'ailleurs et nous disions à propos d'eux : « Ces sauvages, pourquoi vous les avez laissé passer » ? Les porteurs de cette « politique » [en français], on ne les connaissait pas ; et ils continuaient à affluer, de plus en plus, et brûlaient les maisons. « Continuez à faire ce que vous faites, c'est vous qui êtes au courant, pas nous » ! On ne pouvait attaquer un frère. Nous les avons laissé passer. Et après nous avons été attaqués à notre tour. Nous avons fui, nous nous sommes cachés dans les marais, certains tombaient dans les rivières et mouraient, d'autres périssaient dans des termitières. Les sauvés ont bénéficié de la grâce divine...

(Un autre)

R. : Tout a commencé lundi, et c'est mardi que les événements sont arrivés chez nous aux environs de 11 h ou 10 h et demie. Ils étaient déjà à Kanabugiri à 11 h. Beaucoup de personnes sont mortes ce jour et c'est là que les soldats sont arrivés.

Q. : Des maisons brûlées ?

R. : C'est à Komero que des maisons ont été brûlées en premier.

Q. : Vous connaissez ces gens ? Y avait-il des gens d'ici qui les ont aidés ?

R. : Nous ne les connaissions pas, nous avons vu le mal qui a été déclenché à partir de Marangara. Nous avons vu là-haut le feu chez S. et ça c'est propagé.

Q. : Vous, vous avez fui ?

R. : Oui (brouhaha)

(Un autre)

Beaucoup ont fui vers le Rwanda et nous connaissons ces gens, comme les Sebisiha, Gisake, Bandegeye...ce sont eux qui sont revenus de leur refuge au Rwanda armés de machettes pour nous exterminer, se disant envoyés par des militaires. Parmi eux, il y avait aussi Rudagari qui était un réfugié parti au Rwanda depuis 1972 !

Q. : Toi où as-tu passé toute une semaine ?

R. : Après le déclenchement des événements, nous avons couru comme tant d'autres, mais nous avons entendu ces cris venant de Marangara, de Mwendo : à ce moment-là on n'a pas eu beaucoup de peur parce qu'ici on ne s'est pas battu avec des armes, contrairement à Mwendo. Ceux de Mwendo couraient vers nous, nous en avons d'ailleurs caché certains, alors que leurs voisins les poursuivaient pour les tuer. Cela ne nous a pas du tout fait peur..Ensuite les camps militaires sont arrivés, c'est de cela que nous avons souffert. Nous avons assisté à cela, nous avons compté vingt-deux camions pleins de militaires. Ce qui nous a choqué, c'est que certains nous disaient de fuir ; or les militaires ont sorti des drapeaux en signe de paix [ihumure] ; ils nous ont demandé de revenir. Certains entendaient des coups de feu et se sont dits qu'on les trompait, qu'il n'y avait pas de paix, car dans la paix on ne peut entendre tant de coups de feu ! Après ces coups de feu ils nous ont appelés : certains sont revenus, d'autres ont refusé. Devant notre refus, ils nous ont arrosés de blles. Nous nous sommes enfuis en nous disant que finalement il n'y avait pas de paix.

Q. : Où étais-tu alors ?

R. : Moi j'étais ici même à Rushubije.

Q. : Qui est arrivé et à quelle heure ?

R. : Le jour où on a sorti les drapeaux signes de paix pour que nous ne nous sauvions pas, c'était à 11 heures.

Q. : Impressions sur ces camions ?

R. : Nous étions comme ici même. Sur une pente.

Q. : Les camions sont-ils arrivés ici même ?

R. : Non à Mubuga. Certains sont allés à Ntega, d'autres à Mubuga.

Q. : Mubuga c'est où ?

R. : Là où vous étiez. [lieu des bars]

(Un autre)

R. : Les camions sont venus le dimanche.

Q. : A l'arrivée des militaires ici vous les avez vus ? Vous les observiez ?

R. : Oui, mais ce qui nous a fait revenir, c'est qu'ils avaient les drapeaux symbolisant la paix. Certains sont même revenus et ont logé dans leurs maisons. Mais nous n'étions pas tranquilles. Parce que nous pensions qu'il y avait beaucoup de morts là d'où ils venaient. Nous avons entendu parler de gens morts jusqu'au 21. C'est ce jour-là qu'ils sont arrivés le

matin à 8 h 00', c'est à cette heure qu'ils nous ont agressés. On était assis ensemble, les véhicules venaient de toutes directions : certains militaires sont descendus et ont continué à pieds, d'autres sont venus des collines. Ils se sont mis à tirer et on s'est enfui. Vers 9 heures, l'avion est venu et nous a délogés des buissons où nous nous étions cachés. Il fauchait herbes et arbres, on s'enfuyait...Il continuait de tirer et cracher du feu. Certains sont morts, c'est à 18 h 00 que les fusils se sont tus. On a fui vers Vumbi, d'autres vers le Rwanda et Kirundo ; ceux qui allaient vers Kirundo ont été tués à Nkomero, paraît-il. Nous, on a fui à Vumbi.

Q. : A la commune ?

R. : Oui

Q. : Vous a t-on interrogés ?

R. : Non. Pour les tuer, ils leur disaient « Arrêtez-vous ! ». Ils disaient alors « Vous ne voulez pas la paix » ? Ils nous faisaient asseoir, nous tiraient dessus et s'en allaient.

R. : Non. Comment ils nous ont tués ? Ils nous disaient : « Arrêtez-vous ! Arrêtez-vous ». Ils disaient : « Vous ne voulaient pas la paix » ? A ceux qui s'arrêtaient : « Si nous la voulons » (tout cela a été entendu par ceux qui sont restés dans leur cachette), ils les faisaient asseoir et tiraient, « Affaire terminée » ! Ils s'en allaient. Arrivés à un autre buisson, ils

interpellaient les gens : « Halte ! Sortez de là ! Vous ne voulez pas de la paix ? »...

Source : J.P.Chrétien et alii, La crise d'août 1988 au Burundi, Paris, Karthala, pp.98-100.

ANNEXE 7 :

COMMUNIQUE DU PALIPEHUTU

DU 5 SEPTEMBRE 1987

Burundi

La position des Bahutu face au coup d'état du 3 septembre 1987.

Ce 3 septembre 1987, nous apprenons qu'un coup d'Etat militaire vient de renverser le Président Jean-Baptiste Bagaza(...)

Comme nous l'avions annoncé dans le n° 7 du périodique du Bureau International d'Information sur le Burundi (B.I.I.B.) de décembre 1986, ce coup d'Etat était prévisible car au sein du groupe Tutsi-Hima au pouvoir, Bagaza s'est fait trop salir et n'avait plus de crédit tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Il fallait donc sauver le régime en faisant passer le pouvoir en des mains plus habiles et moins souillées pour préserver l'image déjà ternie du pays face à l'opinion internationale.

Cette passation de pouvoir parmi les membres d'une même famille n'est pas un fait nouveau. En effet, Micombero a été prié de quitter le pouvoir dans les mêmes conditions, sous prétexte qu'il était fatigué, pour le céder à Bagaza. Mais lui-même avait fait tomber le 28 novembre 1966 le Roi Ntare V pendant qu'il était en visite privée au Zaïre. Quelques mois avant, ce dernier avait détrôné son père le Roi Mwambutsa IV qui régnait sur le Burundi à partir de la Suisse.

Toujours des coups d'Etat sans effusion de sang parmi le groupe Tutsi durant tous ces régimes alors que les Hutu n'ont jamais connu de répit et ont toujours vécu dans une atmosphère de discrimination, de marginalisation colorée de massacres périodiques et arbitraires dont les plus spectaculaires furent ceux de 1972 qui ont fait 300.000 tués et 200.000 autres exilés. Depuis toujours un

régime policier d'apartheid dirigé et perpétué par la minorité Tutsi a été institué pour maintenir les Hutu dans l'ignorance, la misère et l'état d'esclavage. A ces derniers, les droits humains n'ont jamais été reconnus et ils ont toujours vécu dans le mépris total sous ces différents régimes.(...)

Ce n'est plus une affaire intérieure d'un Etat quand tout un peuple est menacé d'extermination.

Il est du devoir des instances internationales de profiter des dispositions actuelles pour aider le peuple hutu à se libérer de la tyrannie tutsi, à enraayer ce fléau qu'est l'apartheid noir-noir. Toute autre attitude contraire suppose une bienveillance qui légitime le régime hégémonique de la minorité et laisserait le pays livré aux mêmes abus.

Pour nous, les bonnes conditions favorisant l'entente nationale entre Hutu et Tutsi devraient répondre aux critères suivants :

1) Reconnaissance de l'existence des Hutu et leurs revendications
2) Reconnaissance du Palipehutu comme représentant le peuple hutu du Burundi
3) Dissolution de l'armée actuelle du Burundi qui est composée à 99,9% de Tutsi, pour ne donner aux Tutsi l'occasion de massacrer les Hutu ou alors armer au même titre aussi les Hutu pour créer un équilibre de forces...

Source : J.P.Chrétien et alii, La crise d'août 1988 au Burundi, Paris, Karthala, pp.180-181.

ANNEXE 8 :

MOTION VOTEE PAR LE PARLEMENT EUROPEEN LORS DE LA SESSION DE SEPTEMBRE 1988

« Amendement de compromis »
Qui remplace les résolutions 656-664-707-717-720-729-738
déposé par

au nom du groupe SOC
au nom du groupe DE
au nom du groupe RDE
au nom du groupe ARC
au nom du groupe PPE
au nom du groupe LDR
au nom du groupe COM

Sur les massacres au Burundi, *le Parlement Européen* :

- profondément choqué par les massacres au Burundi qui auraient coûté la vie à plus de 24.000 personnes selon l'opposition, entre 3 et 10.000 selon le gouvernement,
- considérant les informations contradictoires en provenance du Burundi sur les responsabilités de ces massacres, certains affirment que des réfugiés hutus venant de l'extérieur seraient à la base des massacres, d'autres que les hutus seraient victimes d'attaques perpétrées par l'armée du Burundi,
- considérant que le pouvoir politique est pratiquement totalement aux mains des Tutsis qui ne représentent que 14% de la population alors que la majorité constituée par les Hutus est exclue de la gestion du pays,
- considérant que cette situation doit inévitablement mener à des tensions à l'intérieur du pays et que les massacres récents en sont une conséquence,

1. demande qu'une mission de pacification dans le cadre de la convention de Lomé se rende sur place et examine avec les autorités burundaises les mesures à prendre en vue de mettre fin aux massacres,
2. condamne sans équivoque les responsables des violences et massacres aveugles à l'encontre de l'un ou l'autre groupe ethnique,
3. estime que la démocratisation du système politique est une condition indispensable à la pacification,
4. se félicite des démarches déjà prises par la Commission et par les gouvernements des Etats membres pour donner de l'aide aux réfugiés mais souligne la nécessité d'un programme soutenu de réhabilitation qui doit être effectué sous le contrôle des agences internationales d'aide,
5. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil des Ministres, au Président des ACP, à la Commission, aux Autorités burundaises et rwandaises.

Source : J.P.Chrétien et alii, La crise d'août 1988 au Burundi, Paris, Karthala, pp.191-192

ANNEXE 9 :

LE PREMIER GOUVERNEMENT

DU PRESIDENT NDADAYE

Source : « La Semaine » n° 5 du 23 juillet 1993, pp.6-8

LE NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE BURUNDAIS

Le Gouvernement de Mme Kinigi



M. Bernard Ciza, vice-premier ministre chargé des questions économiques et sociales.

Bon technocrate. On lui donnerait le Bon Dieu sans confession. Mal côté à la Banque Mondiale, ce qui est bon signe dans une Afrique terrassée par le P.A.S.



Mme Sylvie Kinigi, Premier Ministre.

Femme de caractère. Pas du tout bénie oui oui. Un look Cresson. Un tempérament Thatcher. Pour son ambition, elle a accepté de jouer un rôle secondaire de Premier Ministre dans un "Burundi nouveau" où la constitution donne au Président un pouvoir quasi monarchique.



M. Melchior Ntahobama, vice-premier ministre, chargé des réformes et du développement institutionnels.

Magistrat aux allures imposantes. Il hérite d'un poste nouveau dont le but principal semble être la réforme institutitionnelle.



M. Sylvestre Ntibantunganya, ministre des relations extérieures et de la coopération

Félicitations ! Vous avez lu la "Semaine". Votre garde-robe est de plus en plus garnie, les grands couturiers auraient-ils déjà envoyé des cadeaux ? Francesco Smalto, par exemple. Finis les joutes oratoires, le sophisme politique, la casuistique pour des buts électoralistes. Il ne faudra pas oublier que cette fois-ci "la diplomatie c'est l'art du possible". A savoir que le langage diplomatique est moins démagogique et plus convainquant.



M. Juvénal Ndayikeza, ministre de l'administration du territoire et du développement communal.

De Nyangoma il se rapproche par le caractère. Ils seraient cousins. Ils sont tous les deux l'aile dure du Frodebu. Il tient là un grand ministère et on y soufflera l'air de famille, quand administration du territoire et développement communal riment bien avec la fonction publique et le rapatriement des réfugiés.



M. Gaspard Sindayigaya, ministre de la planification, du développement et des finances.

Les finances auront l'avantage d'avoir un Gaspard Sindayigaya qui fait irruption dans la place précédé par sa réputation d'homme d'ouverture..



Lieutenant-colonel Charles Ntakije, ministre de la défense nationale.

Homme direct, fière allure, jeune d'esprit, bon militaire. Très sincère, un look médiatique pour un militaire. Il servira de médiateur entre l'armée et le pouvoir qui en auront besoin.

LE NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE BURUNDAIS



M. Léonard Nyangoma, ministre de la fonction publique, travail et du rappatriement des réfugiés.

Il représente l'aile dure du Frodebu. Le dossier rapatriement, travail, fonction publique demande sagesse, pondération et retenue.



M. Cyprien Ntaryamira, ministre de l'agriculture et de l'élevage.

Né prédestiné. Un agronome à l'agriculture c'est un poisson dans l'eau. Attention aux permutations. Vont-elles stimuler, ont-elles été faites dans le sens de la continuité et ou d'améliorer la production ?



Liboire Ngendahayo, ministre de l'éducation nationale.

C'est un surdiplômé (biologie, vétérinaire). En sus de ces doctes attributions, il a des capacités intellectuelles remarquables. C'est à croire que la politique de l'éducation nationale en tirera profit. A ne pas confondre avec Ngendahayo de la communication.



M. Fulgence Dwima Bakana, ministre de la justice et garde des sceaux.

Dans son étude onomastique "des Noms et des Hommes" M. Ntahombaye pourrait venir à notre secours pour nous dire si Dwima est un nom burundais ou pas. Toujours est-il que la disquette de la "Semaine" affiche "inconnu" à propos de cette personnalité.



M. Jacques Ngendakumana, ministre du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme.

Il a failli entrer dans les ordres jésuitiques. Il n'a jamais connu la paix dans cette communauté. Un novice dérangeant dont il fallait se séparer. Ce qui fut excuté. Pour ceux qui le connaissent c'est un compagnon fidèle. Il ne mélange pas ses convictions politiques et ses amitiés. Un homme d'une telle envergure est salutaire au gouvernement pour rassurer tous les investisteurs.



M. Ernest Kabushemeye, ministre des ressources naturelles, environnement et aménagement du territoire.

Imbu de sa personne, pourtant le tonitruant Docteur-Ingénieur ne peut pas tuer une mouche. Il gouvernerait par les oreilles que par les yeux (très sensible à la délation). Le poste est grand ; la population y trouvera son compte à commencer par ses collaborateurs. Maintenant qu'il se trouve aux premières loges espérons que le scandale de la pierre si recherchée "Colombo tentalite" sera élucidé.



M. Shaddrak Niyonkuru, ministre des transports, postes et télécommunications.

Homme sympa, élégance et courtoisie cohabitent. Derrière ces airs avenants peut-on déceler le sentiment profond d'un bon gestionnaire pour un si grand ministère ?



M. Anatole Kanyenkiko, ministre des travaux publics et de l'équipement.

Technocrate, Uproniste, un habile politicien dans l'usage des mots, Il a déclaré à la presse : "J'ai accepté le poste pour défendre la République. Il croit en l'unité et la démocratie. Il nous rappelle l'histoire : "le chou, la chèvre, le léopard ? Comment les ménagera-t-il ?

LE NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE BURUNDAIS



M. J.-M. Ngendahayo, ministre de la communication et porte-parole du gouvernement.

Journaliste viré de la radio. Post-modern, look in, il a dit qu'il n'y avait pas d'hiatus entre la cérémonie d'investiture et la première séance de travail du gouvernement. Pour un communicateur, il s'est bien comporté, puisqu'il a usé des canaux médiatiques pour marquer son entrée dans le gouvernement. On espère qu'avec ses récentes déclarations les journalistes ne pouvaient pas mieux tomber.



Mme Marguerite Bukuru : Ministre de l'action sociale, des droits de l'homme et de la protection féminine.

Beau cursus : Magistrat, ex-directeur général à son actuel poste, secrétaire national au comité central d'Uprona, directeur du Centre des droits de l'homme, une femme de compétence au tempérament communicatif. Il lui faudra des qualités de diplomates pour concilier ses triples attributs de : ministre, uproniste, militante en faveur des droits de l'homme et d'aucuns racontent que c'est la cousine de la première dame. Le bonheur ne vient jamais seul.



M. Jean Minani, ministre de la santé publique.

Excellent chirurgien formé en Algérie. L'hôpital de Kiremba doit ressentir un vide laissé par cette promotion. Cool, souriant, moins crispé, on s'attend à un responsable plus ouvert, plus coopératif que son prédécesseur. Les hôpitaux sont plus en piteux état que les malades, la mutuelle est désorganisée, les médecins sont remerciés (aberration pour un pays qui compte 1 médecin pour des milliers d'habitants) etc.



M. Cyriaque Simbizi, ministre de la jeunesse, de la culture et des loisirs.

Parfaite illustration de l'adage connu : "Le journalisme mène à tout à condition d'en sortir". Corpulent, jeunot, calculateur. Il en a toujours voulu à Mayugi qui ne l'a pas épargné lorsqu'il a fallu diminuer les effectifs.



M. Emmanuel Ndayihereje, secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'administration du territoire et du développement communal, chargé du développement communal.

Illustre inconnu dans la disquette de la "Semaine". Démontre-t-il le dicton "pour vivre heureux vivons caché"?



M. Prospère Banyankiye, secrétaire auprès du ministère de la planification, du développement et des finances, chargé de la planification du développement.

Il a tourné en rond dans la même boîte : directeur de cabinet, directeur général. On dit qu'il est là grâce à la Banque Mondiale. De même que son Premier ministre.



M. Salvator Toyi, secrétaire d'Etat auprès du ministère de la planification, du développement et des finances, chargé du budget et de l'administration fiscale.

Son retour s'est effectué sur un plateau d'argent. Il a été pressenti depuis le Rwanda. On espère qu'il ne prendra pas ce pays pour référence.



Lieutenant-colonel Lazare Gakoryo, secrétaire d'Etat auprès du ministère de la défense, chargé de la sécurité intérieure.

Envergure et prestance, l'homme a été apprécié et a joué un rôle hautement positif lors des événements de novembre 1991.

Jean-Marie Gasana

ANNEXE 10 :

RESULTATS DES LEGISLATIVES DU 29 JUIN 1993 ET LA LISTE DES GOUVERNEURS DE PROVINCE NOMMES PAR NDADAYE APRES SON INVESTITURE

Source : « La Semaine » n° 5 du 23 juillet 1993, p.9

UN PARLEMENT MONOCAMÉRAL ET MONOCOLORE

Les résultats législatives comme ceux des présidentielles ont donné une Assemblée nationale largement dominée par le Front pour la Démocratie au Burundi (Frodebu) qui compte 80 % des sièges.

Bubanza (3)
Ntahomvukiye Evariste
Kaduga Stany
Ntahomenyereye Salvator

Bujumbura rural (6)
NgendabanyikwaNorbert (UPRONA)
Ntaryamira Cyprien
Ciza Bernard
Ngendakumana Jacques
Ngendakumana Léonce
Ndagiye Pie

Bururi (6)
Rukingama Luc (UPRONA)
Kadege Alphonse (UPRONA)

Cankuzo (2)
Madame Ndikumana Victoire (UPRONA)
Tuzagi Henri (UPRONA)

Cibitoke (4)
Ngendahayo J.Marie
Gahungu Gérard
Ndenzako Jackson
Ntirandekura Audace

Gitega (9)
Toyi Gabriel (UPRONA)
Sibomana Abel (UPRONA)
Karibwami Pontien
Ntibantunganya Sylvestre
Ndihokubwayo Norbert
Karimwabo Vénérand
Gahungu Emmanuel
Ntahomvukiye Nicodème
Bazeruke Raphaël

Karuzi (4)
Coyiremeye Saturnin
Sentamo Anglebert
Biyombera Simon
Mukahigiro Astère

Kayanza (7)
Nahayo Adolphe (UPRONA)
Ndikumana Richard
Manirambona Juvénal
Ndikumana Innocent
Cigumije Siméon
Havyarimana Euphrasie
Hitimana Fabien

Kirundo (6)
Niyibigira Gérard (UPRONA)
Kibasha Claudette
Ndayegamiye frédéric
Minani Jean
Bansubiyeko Siméon
Manirambona Consolate

Makamba (3)
Sirahenda Paul
Bigirimana Grégoire
Nibogora Oscar

Muramvya (7)
Sibomana Adrien (UPRONA)
Kagimbi Laurent (UPRONA)
Sindayigaya Jean-Marie
Ngomirakiza Anaclet
Manirabona Marc
Nkinahamira Déo
Ndoricimpa Rogarien

Muyinga (6)
Mayugi Nicolas (UPRONA)
Bikorindagara Sylvestre
Miburo Léopold
Nizigire Potamie
Ndayavugwa Laurent
Yasmini Radjabu

Ngozi (7)
Mme Ngiriye Julie (UPRONA)
Ntakirutimana Joseph
Munyembari Paul
Mfayokurera Sylvestre
Sibomana Tharcisse
Mukagatare Françoise
Kampayano Pascaline

Rutana (3)
Ngonzobuhoro Frédéric (UPRONA)
Havyarimana Gaspard
Bucumi Cassien

Ruyigi (4)
Ntibayazi Léonidas
Barusasiyeko Pierre
Serwenda Donatien
Budigiye Corneille

Mairie (4)
Ngeze François (UPRONA)
Sindabizera Martin (UPRONA)

Les barons du monde rural

Dès le lendemain de son investiture à la magistrature suprême, le Président Ndadaye a nommé les gouverneurs de provinces.

Sur les 15 provinces, seule Muramvya a fait la différence avec un gouverneur issu d'un parti autre que le Frodebu.

Voici la liste des nouveaux gouverneurs :

1. Bubanza : Evariste Ntahomvukiye
2. Bujumbura rural : Dr Aloys Hakizimana
3. Bururi : Augustin Nzojibwami
4. Cankuzo : Vestine Mbunda
5. Cibitoke : Nephtalie Nibizi
6. Gitega : Joachim Nurwakera
7. Karuzi : Anglebert Sentamo
8. Kayanza : Malachie Nduwabike
9. Kirundo : Déogratias Bizimana
10. Makamba : J.B. Gahimbare
11. Muramvya : Léonce Ndarubagiye
12. Muyinga : Balthazar Ndimurwanko
13. Ngozi : Joseph Ntakarutimana
14. Rutana : Léonidas Hakizimana
15. Ruyigi : Henri Bukumbanya
16. Bujumbura Mairie : Léonce Sinzinkayo